

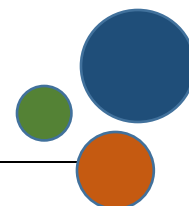
La force de l'égalité

55^e Congrès provincial

11 et 12 septembre 2021

En mode virtuel





Mot de la présidente

Lise Courteau

Rapport d'activités

Pierrette Marcotte

Lise Gratton

Julie Boyer

Marianne Pertuiset-Ferland

Comités provinciaux

Julie Boyer

Lise Courteau

Pierrette Marcotte

Marianne Pertuiset-Ferland

Communications, relations publiques et dossiers politiques

Hélène Cornellier

Mise en page et corrections

Huguette Dalpé

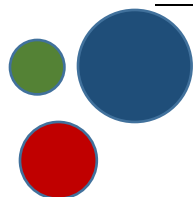
Graphisme page couverture

Mélanie Loubier, ML Design

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source complète.



5999, rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6
Téléphone : 514-251-1636 | Télécopieur : 514-251-9023
Courriel : info@afeas.qc.ca | Internet : www.afeas.qc.ca



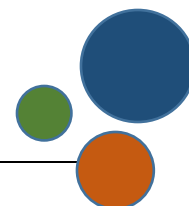
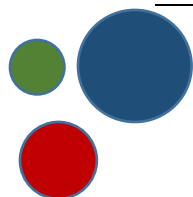
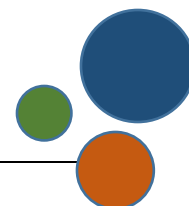


Table des matières

Programme du congrès	3
Rapport des activités 2020-2021.....	5
Mot de la présidente	6
L'Afeas 2020-2021 en bref.....	8
Introduction.....	9
1- La gouvernance et la vie associative	10
2- Activités d'éducation.....	22
3- Projets majeurs	29
4- Les communications.....	37
5- Relations publiques et dossiers politiques.....	39
6- La régie interne	57
55 ^e Assemblée générale provinciale	61
Procès-verbal de la 54 ^e AGA provincial	62
Modifications aux statuts et règlements.....	68
Avis de motion	69
Absence d'une représentante régionale	74
Changement à la dénomination sociale	75
Nouveau type de membership	77
Étude des propositions	81
Règles de procédure	81
Étude des propositions en plénière.....	81
La présidente de délibérations	82
Propositions soumises à l'étude	83
Proposition 1 : Reconnaissance et soutien aux personnes proches aidantes	83
Proposition 2 Réglementation sur les pesticides	86
Propositions 3-4-5-6-7-8 Les services de garde au Québec	88
Annexe- États financiers vérifiés au 30 juin 2021	93

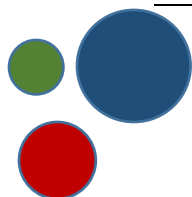


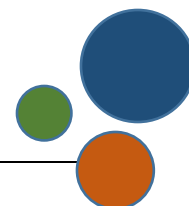


Programme du congrès

Samedi le 11 septembre 2021

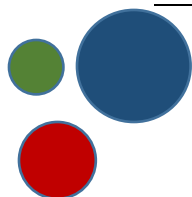
8 h 30	Accueil sur la plateforme
9 h 00	Consignes techniques
9 h 05	Ouverture et mot de bienvenue
9 h 10	Panel «Comment attirer la relève à poursuivre la mission Afeas ?»
9 h 55	Période d'échanges avec les invité.es
10 h 10	Pause de 15 minutes
10 h 25	Ouverture de l'AGA et vérification du quorum
10 h 26	Nomination de la présidente et la secrétaire d'assemblée
10 h 27	Adoption de l'ordre du jour
10 h 28	Adoption du procès-verbal de la 54 ^e AGA
10 h 30	Dépôt du rapport annuel d'activités – Rapport de la présidente
10 h 40	Période de questions sur le rapport annuel 2020-2021
11 h 00	Présentation des états financiers vérifiés par Massie Turcotte et Associés
11 h 20	Période de question sur le rapport financier
11 h 40	Adoption du rapport financier
11 h 41	Nomination de l'auditeur pour 2022
11 h 43	Désignation des présidentes de délibération
11 h 45	Consigne pour les délibérations de l'après-midi
12 h 00	Ajournement de l'AGA et dîner
13 h 15	Ratification des propositions sur les changements aux règlements généraux
13 h 45	AGA spéciale - Avis de motion 1 : changement de dénomination sociale
14 h 15	Avis de motion 2 et 3 : nouveaux types de membership
14 h 45	Pause de 15 minutes
15 h 00	Avis de motion 4 : Absence d'une représentante régionale
15 h 30	Étude des propositions
16 h 00	Ajournement

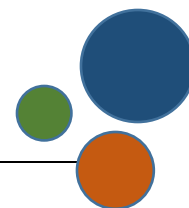




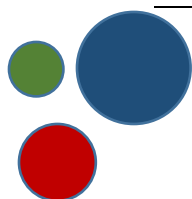
Dimanche le 12 septembre 2021

8 h 30	Accueil sur la plateforme
9 h 00	Étude des propositions
10 h 30	Nomination d'une présidente et secrétaire d'élections Présentation des représentantes régionales Remerciements aux administratrices sortantes
10 h 40	Pause de 20 minutes
11 h 00	Lancement officiel du nouveau logo Afeas
11 h 05	Remise du prix Azilda-Marchand : présentation de l'activité Mot de l'Afeas récipiendaire
11 h 10	Remise du prix Activités femmes d'ici : présentation de l'activité Mot de l'Afeas récipiendaire
11 h 20	Certificat recrutement
11 h 25	Tirage du prix Fidélité
11 h 30	Concours génération égalité - capsules vidéo
11 h 35	Gagnantes du concours d'écriture revue Femmes d'ici
11 h 40	Dévoilement des officières et proposition sur la composition du conseil d'administration 2021-2022
11 h 45	Levée de l'Assemblée générale des membres
11 h 50	Mot de la fin





Rapport des activités 2020-2021



Mot de la présidente

Une année forte en émotions mais riche en apprentissages

*Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès,
travailler ensemble est la réussite.*

Henry Ford

Pour une deuxième année consécutive, nous tenons notre rassemblement annuel en mode virtuel. Si cela peut en rebuter certaines, d'autres y trouvent leur compte !

Ce document de travail nous permet de rendre compte à nos membres des actions et des faits saillants de notre organisation, et ainsi mettre en valeur les réalisations de nos équipes de travail, qui jour après jour, contribuent à la visibilité et au rayonnement de l'Afeas.

Vous pourrez constater le nombre impressionnant d'activités réalisées relativement aux enjeux de notre plan stratégique durant cette pandémie qui, espérons-le, tirera bientôt à sa fin.

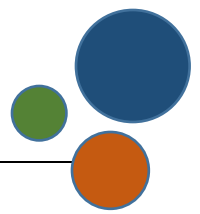
Le passage au virtuel

*L'innovation systématique requiert la volonté de considérer
le changement comme une opportunité.*

Peter Drucker

Cette année exceptionnelle a marqué le passage au virtuel. Une grande majorité des équipes de travail se réuniront dorénavant en visioconférence. Celles-ci font disparaître les barrières géographiques.

Bien sûr, les réunions virtuelles ont quelques inconvénients, comme la fatigue due à la concentration, la difficulté pour capter les signaux non verbaux, l'impossibilité d'échanger des regards en coin ou de ne plus pouvoir parler avec la copine habituellement assise près de nous. D'un autre côté, les avantages sont considérables. Réfléchissons seulement aux économies liées aux déplacements, aux repas et à l'hébergement, sans parler des risques sur la route qui sont grandement diminués. Pensons aussi aux moments cocasses qui ont été vécus : oubli de fermer le micro au moment de la pause ou d'un appel téléphonique, oubli d'activer le micro lorsque vient le temps d'intervenir, etc. Pour ma part, quelques moments me font encore rire lorsque j'y pense et j'apprécie grandement d'être déjà rendue à la maison lorsque la réunion est terminée. De plus, ce genre de réunion a un impact favorable et non négligeable sur l'environnement. Nous diminuons notre empreinte carbone et nous faisons un geste pour la planète.



Le travail invisible, ça compte !

*Le travail des femmes n'est pas un cadeau pour les femmes,
c'est un cadeau pour la société.*

Coline Serreau

Cette année, le dossier du travail invisible a fait un bond considérable : on en a parlé en abondance à cause de la pandémie. On a pu constater que plusieurs personnes n'avaient jamais entendu les mots « travail invisible » ou encore « charge mentale ». Tous les outils que l'Afeas et le comité inter-associations pour la valorisation du travail invisible (CIAVTI) ont mis en place vous permettront de planifier des activités sans trop de mal.

Le nouveau défi pour l'avenir de ce dossier sera de continuer à en parler et à revendiquer pour que soit enfin décrété le 1er mardi d'avril Journée nationale du travail invisible. Ce travail invisible doit rester sur la sellette pour s'assurer qu'il soit finalement reconnu et qu'il ne retourne pas dans l'invisibilité.

Année de défis et d'apprentissages

*L'Afeas est un espace d'apprentissage, de croissance et d'enrichissement. Si nous étions
une université, nous serions en voie d'obtenir un diplôme en partage, solidarité et
mobilisation.*

Julie Boyer, Afeas

Si nous avons vécu une autre année hors du commun, remplie de défis et d'apprentissages, elle nous aura aussi permis de constater la fidélité et la solidité de notre réseau. Elle nous aura permis d'être présentes à plusieurs événements, ce qui aurait été impossible en présentiel. Nous avons pu profiter d'activités virtuelles programmées soit par l'Afeas ou par nos partenaires.

Solidarité

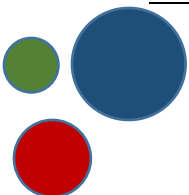
*Être solidaire, ça demande souvent du courage, du temps, parfois de l'argent, et ça peut
aussi bousculer nos habitudes. Pourtant, la solidarité, c'est important car, se soutenir les
uns les autres, c'est l'un des meilleurs moyens de créer un monde plus juste.*

Nathalie Michel

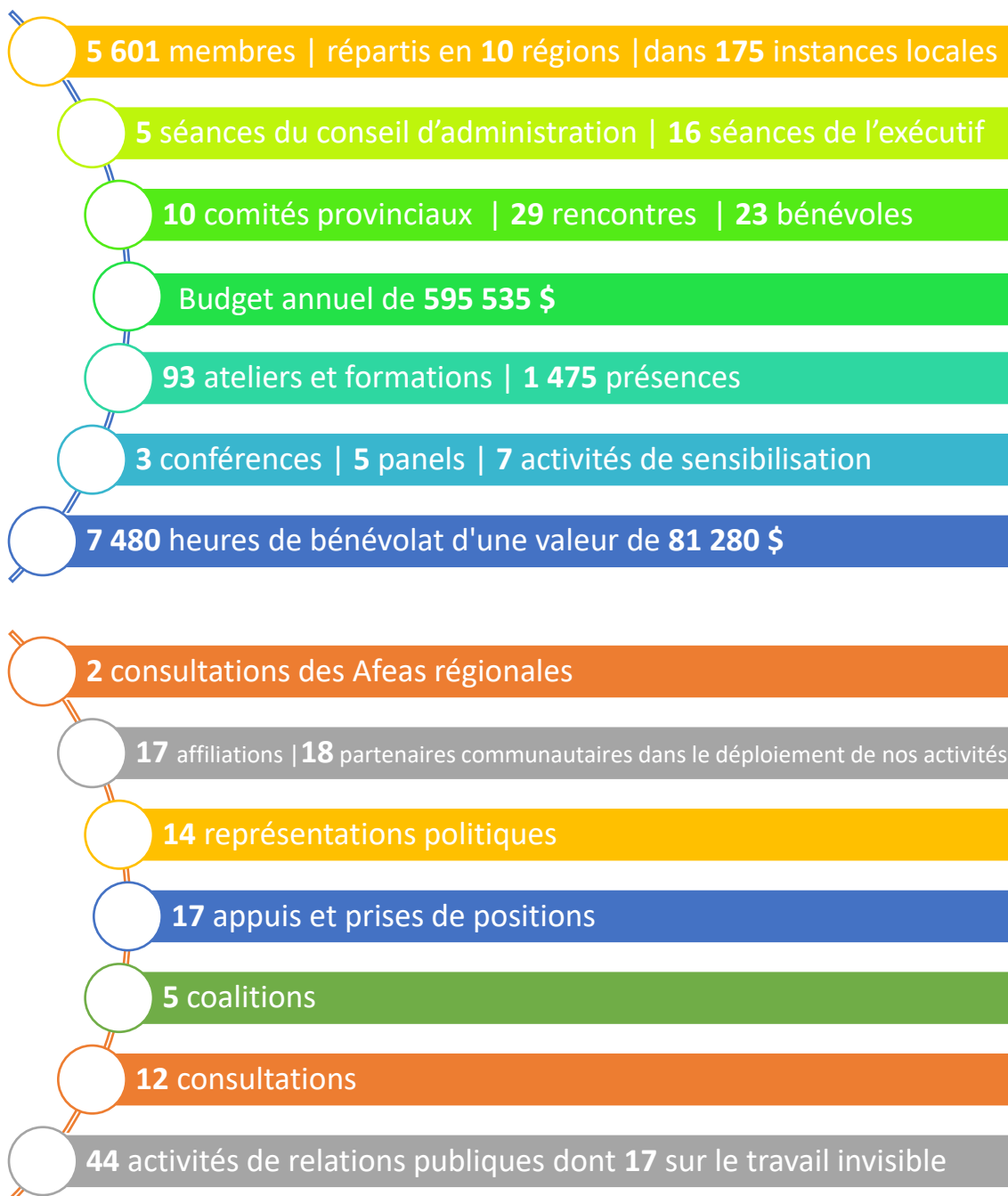
Pour pouvoir continuer notre mission, nous devons demeurer solidaires. Pour l'atteinte de l'égalité, nous devons continuer à transmettre l'espoir d'un monde égalitaire. Ensembles et d'une même voix nous pouvons espérer que les générations futures pourront atteindre ce but.

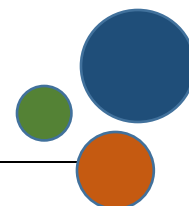
C'est le regard tourné vers l'avenir que notre passé nous révèle que nous sommes capables de relever des défis.

Lise Courteau, présidente provinciale



L'Afeas 2020-2021 en bref





Introduction

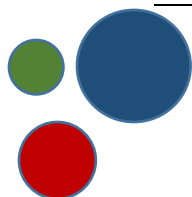
L'Afeas provinciale a poursuivi l'ensemble de ses activités, malgré les mesures de confinement dues à la pandémie du coronavirus, grâce à l'agilité de son équipe et à la volonté de ses membres à passer au virage numérique, ainsi qu'au maintien du soutien financier à la mission du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

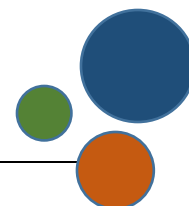
Ce travail colossal n'aurait pu se faire sans l'apport de trois projets majeurs soit :

1. *Femmes solidaires dans le renouveau*, un projet de renforcement des capacités organisationnelles, soutenu financièrement par le Ministère Femmes et Égalité des genres Canada (FÉGC)
2. *Le travail invisible, ça compte!*, une campagne de sensibilisation provinciale sur la valorisation du travail invisible des femmes, soutenu par le Secrétariat à la condition féminine du Québec (SCF)
3. *L'Afeas prend le virage numérique*, projet d'actualisation de l'infrastructure technologique des instances Afeas et de l'appropriation des technologies des communications, soutenu par le Programme Nouveaux Horizons pour aînés (PNHA) du ministère Emploi et développement social Canada

Le présent rapport fait état des activités, menées au cours de l'année 2020-2021, en six volets :

1. La gouvernance et la vie associative
2. Le programme d'éducation et les activités de sensibilisation
3. Les projets majeurs
4. Les communications
5. Relations publiques et dossiers politiques
6. La régie interne





1- La gouvernance et la vie associative

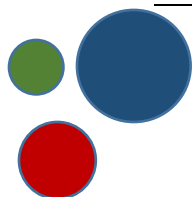
Assemblée générale annuelle

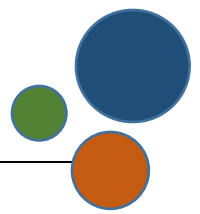
Le 14 novembre 2020, l'Afeas a tenu sa 54^e assemblée générale annuelle sur la plateforme Zoom. D'une durée de quatre heures, cette AGA a réuni 187 membres en règle. À cause de la pandémie et du report des assemblées générales locales et régionales, l'étude des propositions déposées par les régions a été reportée au congrès provincial 2021.

Conseil d'administration et Conseil exécutif

En 2020-2021, le conseil d'administration de l'Afeas, composé de dix administratrices représentant chacune des régions Afeas, a tenu 5 séances de délibération. Cinq de ces administratrices constituent le conseil exécutif provincial qui a tenu 16 séances.

Conseil exécutif	
Lise Courteau, présidente	Mauricie
Lise Morin-Vachon, 1 ^{re} vice-présidente	Québec-Chaudière-Appalaches
Manon Durand, 2 ^e vice-présidente	Lanaudière
Rachel Leduc, secrétaire	Montréal-Laurentides-Outaouais
Danielle Michaud, trésorière	Estrie
Administratrices	
Marielle Roy	Bas-St-Laurent-Gaspésie
Francine Chabot	Centre-du-Québec
Diane Doré	Hautes-Rivières
Suzanne Lefrançois	Richelieu-Yamaska
Christiane Gilbert	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau





Conseil d'administration et Conseil exécutif

En 2020-2021, le conseil d'administration provincial a mandaté dix comités de travail provinciaux composés de membres bénévoles de l'Association et de représentantes d'associations féministes partenaires. Les rapports de ces comités font état des dossiers traités sont exposés dans les pages qui suivent.

Soulignons que cette année, par mesure d'efficacité, le Conseil exécutif a été mandaté de prendre en charge les volets finances et gestion des risques qui faisaient l'objet de sous-comités de travail l'an dernier.

Rapport des comités

Conseil exécutif

Responsable : Lise Courteau, présidente

Membres

Lise Courteau, présidente (Mauricie)

Lise Morin Vachon, 1^{ère} vice-présidente (Québec-Chaudière-Appalaches)

Manon Durand, 2^e vice-présidente (Lanaudière)

Rachel Leduc, secrétaire (Montréal-Laurentides-Outaouais)

Danielle Michaud, trésorière provinciale (Estrie)

Appui du siège social :

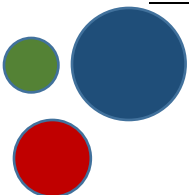
Pierrette Marcotte, directrice de projets (sans droit de vote, siège social)

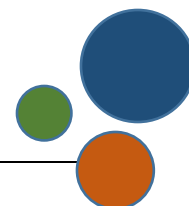
Lise Gratton, coordonnatrice administrative (sans droit de vote, siège social)

Mandat

En collaboration avec la coordonnatrice administrative et la directrice des projets, le Conseil exécutif provincial a le mandat de :

- Veiller au déploiement du plan stratégique 2019-2022 dans le respect de la mission et des valeurs de l'Afeas ;
- Faire des recommandations au Conseil d'administration (CA) provincial en ce qui concerne les décisions d'ordre stratégique ;
- Mettre en œuvre les décisions du Conseil d'administration ;
- Agir à titre de comité d'évaluation du rendement du Conseil d'administration, des administratrices, et des employées du siège social ;





- Agir à titre de **comité de gestion des risques et des finances** afin de proposer au CA le budget annuel ainsi que des mesures et des politiques visant la réduction ou l'élimination des risques organisationnels.

Réalisations

Le Conseil exécutif s'est réuni à 16 reprises, entre juillet 2020 et juin 2021, pour traiter les dossiers suivants :

- Bilan de l'impact COVID sur les activités Afeas
- Préparation de l'AGA de novembre 2020
- Révision des contrats des employées et des pigistes du siège social
- Révision des règles de régie interne
- Gestion des risques (2 instances régionales)
- Préparation du budget et des affectations des surplus 2020-2021 pour approbation par le CA
- L'image de marque : nouveau logo et nouveau slogan Afeas
- Révision de la politique pour les allocations régionales SACAIS et des quotes-parts des cotisations annuelles 2021-2022
- Études des rapports des comités provinciaux et des projets
- Révision du plan directeur 2019-2022 et des mandats des comités provinciaux
- Préparation du 55^e Congrès provincial

Perspectives 2021-2022

Le Conseil exécutif poursuivra l'exercice des cinq responsabilités inscrites au mandat dans la perspective de l'organisation du Congrès d'orientation prévu pour septembre 2022.

Comité Promotion-éducation-culture-action (PÉCA)

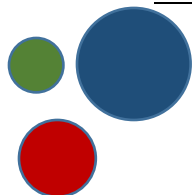
Responsable : Marianne Pertuiset-Ferland, responsable provinciale de la mobilisation

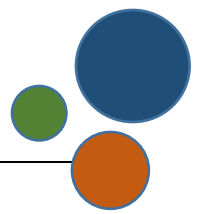
Membres

Johanne Blanchette (Mauricie)
Hélène Tremblay (Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau)
Francine Duchaine (Mauricie)
Lise Courteau (Mauricie)
Suzanne Lefrançois (Richelieu-Yamaska)
Diane Doré (Hautes-Rivières)

Mandat

- Susciter la participation aux concours Prix Azilda-Marchand et *Activités Femmes d'ici* ;



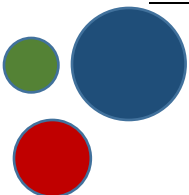


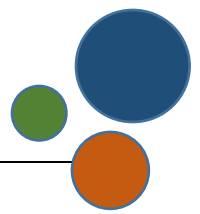
- Juger les documents des Afeas qui participent aux différents concours ou mettre en place un jury externe neutre pour juger lesdits documents ;
- Écrire et acheminer au Conseil exécutif les comptes rendus des séances du comité aussitôt la réunion terminée ;
- Participer à deux rencontres inter-comités à l'automne 2020 et au printemps 2021 ;
- Rédiger le rapport du comité pour le cahier de congrès ;
- Lors du congrès provincial 2021, prévoir le déroulement de la remise des prix et présenter le projet rassembleur ;
- Préparer ajouts au besoin pour le guide d'animation 2020-2022 ;
- Entreprendre des démarches afin de créer des liens de collaboration et des partenariats avec d'autres associations dont les valeurs concordent avec celles de l'Afeas, notamment des associations pour la protection de l'environnement, etc.
- Proposer des modèles de pétitions au niveau local et régional afin d'encourager les commerces à réduire le suremballage et les municipalités à améliorer leurs systèmes de recyclage et mettre en place un système de compostage ;
- Offrir un soutien aux Afeas locales et régionales dans leurs efforts de réduction de leur empreinte écologique, dans le cadre de la transition « L'Afeas devient durable », notamment en compilant un bottin de restaurants et de services traiteurs écoresponsables dans les différentes régions de l'Afeas ;
- Produire un bottin de ressources d'aide pour les femmes victimes de violence, à publier sur le site internet et à distribuer dans le cadre de l'OTM ;
- Rédiger un petit guide de conseils et de ressources, qui sera disponible sur le site internet, pour aider les femmes à gérer leur charge mentale ;
- Intégrer un volet promotion recrutement dans la mise en place de chaque activité ou projet du comité en vue de conserver et augmenter notre effectif.

Réalisations

Le Comité (en entier ou en sous-comités) s'est réuni à 11 reprises entre le 1^{er} septembre 2020 et le 30 juin 2021. Au cours de l'année 2020-2021, le comité PÉCA a réalisé les activités suivantes :

- Fait la mise à jour des règlements et critères pour les concours provinciaux (Prix Activité Femmes d'ici et Prix Azilda-Marchand) ainsi que des documents relatifs à ces concours à l'intention des instances Afeas ;
- Fait la promotion des deux concours provinciaux et jugé les candidatures reçues ;
- Préparé la remise de prix pour les deux concours lors du congrès 2021 ;
- Produit des outils complémentaires au Guide d'animation 2020-2022 à l'intention des membres Afeas et des instances locales et régionales, tels que :
 - Bottin de ressources pour les personnes victimes de violence (OTM)





- o Questionnaire d'auto-évaluation sur la charge mentale
 - o Guide de survie pour gérer la charge mentale
- Organisé deux activités à grand déploiement pour les membres Afeas et le public :
 - o 6 décembre 2020 : Conférence d'introduction sur les réalités des femmes autochtones, dans le cadre de l'OTM, en partenariat avec l'organisation Mikana
 - o 22 avril 2021 : Conférence « La dimension de genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques au Québec », avec la conférencière France Levert, dans le cadre du Jour de la terre, en partenariat avec le Réseau des femmes en environnement (RQFE) ;
- Organisé un atelier de fabrication de produits nettoyants écologiques pour nos membres, en partenariat avec le RQFE ;
- Participé aux rencontres de travail de l'inter-comité provincial ;
- Préparé la présentation des nouveaux éléments conçus par le comité pour la JARA, et fait la présentation lors de la journée d'appropriation de la JARA ;
- Intégré un volet promotion recrutement dans la mise en place de chaque activité ou projet du comité en vue de conserver et d'augmenter notre effectif

Perspectives 2021-2022

- Produire le « Guide d'animation 2022-2024 »
- Concevoir le concours « Capsules solutions », en faire la promotion, établir les critères d'évaluation
- Mettre sur pied un sous-comité Arts et culture féministe

Comité Formation

Responsable : Julie Boyer, coordonnatrice de la formation provinciale

Membres : responsables régionales de la formation

Annick Delabays (Centre du Québec)

Colette Lemieux (Estrie)

Diane Doré (Hautes-Rivières)

Josiane Grégoire Lenain (Montréal-Laurentides-Outaouais)

Lisette Gagnon (Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau)

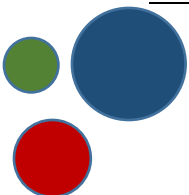
Georgette Boivin (Richelieu-Yamaska)

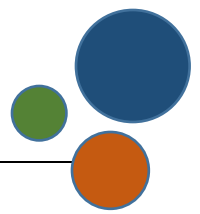
Louise Archambault (Mauricie)

Maryse Bruneau (Lanaudière)

Christine Marion (Québec-Chaudière-Appalaches)

Vacant (Bas-Saint-Laurent-Gaspésie)





Mandat

Sous la responsabilité de la coordonnatrice provinciale de la formation, et en lien avec les priorités du plan d'action 2019-2022 de l'Afeas, les membres de ce comité ont le mandat de :

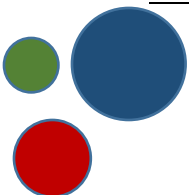
- Participer à la formation des responsables régionales de la formation ;
- Promouvoir la programmation des formations de renforcement des capacités et des ateliers d'éducation populaire auprès de leurs Afeas locales ;
- Coordonner le calendrier des formations régionales en collaboration avec la coordonnatrice provinciale de la formation ;
- Promouvoir le recrutement des animatrices régionales selon le profil recherché en diffusant les rôles et responsabilités auprès de leurs membres et de leur communauté ;
- Bien communiquer les informations sur les ateliers et les formations admissibles pour le remboursement SACAIS selon la politique établie auprès des Afeas locales ;
- En collaboration et en soutien avec leurs Afeas locales, administrer les évaluations des ateliers d'éducation populaire et des formations à remettre à la coordonnatrice provinciale de la formation ;
- Valider et acheminer au Comité exécutif les comptes rendus des séances du Comité ainsi que le rapport annuel, rédigés par la coordonnatrice provinciale de la formation ;
- Préparer la documentation pour la Journée d'accueil régionale annuelle (JARA).

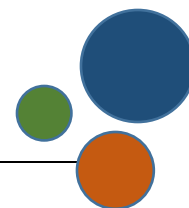
Réalisations

Le comité formation a tenu 6 rencontres entre octobre 2020 et juin 2021 et 3 membres du comité formation ont également assisté à 3 rencontres d'inter-comité. La nouvelle composition du comité et l'arrivée en poste d'une nouvelle coordonnatrice de la formation nous amène, au fil des rencontres, à établir un sentiment d'équipe.

Les rencontres du comité formation ont permis de faire face aux défis rencontrés dans les différentes régions en lien avec le volet de sensibilisation et d'éducation populaire. En privilégiant un mode d'échange qui vise la recherche de solutions, le travail collectif et participatif, nous avons formé un comité fort, gardant le cap sur ses objectifs pour relever les défis liés au changement. Devant la diversité du volet formation dans les différentes régions, nous avons cherché à créer un comité qui tire sa force par le sentiment d'équipe et l'échange entre les régions, pour maintenir une cohérence associative, tout en laissant place aux couleurs et particularités de chaque instance en ce qui a trait aux activités éducatives.

C'est dans ce contexte de valorisation du travail d'équipe et de collaboration qu'a été soutenue la proposition de coanimation des ateliers régionaux. Deux animatrices se





divisant les tâches liées à l'animation et au soutien technique a permis une meilleure adaptation au format virtuel et le partage d'expertise. Lors de la planification d'un atelier, certaines régions ont ouvert l'invitation à l'équipe de responsables de formation qui souhaiteraient assister en tant qu'observatrices.

Les défis amenés par les restrictions socio-sanitaires ont grandement ralenti l'offre d'ateliers régionaux. Cependant, les fréquentes rencontres de comité et les échanges entre les responsables régionales et la coordonnatrice provinciale de la formation ont permis de partager sur les difficultés rencontrées et amorcer des réflexions pour les surmonter. Le comité a également développé et révisé plusieurs outils de travail afin de faciliter la transition vers des ateliers virtuels et pour simplifier les suivis entre les instances régionales et provinciale. Le comité formation et l'équipe du siège social ont œuvré à assurer la continuité de l'offre d'ateliers et de formations dans une période de grands changements.

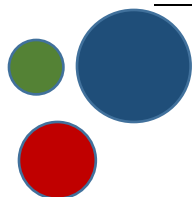
Perspectives 2021-2022

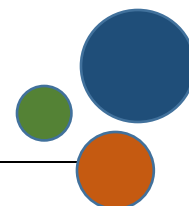
Nous prévoyons pour l'année à venir une offre hybride d'ateliers et de formations virtuels et présentiels. Bien qu'au niveau provincial il soit plus accessible de maintenir le format virtuel, nous permettant de rejoindre les membres sans enjeux de distance géographique, les Afeas régionales pourront offrir des ateliers dans le format qui leur convient le mieux, en respect des mesures sanitaires.

Le comité se penchera sur différentes pratiques et outils liés à l'animation d'ateliers virtuels, afin d'être en constante amélioration. Ainsi, la coanimation continuera d'être une formule encouragée lors de rencontres virtuelles. La coanimation et l'observation des paires pourraient également favoriser l'intégration de nouvelles membres à l'équipe, en épaulant leur apprentissage des techniques d'animation.

Nous visons à continuer la consolidation de l'expertise collective des animatrices régionales et favoriser le partage d'expérience dans l'équipe. Dans cette optique, une nouvelle formule d'échange de pratique viendra compléter l'offre de formation aux animatrices sous forme de soutien par les paires. Nous poursuivrons également l'objectif d'augmenter l'aisance des animatrices sur zoom et de soutenir l'équipe d'animatrices et de responsables de la formation dans l'usage des outils liés aux technologies de l'information et des communications.

Le comité devra également développer des stratégies pour susciter et maintenir l'intérêt des membres pour les ateliers de sensibilisation et d'éducation populaire, et pour faire rayonner les activités éducatives et la mobilisation des membres.





Comité Renouveau

Responsable : Marianne Pertuiset-Ferland, responsable provinciale de la mobilisation

Membres

Johanne Blanchette (Mauricie)

Hélène Tremblay (Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau)

Francine Duchaine (Mauricie)

Lise Courteau (Mauricie)

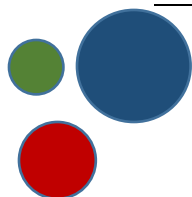
Mandat

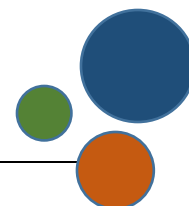
- Concevoir et mettre en œuvre une campagne de recrutement intergénérationnelle ;
- Développer, en collaboration avec le comité formation, un programme de mentorat pour soutenir la relève ;
- Mettre sur pied un comité consultatif jeunesse pour élaborer un programme «Génération Égalité» ;
- Créer du contenu sur le groupe Facebook privé de l'Afeas (lorsque le comité Consultatif jeunesse sera formé, il pourra collaborer avec le comité Renouveau pour l'élaboration de contenu) ;
- Valider et acheminer au Comité exécutif les comptes rendus des séances et rapport annuel du comité, rédigés par la responsable de mobilisation provinciale.
- Préparer les documents pour la journée provinciale d'appropriation des animations JARA.

Réalisations

Le Comité (en entier ou en sous-comités) s'est réuni à 8 reprises entre le 1^{er} septembre 2020 et le 30 juin 2021 pour réaliser les activités suivantes :

- Création du concours Génération égalité : Capsules solutions afin de renforcer la solidarité intergénérationnelle, d'augmenter la visibilité de l'Afeas, et de faciliter le recrutement.
- Mise sur pied du programme de jumelage Grandes sœurs Afeas, avec l'appui de Julie Boyer, coordonnatrice provinciale de la formation.
- Gestion du groupe Facebook Génération égalité et publication de contenu pertinent.
- Production l'ABC de l'Afeas, un document visant à faciliter l'accueil des nouvelles membres, à améliorer la rétention et l'implication de celles-ci dans les postes bénévoles, et à permettre aux membres de mieux connaître et comprendre le fonctionnement de l'Afeas et les opportunités d'implications.
- Participation aux rencontres de travail de l'inter-comité provincial.
- Conception des nouveaux éléments pour l'inter-comité provincial et présentation d'outil d'animation à la journée d'appropriation de la JARA.





Perspectives 2021-2022

- Le comité sera pris en charge par la nouvelle responsable provinciale du recrutement et de la gestion des bénévoles
- Participer au recrutement d'un comité consultatif jeunesse pour élaborer un programme « Génération Égalité »
- Apporter du soutien, au besoin, pour le programme de jumelage Grandes sœurs Afeas

Comité Revue Femmes d'ici

Responsable : Lise Courteau, présidente provinciale

Membres

Huguette Dalpé, secrétaire-coordonnatrice

Joëlle Cardonne, adjointe

Doris Milot, adjointe

Mandat

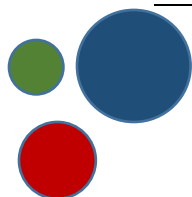
- Produire 4 numéros de la revue Femmes d'ici : automne et hiver 2020, printemps et été 2021.
- Publier des articles qui reflètent la vision et la mission de l'Afeas en lien avec le plan d'action.
- Solliciter les instances régionales pour la production d'articles pour la chronique *Nouvelles des régions*.
- Écrire et acheminer au Conseil exécutif les comptes rendus des séances du comité.
- Préparer les documents pour la JARA (Journée d'accueil régionale annuelle).

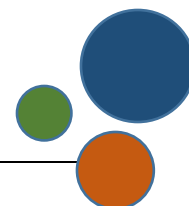
La revue Femmes d'ici est un outil essentiel d'information et de communication pour les membres Afeas. Elle doit refléter ce qui se passe à l'Afeas et demeurer un outil de promotion pour faciliter le recrutement de nouvelles membres.

Réalisations

Le comité a tenu cinq rencontres durant l'année. La première s'est tenue en juillet 2020 pour planifier l'ensemble des quatre numéros. Les quatre autres réunions se sont tenues en septembre et décembre 2020 et février et mai 2021. Toutes les réunions se sont déroulées en mode virtuel sur la plateforme Zoom. À chaque réunion, nous évaluons la revue qui vient de paraître, puis, pour le prochain numéro, nous lisons et corrigeons les articles reçus des chroniqueuses et des rédactrices, nous décidons des titres de manchette et proposons des photos pour la page couverture.

Le comité a décidé de poursuivre le concours d'écriture pour une deuxième année en ne proposant aucun thème. Les participantes pourront écrire sur un sujet qui les touche tout en respectant la mission, la vision et l'orientation de l'Afeas.





L'équipe de la revue a aussi pris la décision de continuer les rencontres virtuelles, à part celle du mois de juillet où nous nous réunirons en présence. Même si nous constatons que les réunions virtuelles ont un très bon côté, nous ressentons le besoin de nous rencontrer au moins une fois par année.

Nous tenons à remercier toutes les membres pour l'intérêt qu'elles portent à la revue. Tous les commentaires, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont pris en compte. Nous demeurons à l'écoute et faisons de notre mieux pour répondre à vos demandes.

Merci aux membres du comité : Huguette pour cette complicité qui ne se dément pas et pour son travail si efficace, Joëlle et Doris pour avoir rejoint notre équipe et pour s'être intégrées rapidement et activement. C'est toujours dans le plaisir que nous faisons notre travail sérieusement. Nous demeurons une équipe du tonnerre !

Comité Résolutions

Responsable : Lise Courteau, présidente provinciale

Membres

Nicole Comtois, adjointe

Manon Durand, adjointe

Marie-Paule Godin, personne-ressource

Mandat

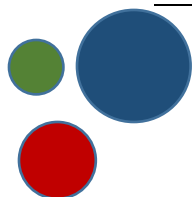
Les membres du comité des résolutions ont pour mandat de :

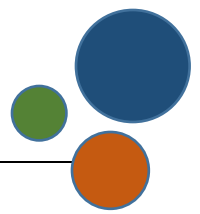
- Vérifier si les propositions reçues des Afeas régionales sont conformes aux critères de recevabilité adoptés annuellement par le conseil d'administration provincial.
- Préparer les états de fait pour chaque proposition, ou bloc de propositions, qui ont été jugées recevables à être présentées dans le document de travail.
- Réviser et proposer des règles de procédure pour l'étude des propositions en plénière.
- Réviser et proposer les critères de recevabilité pour la prochaine année.
- Faire des recommandations au conseil d'administration provincial si le besoin s'en fait sentir.

Réalisations

Rencontre du 7 juin 2019

Au total, nous avons reçu, avant la réunion, 7 propositions venant des Afeas régionales Estrie et Richelieu-Yamaska. Ces propositions ont été jugées recevables et seront inscrites au document de travail pour étude par les membres.





Quatre avis de motion et 12 modifications aux statuts et règlement ont été adoptés par le conseil d'administration provincial et seront ratifiés par les membres durant le congrès virtuel 2021.

Une dernière proposition nous a été adressée plus tard venant du comité PÉCA provincial. Après consultation auprès de notre personne-ressource, Marie-Paule Godin, nous avons accepté cette proposition qui répondait aux critères de recevabilité.

Notre tâche consiste à rédiger des états de fait qui se rapportent directement aux demandes afin que l'étude soit plus facile. Pour cela nous nous rapportons aux « attendus » et « considérants » qui font partie des propositions envoyées par les régions après l'adoption en assemblées générales annuelles régionales. Les trois membres du comité se sont partagé la tâche pour la rédaction.

Critères de recevabilité

Cette année, le comité a révisé les critères permanents de recevabilité et a fait une recommandation au conseil d'administration pour les rendre plus faciles à comprendre. De plus, comme le congrès 2022 sera un congrès d'orientation, nous avons recommandé de ne conserver qu'un seul critère pour ce congrès, soit celui concernant les avis de motion et les propositions de régie interne.

Règles de procédure

En partant du principe que toutes les participantes auront lu les états de fait en entier, aucun résumé ne sera fait. Les avis de motion et les propositions de régie interne ne feront pas l'objet de discussion. Il y aura des salles de discussion virtuelles pour l'étude des huit (8) autres propositions.

Remerciements

Merci à toutes celles qui ont pris du temps pour rédiger des propositions en cette année si particulière. Vous faites avancer les choses. Merci à toutes les femmes qui, souvent sans même le savoir, donnent aide et soutien. Merci à mes compagnes pour leur travail, leur disponibilité et leur enthousiasme.

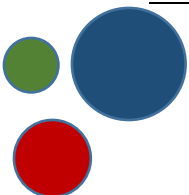
Bonnes délibérations !

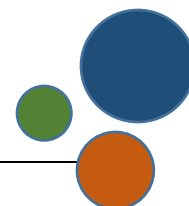
Inter-comité provincial

Responsable : Pierrette Marcotte, directrice de projets

Membres : Représentantes des comités provinciaux :

- Promotion-Éducation-Culture-Action
- Formation
- Revue Femmes d'ici
- Renouveau
- Résolution





Mandat

Dans le respect des priorités du plan stratégique 2019-2022, l'inter-comité provincial a pour mandat de :

- Instaurer une synergie de travail entre les comités provinciaux en cohérence avec les dossiers prioritaires du plan d'action 2019-2022 ;
- Concevoir la documentation de la séance d'appropriation de la Journée d'accueil régionale annuelle 2021 (JARA) ;
- Animer la séance d'appropriation destinée aux instances régionales Afeas en mai 2021.

Réalisations

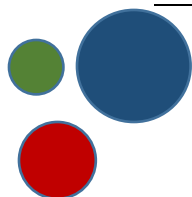
La Journée d'accueil régionale annuelle (JARA) a pour but de rassembler les administratrices des Afeas locales au niveau de leur région en vue de leur transmettre toute l'information pertinente pour la préparation de leur programmation annuelle d'activités d'éducation et d'action sociale. Afin de soutenir les instances régionales dans cette transmission, l'inter-comité prépare, à chaque année, une trousse d'outils d'animation où sont transmises toutes les informations pour l'administration du mouvement Afeas ainsi que les grands dossiers d'actions collectives pour la mobilisation des membres à travers le Québec.

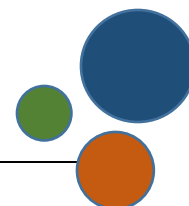
L'inter-comité s'est réuni à deux reprises en 2020-2021 soit le 26 octobre 2020 et le 12 avril 2021. Ces réunions ont servi à prendre connaissance de l'évaluation de l'édition JARA 2020 en vue d'apporter les améliorations pour l'animation virtuelle de la séance d'appropriation 2021. Chaque sous-comité s'est vu attribué la tâche de concevoir un outil d'animation pour constituer la trousse d'animation JARA 2021 à l'intention des instances régionales.

La séance d'appropriation s'est tenue virtuellement le 15 mai 2021 où 43 représentantes régionales étaient présentes.

Perspectives 2020-2021

L'inter-comité reprendra ses travaux le 25 octobre 2021 pour préparer l'édition JARA 2022. Cette année, l'inter-comité devra harmoniser le contenu de la trousse d'information et d'animation dans la perspective du 56^e Congrès annuel provincial de septembre 2022, un Congrès de réflexion et d'orientation sur l'état des lieux du mouvement Afeas et de son avenir.





2- Activités d'éducation

Chaque année, l'Afeas produit plusieurs outils dans le cadre de sa mission d'éducation et d'information. Elle vise à sensibiliser et informer ses membres, de même que les femmes de leur communauté, quant à leurs droits et responsabilités, en tant que femmes, mères travailleuses et citoyennes.

2.1 Guide d'animation

Le guide d'animation 2020-2022, produit par le nouveau comité *Promotion-éducation-culture-action* (PÉCA), vise à soutenir le travail d'animation et de sensibilisation des Afeas locales et régionales lors de leur programmation annuelle d'*Activités Femmes d'ici*. Ce nouveau guide, d'une durée de deux ans, comporte deux parties :

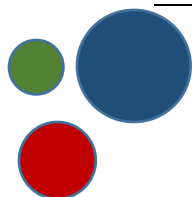
Partie 1 – L'environnement et les femmes

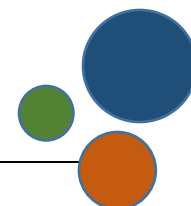
Soucieuse de la question de l'environnement, le dossier présente des informations sur le réchauffement climatique, analyse l'impact de la dégradation de l'environnement sur la condition de vie des femmes et de leur famille et questionne l'impact des femmes sur l'environnement du point de vue de leur présence dans les instances décisionnelles notamment.

Partie 2 – Activités de sensibilisation

Chaque année, les Afeas locales et régionales organisent dans leurs communautés des activités thématiques de sensibilisation pour informer et faire évoluer les mentalités vers l'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes. Voici les quatre grands thèmes abordés au cours des années 2020-2022 :

- **Projet rassembleur** - Le projet rassembleur, *L'Afeas devient durable*, propose un questionnement au sein de l'Afeas sur l'environnement et apporte des solutions pratiques, à portée de mains pour l'ensemble de ses membres et de la population.
- **Opération Tendre la main** - Sous le thème *Le ruban blanc*, l'Afeas revient aux éléments fondateurs de l'Opération Tendre la main, créée en 1997, pour dire « Assez, c'est assez. Non à la violence! »
- **Journée internationale des droits des femmes** - Cette année, la journée a souligné *L'avancée des droits des femmes au Québec et à travers le monde*, en traçant un portrait du militantisme à l'ère du numérique.
- **Journée du travail invisible** - Sous le thème *Et vous, votre charge mentale?*, l'activité en propose une définition et montre comment la pandémie en cours a augmenté cette charge pour les femmes.





2.2 Programmation d'ateliers et de formations 2020-2021

L'année 2020-2021 a bien sûr été marquée par beaucoup de changements et imprévus liés à la crise sanitaire. L'Afeas a rapidement adapté son offre de formations et ateliers pour que les activités puissent être maintenues virtuellement, et ainsi respecter les mesures sanitaires de la santé publique. Cette adaptation nous a amenées à bonifier la programmation de plusieurs ateliers pratiques liés à l'usage des nouvelles technologies pour accompagner les membres qui le souhaitent à s'initier à de nouveaux outils ou développer une plus grande aisance. Un soutien technique en continu offert par le siège social a permis de rejoindre un nombre croissant de membres qui se sont tranquillement habitués aux rencontres virtuelles et qui ont souvent même apprécié de pouvoir se réunir sans se déplacer.

Durant l'année 2020-2021, nous avons tenu 93 ateliers, formations ou activités, dont 7 ateliers régionaux. Nous avons eu un total de 1 475 participations, représentant donc une moyenne de 16 participantes par activité.

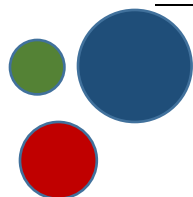
Nombre d'ateliers et de participantes par session

Automne 2020	Hiver 2021	Printemps 2021	Total
26 ateliers	39 ateliers	28 ateliers	93 ateliers
701 inscriptions	616 inscriptions	491 inscriptions	1808 inscriptions
566 participations	535 participations	374 participations	1475 participations

Nombre de participations par Afeas régionale

Région Afeas	Nombre de participations
Gaspésie – Bas-Saint-Laurent	38
Centre-du-Québec	119
Estrie	137
Hautes-Rivières	16
Lanaudière	36
Mauricie	183
Montréal – Laurentides – Outaouais	220
Richelieu – Yamaska	162
Saint-Jean – Longueuil – Valleyfield	1
Saguenay – Lac-Saint-Jean - Chibougamau	206
Québec – Chaudière-Appalaches	142
Non-membres	10
Information non disponible	205

Le taux d'appréciation, montré par les sondages des participantes faisant suite à chaque activité, est très élevé : tous les ateliers ont une moyenne d'appréciation globale entre 4,0/5



et 4,8/5. Différents critères sont évalués : intérêt du thème, pertinence de l'activité, qualité de l'animation et du contenu, type d'activité et méthodes d'enseignement utilisés, durée de l'activité et nombre de participantes. Les commentaires reçus, que ce soit via le sondage ou autre, nous permettent d'être en constante amélioration et de nous adapter aux besoins des membres des différentes instances Afeas.

2.2.1 Sensibilisation, éducation populaire et vie associative

L'Afeas accorde une grande importance à la sensibilisation de ses membres et des citoyen.ne.s sur des sujets d'actualités qui touchent les femmes ou des enjeux liés l'égalité des genres. Plusieurs ateliers sont développés, conçus et offerts aux membres grâce à la contribution du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales. Différentes formules interactives sont proposées et permettent l'échange entre les membres afin de se positionner et se mobiliser autour des thèmes abordés.

2.2.2 Ateliers de sensibilisation régionaux

Les Afeas régionales ont tenu 7 ateliers virtuels de sensibilisation et d'éducation populaire. C'est le thème « Charge mentale et appauvrissement des femmes » qui a retenu l'attention :

- Deux ateliers ont été organisés dans la région du Centre-du-Québec
- Trois ateliers ont été organisés dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau
- Un atelier a été organisé dans la région de Richelieu-Yamaska

L'atelier « Pourquoi choisir la solidarité féminine », animé par Pierrette Marcotte, a été organisé par la région de Québec-Chaudière-Appalaches.

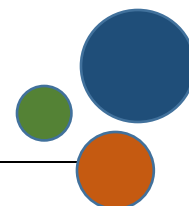
2.2.3 Ateliers de sensibilisation provinciaux

Des ateliers inter-régionaux ont été offerts par le siège social pour permettre aux membres de participer à des activités et se réunir autour de sujets d'actualités liés à la mission de l'Afeas.

Puisque certaines régions Afeas n'ont pas été en mesure d'offrir les ateliers de sensibilisation et afin de pallier les impacts des mesures sanitaires, l'Afeas provinciale a offert à toutes membres le désirant de se joindre aux séances d'appropriation des contenus « Charge mentale et appauvrissement des femmes » et « Femmes et environnement ». L'atelier « Pourquoi choisir la solidarité féminine » a également été offert au niveau provincial, à 12 membres de différentes régions.

➤ Opération Tendre la Main (25 novembre au 6 décembre 2020)

Dans le cadre de l'OTM, l'Afeas a entrepris un partenariat avec l'organisme Mikana afin d'offrir gratuitement aux membres Afeas et au public une conférence d'introduction aux réalités des femmes autochtones, le 6 décembre 2020 pour clôturer l'OTM 2020. La



conférence a été reprise à nouveau le 3 février 2021. Au total, 216 personnes étaient inscrites à la conférence du 6 décembre, et 52 personnes se sont inscrites à la reprise du 3 février.

➤ **Journée internationale des droits des femmes (8 mars) et Journée du travail invisible (6 avril)**

Pour souligner ces deux dates phares, l'Afeas provinciale a organisé, avec la collaboration du Comité inter-associations pour la valorisation du travail invisible (CIAVTI), une série de cinq panels, diffusés en direct sur Zoom, sur des thèmes touchant le travail invisible des femmes :

- 8 mars 2021 : Travail invisible des femmes dans le monde
- 16 mars 2021 : Travail invisible des femmes immigrantes
- 23 mars 2021 : Travail invisible des personnes proche aidantes
- 30 mars 2021 : Travail invisible des productrices agricoles
- 6 avril 2021 : 21^e Journée du travail invisible

Infos détaillées dans le rapport du Comité inter-associations sur la valorisation du travail invisible en page 33 de ce document.

➤ **Femmes et environnement**

À l'occasion du *Jour de la Terre*, le 22 avril 2021, nous avons développé un partenariat avec le Réseau des femmes en environnement (RQFE) pour l'organisation d'une conférence virtuelle gratuite pour nos membres et pour le public : « La dimension de genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques au Québec », avec la conférencière France Levert. Cette activité a réuni 53 personnes.

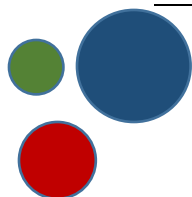
Également, pour souligner le thème *Femmes et environnement*, l'atelier « Fabrication de produits nettoyants écologiques », a été offert à nos membres par le Réseau des femmes en environnement le 24 mars 2021, et a attiré 15 participantes.

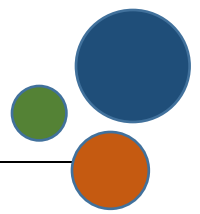
2.2.4 Ateliers provinciaux de renforcement des capacités organisationnelles

Dans le cadre du projet *Femmes solidaires dans le renouveau* et grâce à la contribution financière du Ministère Femmes Égalité des Genres Canada, plusieurs ateliers et formations de renforcement des compétences visent à outiller et soutenir les instances locales et régionales de l'Afeas dans leur organisation associative.

➤ **Grandes sœurs Afeas : programme de mentorat pour la relève**

Cette année, l'Afeas a inauguré son nouveau programme de mentorat *Grandes sœurs Afeas* en offrant une séance d'information pour les membres et non-membres. Deux séances d'information ont rejoint 37 personnes dont 16 membres ont par la suite pris part à la « Formation et activité de jumelage » *Petites sœurs et grandes sœurs*.





➤ **Groupe de codéveloppement et ateliers complémentaires**

Cette année, dans le but de faire une transmission de compétences entre les bénévoles de l'Afeas, nous avons instauré la pratique du codéveloppement professionnel selon l'approche Paillette et Champagne. Un atelier d'introduction à cette méthode a réuni 15 participantes. Un premier groupe a vu le jour en janvier 2021, et 6 Aféassiennes se sont réunies pour 5 séances dans le but de partager et résoudre différentes préoccupations, problématiques qui concernent leur rôle au sein de leur Afeas, ou encore pour obtenir de l'aide dans le développement de leurs projets. Afin que les membres du groupe puissent progresser de façon efficace dans leurs interventions, deux autres ateliers ont été offerts pour soutenir les techniques du codéveloppement soit :

- L'écoute active : 3 représentations, 40 participantes
- L'art de questionner avec impact et bienveillance : 2 représentations, 24 participantes

➤ **Technologies de l'information et des communications**

Plusieurs ateliers ont été offerts afin d'initier les membres à des outils liés aux technologies de l'information et des communications, ou pour leur permettre d'en perfectionner leur utilisation. Pour pouvoir maintenir un maximum d'activités en respectant les restrictions imposées par la crise sanitaire, nous avons soutenu les membres afin qu'elles soient en mesure d'utiliser Zoom, que ce soit en tant que participante à une rencontre, en tant qu'animatrice d'une rencontre ou en tant que responsable du compte Zoom de leur région.

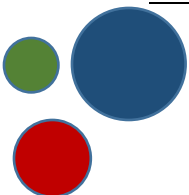
- Participer à une réunion Zoom : 4 représentations, 46 participantes
- Animer une réunion Zoom : 3 représentations, 38 participantes
- Pratiques Zoom pour animatrices : 13 participantes
- Programmer une réunion Zoom : 2 représentations, 26 participantes

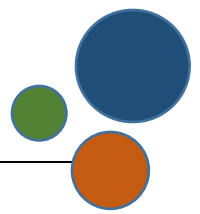
D'autres ateliers ou formations portaient sur des outils utiles à la gestion et l'organisation associative, afin de les utiliser efficacement.

- Utilisation de Google disque : 16 participantes
- Outils de sondage et de votes virtuels : 12 participantes
- Introduction à Excel : 8 représentations, 56 participantes
- Création et gestion d'une page Facebook associative, par La Puce ressource informatique : 2 représentations, 24 participantes

Une collaboration avec l'organisme Techno Culture Club (projet Alphanumérique) a permis d'offrir plusieurs ateliers de sensibilisation sur la citoyenneté virtuelle et sécurité numérique.

- Sécurité en ligne : 2 représentations, 31 participantes
- Reconnaître et se protéger de l'hameçonnage : 2 représentations, 26 participantes





- Mon contenu en ligne m'appartient-il ? : 2 représentations, 26 participantes
- Introduction au concept de l'infonuagique : 1 représentation, 21 participantes

➤ **Gouvernance d'un conseil d'administration**

Afin de soutenir les administratrices des conseils d'administration des différentes instances ou les membres qui souhaiteraient le devenir, nous avons proposés différents ateliers et formations sur les rôles et responsabilités des administratrices, ainsi que sur des aspects pratiques liés aux tâches à accomplir.

- Gouverner c'est prévoir - rôles et responsabilités légales et financières des administratrices Afeas : 2 représentations, 56 participantes

Les trésorières des instances Afeas, les membres impliquées dans la préparation des budgets et états financiers, ainsi que celles intéressées par le sujet ont pu s'inscrire à différents ateliers offerts. Ces ateliers ont permis d'acquérir les bases afin d'utiliser un nouvel outil pour faciliter la comptabilité des instances Afeas.

- Budgets et états financiers, les préparer et en faire le contrôle : 2 groupes, 22 participantes
- Faciliter la comptabilité avec un outil performant et convivial : 4 représentations, 42 participantes
- Séance de questions et réponses sur le nouvel outil : 14 participantes

L'atelier, « Les sources de financement public pour les Afeas régionales et locales », a été offert à deux groupes (totalisant 17 participantes). L'atelier « Comment présenter une demande de subvention » a permis de soutenir concrètement 12 membres d'instances locales et régionales à préparer une demande au *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés*.

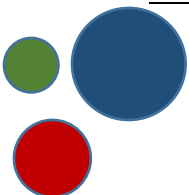
➤ **Vie démocratique et pratiques associatives**

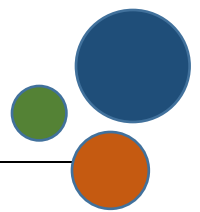
Plusieurs ateliers sont proposés à nos membres afin de soutenir nos pratiques associatives pour améliorer la vie démocratique de l'Afeas.

L'atelier en deux parties « Participer efficacement à la prise de décision », animé par Lise Courteau, a été offert à 2 groupes (40 participantes au total). Il vise à améliorer la vie démocratique en permettant aux membres de parfaire leurs connaissances et leurs habiletés sur la préparation et la rédaction d'une proposition ainsi que sur le processus de prise de décision collective.

Deux représentations de l'atelier « Les états financiers de l'Afeas : pouvoir les lire, les comprendre et poser les bonnes questions » ont permis à 16 membres de se préparer pour analyser des états financiers lorsqu'ils leur sont présentés.

L'instauration de nouvelles politiques de régie interne a impliqué la tenue des ateliers « Politique de traitement des plaintes » et « Politique de prévention contre le





harcèlement », qui ont réunis 27 membres. Également dans l'objectif d'avoir de meilleures pratiques pour gérer les différends, une collaboration avec l'organisme Équijustice a été établie pour transmettre leur expertise en méditation citoyenne à nos membres. Au total, 50 membres ont participé à trois représentations de l'atelier « Comprendre, gérer et prévenir les conflits ».

Deux formations ont été développées pour soutenir l'implantation de nos pratiques d'évaluation : « Formation pour les responsables locales du bilan trimestriel », avec quatre prestations et 64 participantes, et « Formation pour les responsables régionales des bilans mensuels », qui a été offert une fois et a rassemblé 11 participantes.

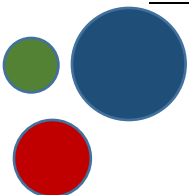
➤ **Formation et accompagnement des animatrices régionales**

Plusieurs ateliers et formations ont été prodigués aux animatrices bénévoles pour faciliter leurs tâches administratives et enrichir leur pratique d'animation. Les séances d'appropriation de contenu ont permis aux animatrices de bien cerner les enjeux des ateliers de sensibilisation et de recevoir la documentation (présentation, grille d'animation, références et matériel complémentaire).

- Rôles et responsabilités des animatrices et responsables régionales de formation Afeas : 21 participantes
- Techniques d'animation de groupe : 22 participantes
- Séance d'appropriation « Charge mentale et appauvrissement des femmes » : 32 participantes
- Séance d'appropriation « Femmes et environnement » : 2 représentations, 36 participantes

La séance d'appropriation « Les incontournables de la Journée d'accueil régionale annuelle » a réuni les animatrices et présidentes régionales afin qu'elles soient pleinement outillées pour la retransmission des informations fournies par les comités de travail provinciaux à leurs Afeas locales pour faciliter leur programmation annuelle locale.

Nous avons également proposé des ateliers pratiques sur les manipulations de la plateforme Zoom liées à l'animation. La formule individuelle ou semi-individuelle leur a ainsi permis de faire des essais et de se préparer pour animer virtuellement.



3- Projets majeurs

Durant l'année qui vient de s'écouler, l'Afeas a mené de front trois projets provinciaux majeurs en soutien aux activités de mobilisation de ses membres et à la création de partenariats.

3.1 Femmes solidaires dans le renouveau – l'an 2

Soutenu par le Ministère Femmes et Égalité des genres Canada pour une deuxième année, ce projet permet au mouvement Afeas de renforcer ses capacités organisationnelles afin de poursuivre sa mission pour une égalité pleine et entière entre les femmes et les hommes. En 2020-2021, une programmation d'ateliers de formation a été offerte dans 6 volets aux membres en vue de soutenir leur travail de bénévolat:

- **Les communications** : technologies de l'information et des communications
- **La gestion des ressources humaines et la gouvernance** : rôles et responsabilités légales et financières des administratrices, politiques de gouvernance, mise sur pied du programme des Grandes sœurs, programme de mentorat des bénévoles
- **La gestion opérationnelle** : gestion des risques - politique de traitement des plaintes
- **La gestion financière** : comptabilité des Afeas et sources de financement publiques
- **Mesures d'évaluation et de rendement** : les bilans mensuels régionaux et trimestriels locaux
- **Revendications** : techniques d'animation et codéveloppement des animatrices régionales, appropriation de contenu d'éducation populaire sur le travail invisible des femmes, préparation de propositions aux congrès régionaux et provinciaux (participer efficacement à la prise de décision).

Le déploiement de ces activités a été rendu possible grâce au travail des bénévoles des comités provinciaux « Formation » et « Renouveau », soutenus par notre coordonnatrice provinciale de la formation et de notre responsable provinciale de la mobilisation.

Par ailleurs, une séance de consultation des présidentes régionales et des administratrices provinciales s'est tenue le 25 janvier 2021 afin de faire un diagnostic sur le niveau des capacités des instances Afeas dans neuf (9) volets de l'organisation. Ce diagnostic nous permet de planifier la programmation d'activités éducatives des deux prochaines années, afin d'élever à une échelle supérieure, au terme du projet, le niveau des capacités évaluées à l'échelle 1 et 2 cette année.

Le tableau qui suit indique les niveaux de capacités évaluées, au point de départ du projet, par les instances régionales.

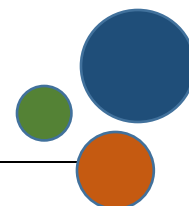
Volet organisationnel	Niveau de capacité évalué*
1. Planification stratégique La manière dont l'organisme énonce sa mission, sa vision et l'ensemble de mesures cohérentes visant à réaliser ses grands objectifs.	2
2. Planification et mise en œuvre des programmes La manière de planifier et de mettre en œuvre les programmes et les services, y compris l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+).	2
3. Planification opérationnelle Les infrastructures et les processus opérationnels et de gestion des risques qui ont une incidence sur la capacité de l'organisme à fonctionner efficacement.	2
4. Gestion des ressources humaines et gouvernance Les capacités, l'expérience, le potentiel et l'engagement collectifs du personnel, de l'équipe de gestion, des membres du conseil d'administration et des bénévoles de l'organisme.	2
5. Gestion financière Les systèmes et les processus qui garantissent que l'organisme dispose de ressources financières suffisantes pour fonctionner de manière durable.	2
6. Développement des réseaux et des partenariats La capacité de l'organisme à établir des réseaux et des partenariats. Préciser la profondeur et l'ampleur des partenariats.	1
7. Communications Les moyens utilisés par l'organisme pour sensibiliser les collectivités avec lesquelles elle travaille et l'ensemble du public à sa cause et à ses buts.	2
8. Mesure et évaluation du rendement et innovation La manière dont l'organisme effectue la mesure et l'évaluation du rendement, les systèmes de gestion de l'information dont elle dispose et les pratiques innovantes qu'elle applique.	1
9. Revendication S'il y a lieu — pour les organismes de revendication	1
* (1) Nécessité évidente d'augmenter les capacités (2) Niveau de base des capacités en place (3) Niveau modéré de capacité en place (4) Haut niveau de capacité en place (5) Sans objet	

Les impacts du projet

- **Le rapprochement des instances : des communications plus ouvertes et efficaces**

L'appropriation des technologies des communications a permis de décroiser les instances locales et régionales en les rapprochant de l'instance provinciale et de l'équipe du siège social tout en défiant les règles de distanciation causées par la pandémie. Ceci a permis d'améliorer les communications internes pour la transmission des informations et les échanges de consultation.

Les années 3 et 4 du projet seront consacrées à l'amélioration des communications externes en matière de stratégies de relations publiques tout en poursuivant les améliorations des processus de communications internes entre les membres et les instances.



- **De nouveaux partenaires d'expertise à la transmission des savoirs**

La structuration du programme d'activités éducatives en volets d'éducation populaire et de renforcement des capacités organisationnelles nous a permis de créer plusieurs nouveaux partenariats avec des organismes externes dont l'expertise a été mise à profit au sein du mouvement Afeas. En plus de l'offre d'activités éducatives diffusée en début d'année, qui a été en majeure partie conçue et prodiguée par l'équipe du siège social (Julie Boyer, Pierrette Marcotte, Marianne Pertuiset-Ferland et Lise Courteau), plusieurs autres ateliers ont été ajoutés en cours de route faisant appel à l'expertise des six organismes suivants : Équijustice, Techno Culture Club, Mentorat Québec, Réseau des femmes en environnement, La Puce-ressource informatique et Guylaine Jacques de Tandem International du Cégep Beauce-Appalaches.

Perspectives 2021-2022

Le volet de renforcement des capacités organisationnelles de la programmation d'activités éducatives 2021-2022 a été conçu en tenant compte des besoins exprimés par les membres et les bénévoles de l'Association. Les thématiques font l'objet d'une publication promotionnelle qui est diffusée par la poste à toutes les membres de l'Afeas en août 2021.

Dans le cadre des formations, l'accent sera mis sur le recrutement et la rétention des membres et des bénévoles, tout en poursuivant le renforcement des capacités organisationnelles en matière de gouvernance et de mesures de rendement.

Les outils d'évaluation, tels les questionnaires des bilans mensuels régionaux et trimestriels locaux, seront revus de façon à faciliter la cueillette de données d'évaluation des progrès en matière de capacités organisationnelles dans les neuf volets évalués en janvier 2020 par les instances régionales.

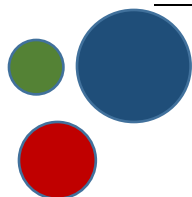
3.2 *Programme Nouveaux horizons pour aînées et le virage technologique de l'Afeas*

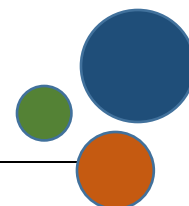
En cette année de pandémie, l'Afeas a pu profiter de l'aide du programme *Nouveaux Horizons pour aînées (PNHA)*, financé par Services Canada, pour la mise à jour des infrastructures technologiques des Afeas locales.

L'objectif de notre projet était d'accompagner les aînées de 55 ans et plus qui représentent près de 80 % de nos 7 000 membres à l'échelle provinciale, à prendre le virage numérique afin d'éviter l'isolement durant le confinement exigé par la santé publique pour vaincre la Covid-19, en leur permettant de poursuivre leurs activités d'implication sociale.

Les impacts du projet

Les résultats escomptés de notre projet se sont concrétisés par l'acquisition et l'actualisation des équipements et logiciels informatiques des instances Afeas dans les





régions du Québec, et par un programme de formation sur l'utilisation des plateformes de communications virtuelles.

En tout, 58 aînées ont été formées dans 11 régions du Québec qui sont maintenant en mesure d'accompagner d'autres aînées membres de leurs instances dans l'appropriation des réunions virtuelles.

Au 31 mars 2021, nous avons recensé 259 activités virtuelles organisées par nos bénévoles aînées, dont la tenue d'assemblées générales des instances, de réunions de conseils d'administration, de réunions de travail en comités, de rencontres sociales, de séances d'information et de formations.

Perspectives 2021-2022

Pour l'année qui vient, l'Afeas provinciale offrira des formations à l'intention des instances régionales et locales sur la présentation d'une demande de subvention au PNHA pour le prochain appel de projet, afin que tout le réseau Afeas puisse être à jour dans ses infrastructures locales et régionales en matière d'équipement et de littératie informatique. Le virage technologique s'avère un mouvement qui sera là pour rester dans l'exercice de la démocratie et le déploiement de la mission éducative de l'Afeas. Les bénéfices sont nombreux : économie d'échelle importante par la réduction des frais de transport, d'hébergement et per diem pour les rencontres de consultations des instances et les formations régionales; augmentation de la sécurité et de la qualité de vie des bénévoles par la réduction du temps passé sur les routes du Québec pour les séances de comités, de Conseil d'administration, de consultation et de formation.

3.3 Le travail invisible, ça compte !

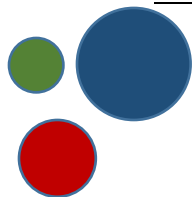
Campagne provinciale de sensibilisation

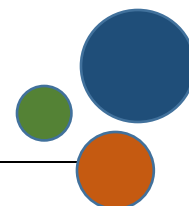
En décembre 2020, l'Afeas débutait sa deuxième et dernière année de campagne provinciale de sensibilisation sur la valorisation du travail invisible des femmes, soutenue par le Secrétariat à la condition féminine Québec.

Ce projet, déployé par la main de maître de notre responsable provinciale de la mobilisation, Marianne Pertuiset-Ferland, a poursuivi ses activités contre les vents et marrées de la pandémie. Vous êtes en mesure de témoigner des nombreuses activités de ce projet dans le rapport du *Comité inter-associations sur la valorisation du travail invisible*, dans les pages qui suivent.

Les impacts du projet

Les principales retombées de ce projet pour l'Afeas sont le fait que l'Association est officiellement reconnue par les gouvernements en matière d'expertise sur les inégalités sociales induites par le travail invisible, et dûment représentée lors des consultations des gouvernements provincial et fédéral.





En fait, sa participation à une audience sur le travail non-rémunéré au *Comité permanent de la condition féminine* du gouvernement fédéral le 18 février 2021 et l'implication de notre présidente provinciale, Lise Courteau, au Conseil du statut de la femme et du *Comité de travail Femmes, autonomisation économique et leadership* du Secrétariat à la Condition féminine Québec.

Perspectives 2021-2022

L'Afeas a obtenu une extension du SCF afin de poursuivre son projet de campagne de sensibilisation, qui devait se terminer au 30 novembre 2021, jusqu'au 30 juin 2022.

3.3.1 Comité Inter-associations pour la valorisation du travail invisible (CIAVTI)

Responsable : Marianne Pertuiset-Ferland, responsable provinciale de la mobilisation

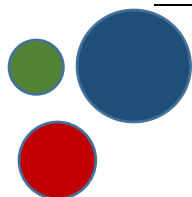
Membres : Représentantes des associations suivantes et individus membres

- Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas)
- Camille Robert (historienne)
- Collectif des femmes immigrantes du Québec (CFIQ)
- Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
- FamillePointQuébec
- Agricultrices du Québec (AQ)
- Jeune chambre de commerce des femmes du Québec (JCCFQ)
- Nicole Demers (ex-députée de Laval – BQ)
- Oxfam-Québec
- Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ)
- Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)
- Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)
- Réseau québécois en études féministes (RéQEF)
- Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

Contexte du comité

La reconnaissance et la valorisation du travail invisible sont un des enjeux centraux pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec et au Canada, enjeu au cœur des revendications de l'Afeas depuis sa fondation en 1966. Dans les récentes années, nous avons constaté que de nombreuses autres associations œuvraient pour cette cause, mais qu'un manque de concertation nuisait à l'avancement de cette reconnaissance.

Ainsi, au début de 2020 avec l'appui financier du Secrétariat à la condition féminine du Québec, nous avons mis sur pied un comité inter-associations afin d'unir nos forces pour accomplir une réelle transformation sociétale. Le moment était d'autant plus approprié que le travail invisible, non rémunéré ou sous-payé, a fait les manchettes depuis le début de la pandémie du coronavirus. Il a été rendu visible par le confinement, la fermeture des écoles et des commerces, la charge supplémentaire de travail pour les parents comme pour les



personnes proches aidantes et, enfin, l'urgent besoin de personnel de soins dans les services essentiels comme ceux de la santé.

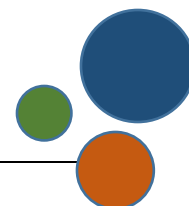
L'an dernier, nous avons posé les bases pour le travail du comité, soit en rassemblant les organisations membres, en rédigeant le Manifeste du CIAVTI (définition du travail invisible, objectifs du comité et revendications) et en créant le site internet rassemblant ces informations et récoltant des appuis au manifeste: <https://www.travailinvisible.ca/>

Mandat

- Mobiliser les associations féministes québécoises pour déployer une campagne de sensibilisation provinciale sur le travail invisible.
- Mettre en lumière et valoriser l'apport économique et social du travail invisible.
- Susciter une meilleure compréhension des enjeux entourant le travail invisible auprès de la population, des employeurs, des institutions publiques et des instances décisionnelles.
- Faire émerger de nouvelles solutions en vue d'équilibrer le partage des tâches invisibles entre les femmes et les hommes et le partage des responsabilités familiales, étatiques et du secteur privé.

Réalisations 2020-2021

- Lancement de la campagne et du manifeste, 7 septembre 2020 : plusieurs entrevues ont été accordées par l'Afeas et autres membres du CIAVTI dans les médias suite à cet événement (voir la section Communications et relations publiques du rapport annuel) ;
- Récolte d'appuis au manifeste sur notre site internet : <https://www.travailinvisible.ca/> (1 208 appuis à ce jour – 30 juin 2021) ;
- Conception et diffusion sur nos réseaux sociaux (et ceux de nos partenaires) de vignettes sur le travail invisible, partageant des citations de nos partenaires, alliés.e.s, et personnalités publiques qui appuient notre cause ;
- Conception d'un webinaire interactif en collaboration avec le syndicat des Agricultrices du Québec sur les impacts économiques et légaux du travail invisible des agricultrices ;
- Conception de trousse éducatives sur le travail invisible - 5 trousse contenant chacune une capsule vidéo de témoignages, une fiche informative et des pistes d'animation. Chaque trousse abordant le travail invisible sous un angle spécifique :
 - Introduction au travail invisible
 - Travail invisible des femmes immigrantes
 - Travail invisible des productrices agricoles
 - Travail invisible des personnes proches aidantes
 - Travail invisible des femmes dans le monde



- 18 février 2021 : Participation à une audience sur le travail non-rémunéré au Comité permanent de la condition féminine du gouvernement fédéral (Lise Courteau, Hélène Cornellier et Marianne Pertuiset-Ferland ont participé à cette audience).
- Appui à une initiative d'Oxfam-Québec, Oxfam-Canada, CanWatch et d'autres organisations, en vue du Generation Equality Forum (GEF) afin de réclamer au gouvernement canadien d'annoncer un investissement de 200 millions de dollars sur 3 ans pour soutenir une programmation autonome sur les soins non rémunérés et rémunérés dans le cadre du programme d'aide internationale du Canada.

Conférences

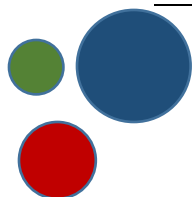
- 19 janvier 2021 : Webinaire sur le travail invisible et la proche-aidance, organisé par le RANQ, conférencière Julie Boyer (Afeas).
- 5 février 2021 : Le travail invisible et la charge mentale des femmes immigrantes, organisé par le RAFIQ, animé par Marianne Pertuiset-Ferland (Afeas).
- 24 février 2021 : Rencontre des Points de vue sur le travail invisible, organisée avec FamillePointQuébec (Conférencières : Marianne Pertuiset-Ferland, Camille Robert et Hélène Cornellier).
- Série de cinq panels sur les différents thèmes retenus sur le travail invisible, tous animés par Marianne Pertuiset-Ferland, responsable provinciale de la mobilisation pour l'Afeas et responsable du CIAVTI.

8 mars 2021 : Travail invisible des femmes dans le monde

- Isabelle Auclair, Professeure agrégée à l'Université Laval et Titulaire de la Chaire Claire-Bonenfant - Femmes, Savoirs et Sociétés. (Domaines d'enseignement : Genre et développement Gestion de projet en développement international et action humanitaire, Diversité et équité.)
- Isabelle De Champlain, Chargée de programme Justice de genre et droits de femmes - Oxfam-Québec.
- Thérèse Kabedi Kayembe, Sociologue, Consultante indépendante en renforcement des capacités organisationnelles et en genre et développement durable, et chercheure en genre et égalité de sexe au Centre d'études Politiques à l'université de Kinshasa, RDC.

16 mars 2021 : Travail invisible des femmes immigrantes

- Yasmina Chouakri, Coordinatrice du RAFIQ
- Aline Lechaume, PhD, Professeure-chercheure au Département des relations industrielles de l'Université Laval, membre de la Chaire de recherche sur l'intégration et la gestion des diversités en emploi (CRIDE) et de l'Équipe de recherche en partenariat sur la diversité culturelle et l'immigration dans la région de Québec (l'ÉDIQ).
- Laura Noyer, Coordinatrice de projet au CFIQ et Responsable du Centre des femmes.



23 mars 2021 : Travail invisible des personnes proche aidantes

- Éline Clavet : Travailleuse sociale en CHSLD
- Emilie Dumas : Directrice générale adjointe du Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)
- Nancy Guberman : Professeure à la retraite à l'école de travail social de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

30 mars 2021 : Travail invisible des productrices agricoles

- Vicky Beaudoin, travailleuse sociale et travailleuse de rang, Au cœur des familles agricoles (ACFA)
- France De Montigny, Directrice générale des Agricultrices du Québec
- Julie Francoeur, Ph. D., Chargée de recherche et membre cofondatrice du Groupe de recherche sur le travail agricole (GRéTA), à l'UQAM.

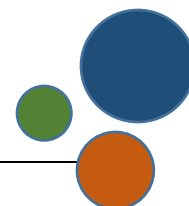
6 avril 2021 : 21^e Journée du travail invisible

- Événement diffusé en direct sur Facebook : Lancement des trousseaux éducatives et panel sur le travail invisible avec la Présidente provinciale de l'Afeas, Mme Lise Courteau, et la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Louise Cordeau.
- **9 mars 2021** : Conférence sur le travail invisible, par Lise Courteau pour le Groupe Femmes Politique et Démocratie (FPD).
- **2 juin 2021** : Conférence sur le travail invisible, pour les membres du SPGQ, par Julie Boyer

Tous les outils, articles, matériel, ainsi que les enregistrements de la plupart des conférences et panels mentionnés ci-dessus sont accessibles sur le site internet www.travailinvisible.ca, dans la section *Ressources*. N'oubliez pas d'appuyer notre manifeste tant qu'à y être, si ce n'est pas déjà fait !

Perspectives 2021-2022

Pour l'année à venir, nous continuerons à déployer notre campagne de sensibilisation et de mobilisation en produisant d'autre matériel et outils sur le travail invisible, en redoublant d'effort pour récolter des appuis à notre manifeste, et en préparant un événement spécial pour souligner la 22^e Journée du travail invisible. Nous continuerons également nos démarches auprès de nos gouvernements afin de faire reconnaître officiellement la Journée du travail invisible et afin d'intégrer la valeur du travail invisible au calcul du PIB.



4- Les communications

4.1 Revue Femmes d'ici

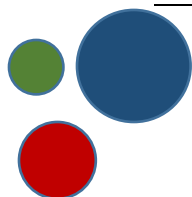
En 2020-2021, le comité Revue Femmes d'ici a produit quatre numéros, dont une en version électronique. Les membres du comité élaborent le contenu de chacune des parutions en lien avec le plan d'action, les activités thématiques annuelles et l'actualité qui, comme pour tout organisme, sollicite notre attention et nos énergies vives. Cet outil de communication diffuse de l'information à toutes les membres Afeas, l'abonnement étant inclus dans le prix de leur adhésion.

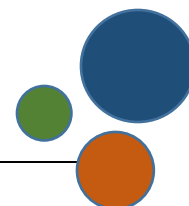
4.2 Sites Internet

Microsite travailinvisible.ca - Grande nouveauté lancée sur Facebook le 7 septembre 2020, le microsite www.travailinvisible.ca vise à informer sur le travail invisible et à récolter des appuis aux revendications de l'Afeas et de ses partenaires du Comité inter-associations pour la valorisation du travail invisible (CIAVTI). Au 30 juin 2021, nous comptabilisons 1 208 signatures d'appui provenant d'individu.e.s et d'organismes.

Site Internet Afeas - Marianne Thornton, gestionnaire de communauté, a publié des nouvelles, des articles de blogues et ajouté diverses publications et outils d'informations sur le site Internet de l'Afeas. Les nouvelles et articles de blogues sont retransmis sur Facebook, Twitter et Instagram, en plus de rejoindre nos abonné.e.s à l'infolettre mensuelle.

- **Nouvelles** : 45 nouvelles publiées sur les mémoires déposés pour des projets de loi, le 54^e congrès annuel de l'Afeas, la pandémie, ses impacts et les demandes des femmes, la violence, Joyce Echaquan et les féminicides, le travail invisible et sa 21^e journée annuelle, le mode de scrutin et d'autres sujets en lien avec nos activités.
- **Articles de blogues** : 17 articles de blogues publiés, dont trois articles de la présidente et douze portraits de femmes inspirantes.
- **Section privée** : Au 30 juin 2021, la section privée compte 305 inscriptions, membres et Afeas locales ou régionales. Le matériel inclus dans cette section permet aux membres d'organiser leurs activités, d'utiliser la plateforme Zoom, de préparer des formations et des prises de positions et de récupérer les documents pour les AGAs et les JARAs.
- **Les visites** : En 2020-2021, 15 724 personnes ont visité le site Internet de l'Afeas, dont 15 284 sont nouvelles. Elles ont fait des recherches sur 53 925 pages, avec un taux de 1,48 session par utilisateur (2,31 pages / session; 2,14 minutes / session). Le taux de rebond est de 61,50 %. Les personnes utilisatrices proviennent de plus de 80 pays, principalement du Canada (84,19 %), des États-Unis (6,77 %), de l'Irlande (2,31 %) et de





la France (2,12 %). Ci-dessous une présentation sommaire en fonction du sexe, de l'âge et de leur horizon linguistique :

Utilisatrices / utilisateurs en fonction du sexe (Cohorte : 36,91 % du total)	
Femmes : 64 % (- 8 %)	Hommes : 36 % (+ 8 %)
Utilisatrices / utilisateurs en fonction de l'âge (Cohorte : 34,26 % du total)	
65+ : 22,11 %	35 à 44 : 14,55 %
55 à 64 : 17,54 %	25 à 34 : 17,47 %
45 à 54 : 16,16 %	18 à 24 : 12,17 %

Utilisatrices et utilisateurs : horizons linguistiques

Francophones	Canada	44,88 %
	France	25,60 %
	Autres	7,30 %
Anglophones	États-Unis	16,70 %
	Canada	2,75 %
	Grande-Bretagne	0,75 %
Hispanophones	Espagne	0,11 %

4.3 Infolettre (bulletin électronique)

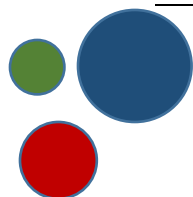
L'infolettre mensuelle diffuse de l'information sur l'évolution des dossiers importants à l'Afeas, suggère des gestes à poser pour amener les décideuses et décideurs à agir et relaie nos nouvelles et articles de blogue du mois. En 2020-2021, nous avons diffusé 18 éditions de l'infolettre, 12 mensuelles, 2 spéciales et 6 pour publiciser les activités de formation. Au 30 juin 2020, 3 661 personnes sont abonnées (+ 2 399), provenant principalement de Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke, et 59 % d'entre elles sont très engagées.

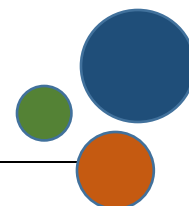
4.4 Médias sociaux

Facebook : Au 30 juin 2021, 2 382 personnes sont abonnées (+ 299). À raison de 5 à 7 fois par semaine, nous avons publié entre 260 et 320 publications.

Twitter : Au 30 juin 2021, 1 008 personnes sont abonnées (+ 27). Nous avons publié 81 fois au cours de l'année. Le taux d'engagement moyen est de 1,8 %.

Instagram : Au 30 juin 2021, 151 personnes sont abonnées (+ 80). Pour les 152 publications mises en ligne, nous avons reçu 682 J'aime et 11 commentaires. Le top 5 des meilleurs publications sont : *Je suis féministe n'est pas une insulte; Il y a consentement lorsque...; Des femmes déguisées en servantes écarlates manifestent contre le gouvernement polonais qui veut se retirer de la convention d'Istanbul...; Rosalie Fish – jeune athlète américaine - milite contre les violences envers les femmes amérindiennes en arborant une main rouge peinte*





sur son visage lors de ses courses; Le Féminicide est le meurtre d'une femme ou d'une fille tuée parce qu'elle est une femme.

Groupe Facebook Afeas – Génération Égalité : Créé en mai 2020, le groupe *Afeas – Génération Égalité* est un groupe Facebook réservé aux membres de l'Afeas. Il offre à nos membres une plateforme d'échange, une communauté en ligne, où elles peuvent partager informations, questions et réflexions autour de thèmes qui les touchent. Géré par Marianne Pertuiset-Ferlant, responsable provinciale de la mobilisation, ce groupe compte 60 membres, a publié 118 articles et obtenu 41 commentaires et 267 réactions (J'aime ou autres) au 30 juin 2021.

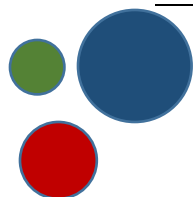
5- Relations publiques et dossiers politiques

En 2020-2021, l'Afeas a donné des appuis, travaillé avec des partenaires et participé à des consultations sur divers dossiers pour améliorer les conditions de vie des femmes, des familles et de la société. La pandémie du coronavirus a augmenté diverses demandes de nos partenaires, communautaires et gouvernementaux, en lien avec ses impacts sur la vie des femmes. Par ailleurs, tel que recommandé par la santé publique, les multiples rencontres ont eu lieu via la plateforme Zoom.

5.1 Affiliations

Chaque année, l'Afeas travaille en collaboration et en concertation avec divers organismes dont elle est membre.

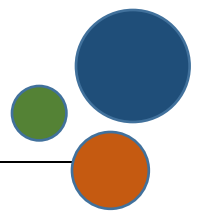
AFFILIATIONS GÉNÉRALES	
Centre de documentation pour l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)	Service de bibliothèque sur place et virtuelle, notamment en condition féminine, incluant les documents fournis par l'Afeas.
Mentorat Québec	Organisme visant à favoriser et promouvoir la culture mentorale au Québec par l'offre de ressource pour les organisations et les individus.
Regroupement québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)	Organisme interlocuteur du Secrétariat pour l'action communautaire autonome et initiatives sociales (SACAIS).
Regroupement Loisirs Québec (RLQ)	Organisme offrant divers services aux OBNL, dont un régime d'assurance collective pour les employées, l'achat de logiciels et l'hébergement de site Internet et d'adresses courriels.
Relais-Femmes	Carrefour d'expertises et de ressources féministes (recherches, formations, encadrement et/ou soutien pour projets).



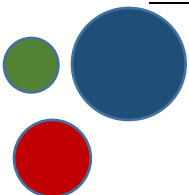
Réseau des professionnel.le.s de la formation du Québec (RPFQ)	Organisme visant à offrir un espace de partage, d'exploration et d'observation du développement des compétences dans les organisations.
AFFILIATIONS THÉMATIQUES LIÉES À NOS DOSSIERS POLITIQUES	
Alliance féministe pour l'action internationale (AFAI/FAFIA)	L'AFAI est une alliance d'organisations de femmes visant à faire progresser l'égalité des femmes au Canada et à travailler à la mise en œuvre des traités et accords internationaux des droits de la personne ratifiés par le Canada.
Coalition nationale contre la publicité sexiste (CNCPS)	Organisme sans but lucratif mis sur pied dans le but d'éliminer les publicités sexistes. Initiative de la Centrale des syndicats du Québec.
Coalition pour la conciliation famille-travail-études (CCFTÉ)	Coalition, fondée en 2013, visant à améliorer la conciliation famille-travail-études.
Coalition pour la pratique de sage-femme (CPSF)	Coalition sollicitant des appuis occasionnels. Initiative du Regroupement Naissance-Renaissance.
Coalition pour le contrôle des armes à feu (CPCAF)	Coalition visant à réduire les décès, les blessures et les crimes par armes à feu. Initiative citoyenne à la suite de la tuerie de Polytechnique (1989).
Coalition pour le contrôle du tabac (CPCT)	Coalition sollicitant des appuis occasionnels. Initiative de l'Association pour la santé publique du Québec.
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)	Concertation visant à lutter contre la prostitution et autres formes d'exploitation sexuelle.
FamillePointQuébec	Organisme contribuant à la réflexion collective et aux débats sociaux, en permettant aux différentes visions de s'exprimer en toute convivialité.
Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)	Organisme mettant de l'avant des actions et des formations pour la parité entre les femmes et les hommes dans les sphères décisionnelles publiques de la société québécoise.
Mouvement démocratie Nouvelle (MDN) / Coalition pour la réforme électorale maintenant !	Organismes visant à regrouper des organisations et des citoyen.ne.s pour défendre le droit à une représentation juste et équitable.
Réseau des femmes en environnement (RQFE)	Organisme ayant pour mission de créer et promouvoir des actions novatrices et de fournir un espace de dialogue aux femmes afin d'améliorer la qualité de l'environnement, la santé et le bien-être.

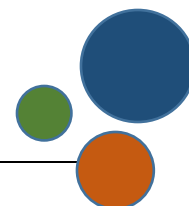
5.3 Appuis et prises de position

- **Regroupement des aidants naturels du Québec** - Le 18 septembre 2020, l'Afeas appuie la demande du Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ) de pouvoir siéger au Comité des partenaires et à l'Observatoire de la proche aidance, qui seront mis sur pied dans le cadre du *projet de loi 56 - Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives*. Elle endosse aussi leurs recommandations visant à bonifier le projet de loi afin de mieux soutenir tous les aspects du rôle de proche aidant.

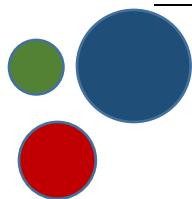


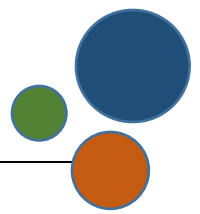
- **Discours du trône fédéral** – Le 24 septembre 2020, l'Afeas souligne la reconnaissance des impacts de la COVID-19 sur les femmes, par le gouvernement. Tout en appuyant la mise en place d'un «Plan d'action pour les femmes dans l'économie», l'Afeas veut s'assurer que ce ne soit pas une façon de remettre un lourd fardeau sur les épaules des femmes, au moment de la deuxième vague et de la relance. Elle réitère sa demande du printemps 2020 pour que les femmes fassent partie de toutes les instances mises en place pour gérer la pandémie et la relance, car elles sont les premières impliquées. L'Afeas souligne aussi l'importance de porter une attention spéciale aux femmes des communautés autochtones. Pour les autres mesures annoncées, l'Afeas se préoccupe que celles-ci ne soient que temporaires, ne résolvant pas les inégalités qui perdurent encore dans la société canadienne.
- **Déclaration pour un engagement solidaire envers les personnes âgées** – Le 2 octobre 2020, l'Afeas appuie, à la demande de l'organisme Les Petits frères, la déclaration pour un engagement solidaire envers les personnes âgées. Cette déclaration est un premier pas vers une prise de conscience collective de notre perception souvent déformée et réductrice des personnes âgées. Nous avons aussi partagé cette déclaration sur nos réseaux sociaux.
- **Moratoire pour le remboursement de la PCU** – Le 14 octobre 2020, l'Afeas appuie, en s'associant au Collectif pour un Québec sans pauvreté, la campagne pour obtenir un moratoire quant au remboursement des dettes liées à la PCU pour les personnes recevant l'aide financière de dernier recours. Le 17 octobre 2020, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale annonce un moratoire de trois mois à compter du 1^{er} novembre.
- **Pétition e-2841** – Le 1^{er} décembre 2020, l'Afeas signe la pétition électronique, présentée par Andréanne Larouche, députée fédérale de Shefford. Cette pétition demande au gouvernement du Canada de déposer un projet de loi visant à criminaliser la violence psychologique dans le contexte conjugal.
- **Résolution-AE-21** – Le 10 décembre 2020, l'Afeas appuie la Résolution – AE-21, initiée par le Conseil national des chômeurs et des chômeuses (CNC), pour que le gouvernement fédéral utilise les mesures temporaires mises en place durant la pandémie comme point de départ pour mettre en place une réforme permanente de l'assurance-emploi.
- **Mesure du panier de consommation révisée (MPC)** – Le 10 décembre 2020, l'Afeas rejoint la campagne du Collectif pour un Québec sans pauvreté pour demander au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), Jean Boulet, (1) de s'assurer que les personnes recevant des prestations des programmes de dernier recours reçoivent, en janvier 2021, un revenu couvrant entre 55 et 90 % du MPC révisée par Statistique Canada et (2) de prévoir que, dans les prochaines années, ces personnes aient un revenu égal à la MPC.





- **Protégeons nos terres agricoles** – Le 14 décembre 2020, l'Afeas appuie la pétition d'Équiterre qui vise à contrer l'étalement urbain pour protéger nos terres agricoles, en s'assurant de régénérer et de valoriser les terres pour assurer la sécurité alimentaire de toute la population, maintenant et dans le futur.
- **Une réforme de l'assurance-chômage s'impose !** – Le 28 janvier 2021, l'Afeas appuie la campagne du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) pour une réforme en profondeur de l'assurance-chômage.
- **Écrire ça libère Nassima Al Sada** – Le 29 janvier 2021, l'Afeas appuie la campagne d'Amnistie internationale pour que l'Arabie Saoudite respecte les droits de Nassima Al Sada, incarcérée depuis 2018 pour avoir revendiqué pacifiquement le droit des femmes à conduire et à exercer leurs activités quotidiennes sans l'autorisation d'un tuteur masculin. Placée en isolement entre février 2019 et février 2020, elle ne peut appeler sa famille qu'une fois par semaine et ne peut recevoir de visite, même de son avocat.
- **Pétition pour un traitement plus juste de nos aînés** – Le 8 février 2021, l'Afeas signe la Pétition pour un traitement plus juste de nos aînés, initiée par le député de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques (BQ), Maxime Blanchette-Joncas. Cette pétition demande une hausse de la Pension de vieillesse, l'adoption de programmes pour briser l'isolement, l'indexation des paiements de transfert en santé, la reconnaissance d'Internet haute-vitesse comme service essentiel et le soutien des regroupements d'aînés.
- **Projet de loi C-12 sur la carboneutralité** – Le 10 février 2021, l'Afeas appuie le *Projet de loi C-12 – Loi concernant la transparence et la responsabilité du Canada dans le cadre de ses efforts pour atteindre la carboneutralité en 2050* et le transmet à la députée d'Hochelaga (PLC), Soraya Martinez Ferrada. Dans le cadre de cette initiative d'Équiterre, l'Afeas soulève l'importance de mettre en avant les points suivants : mettre en place des cibles contraignantes basées sur la science, exiger un travail de collaboration entre le fédéral, les provinces et territoires et les Premières Nations, placer l'expertise scientifique au cœur de choix des cibles et des actions, assurer une reddition de compte dans les cinq prochaines années afin de permettre une action rapide contre la crise climatique.
- **Journée des femmes et des filles de science** – Le 10 février 2021, Lise Courteau, présidente de l'Afeas, signe la lettre ouverte adressée au Premier ministre du Québec, François Legault, pour rappeler l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines, dont celui des sciences où les femmes font face au sexisme et à la discrimination. Cette lettre ouverte est une initiative de femmes travaillant dans le milieu scientifique.
- **La Parité maintenant !** – Le 1^{er} juin 2021, Lise Courteau, présidente de l'Afeas, signe une lettre adressée au Premier ministre du Québec, François Legault, lui demandant de confirmer d'ici la fin de la session présente parlementaire, le 11 juin prochain, son intention ferme d'adopter des mesures claires pour la parité entre les femmes et les





hommes, applicables dès la prochaine campagne électorale au Québec. Cette action est liée à la mobilisation initiée par le Groupe Femmes, Politique, Démocratie.

- **Appui aux féministes canadiennes** – Le 2 juin 2021, l'Afeas appuie l'action « Les féministes canadiennes ont besoin de votre aide ». Cette action vise à demander aux député.e.s fédéraux, s'ils veulent entendre les travailleuses de l'industrie du sexe, de mener une étude distincte de celle qui est en cours sur la protection de la vie privée et de la réputation sur les plateformes telles que Pornhub et MindGeek. Cette nouvelle étude porterait sur l'ampleur et l'effet du commerce du sexe sur différentes plateformes.
- **Pour soutenir les aînés** – Le 29 juin, Lise Courteau, présidente de l'Afeas, signe une lettre adressée au premier ministre du Canada pour demander l'application des mesures budgétaires 2021 augmentant la pension de la Sécurité de la vieillesse à toutes les personnes retraitées à partir de 65 ans et pas seulement à celles de 75 ans et plus. Cette lettre sera transmise aux ministres fédéraux des Finances (Chrysta Freeland), du Conseil du trésor (Jean-Yves Duclos), des Aînés (Deb Schulte) et Femmes et de l'Égalité des genres (Maryam Monsef).

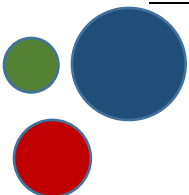
Le 29 juin, Lise Courteau, présidente de l'Afeas, signe une lettre d'appui aux démarches effectuées par les députées de Shefford et de Trois-Rivières, Andréanne Larouche et Louise Charbonneau, visant à faire modifier les mesures du Budget fédéral 2021 concernant les personnes âgées, et ce, afin d'y inclure celles entre 65 et 74 ans. Cette action se poursuivra à l'automne 2021 quand les députées interpellent le Parlement fédéral sur cette question.

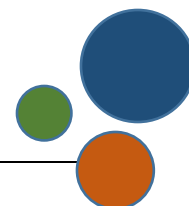
- **Pétition e-3421 – affaires sociales et égalité** – Le 29 juin 2021, l'Afeas signe une pétition demandant au gouvernement du Canada d'augmenter de manière substantielle, dès maintenant, la pension de la Sécurité de la vieillesse et le niveau des prestations du Supplément de revenu garanti (SRG) pour toutes les personnes de 65 ans et plus qui sont admissibles. Un appel à l'action a été transmis via Facebook pour signer la pétition en ligne.

5.4 Coalitions

- **Alliance féministe pour l'action internationale (AFAI)** – Le 14 septembre 2020, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, assiste au nom de l'Afeas à l'assemblée générale annuelle. En plus de l'adoption des rapports annuels, l'AFAI propose un échange sur le revenu annuel garanti ou revenu de base avec Barbara P. Cameron et présente la nouvelle directrice exécutive, Hawa Y. Mire, et la directrice des droits des femmes, Tara Ward.

Le 22 septembre 2020, l'AFAI, en collaboration avec des femmes et des organisations autochtones, demande que le Discours du trône reconnaisse l'importance historique d'éliminer définitivement la discrimination envers les femmes dans la *Loi sur les Indiens*





et s'engage à mettre en place les changements législatifs, récemment adoptés, au statut des femmes des Premières nations et de leurs descendant.e.s.

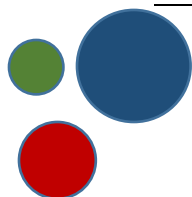
Le 14 octobre 2020, l'AFAI publie une analyse du discours du trône afin de faire ressortir l'importance d'intégrer les droits de la personne dans l'ensemble des mesures mises en place dans le cadre des suivis du COVID-19. L'Alliance félicite le gouvernement fédéral pour son engagement à s'attaquer aux multiples façons dont la crise sociale et sanitaire causée par la COVID-19 a eu des répercussions disproportionnées sur les femmes au Canada, en particulier sur les femmes autochtones, les femmes racisées, les femmes noires, les nouvelles arrivantes, les femmes 2SLGBTQ et les femmes en situation de handicap. La reconnaissance par le gouvernement du fait que la sortie de cette crise nécessite une approche féministe et intersectionnelle est un pas important vers l'avenir. Une reprise féministe n'est pas seulement un enjeu pour les femmes, elle est cruciale pour le pays dans son ensemble.

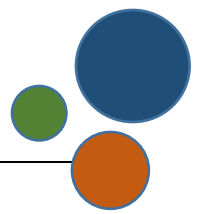
- **Coalition pour la conciliation famille-travail-études (CCFTÉ)** – Le 7 juillet 2020, des membres de la CCFTÉ rencontrent la ministre responsable de la Condition féminine du Québec, Isabelle Charest, afin de discuter des enjeux liés à la pandémie et au plan de relance. La ministre dit bien connaître ces enjeux (télétravail, épuisement des femmes/mères, détresse psychologique, etc.) et a mis sur pied un comité ad hoc interministériel sur les femmes et la pandémie. Chaque ministère impliqué doit identifier les impacts de la pandémie sur les femmes et les mesures qu'il compte mettre en place, entre autres, en matière de conciliation-famille-travail-études, et s'assurer qu'il n'y ait pas de reculs pour les femmes au niveau de l'autonomie économique et de l'emploi. L'ADS est prise en compte ainsi que l'approche intersectionnelle par chacun des ministères. Elle mentionne que la Coalition fera partie des partenaires à consulter sur ce plan d'action.

Le 22 septembre 2021, à la suite de la présentation du mémoire des 26 organismes communautaires, de femmes et syndicaux sur le projet de loi 51 amendant le régime québécois d'assurance parentale, la Coalition publie un communiqué soulignant les avancées du projet de loi et les bonifications nécessaires pour que tous les parents, qu'ils donnent naissance ou adoptent un enfant, soient sur un pied d'égalité.

Le 7 octobre 2020, la Coalition tient une rencontre pour faire les suivis des projets de loi 15, 56 et 59 et de la loi-cadre pour le télétravail. Les membres font aussi le suivi du plan d'action 2020-2021, du financement de la Coalition et de sa participation au Comité aviseur du Centre d'expertise Concilivi du Réseau québécois de la famille (RQF).

Le 28 octobre 2020, la Coalition publie un communiqué pour souligner l'adoption unanime du projet de loi 51 assurant ainsi des avancées pour les familles, notamment pour les parents qui adoptent, les mères monoparentales, les parents qui perdent un enfant et ceux qui donnent naissance à plus d'un enfant.





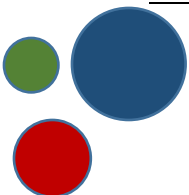
Le 11 février, le 13 avril et le 15 juin 2021, la Coalition tient des réunions avec ses membres qui portent sur les dossiers suivants : projet de loi 56 sur les personnes proches aidantes, le télétravail, projet de loi 59 sur la santé et sécurité au travail, projet de loi 51 sur le RQAP, réforme du droit de la famille, travaux de recherche entrepris sur la faisabilité d'une loi-cadre pour la conciliation famille-travail-études, sondage post-pandémie.

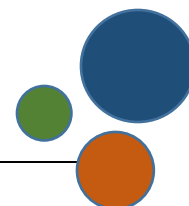
- **Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)** – Le 20 avril 2021, Lise Courteau, présidente de l'Afeas, assiste à la 6^e édition de l'événement *En marche pour la parité* réunissant quatre invitées d'honneur, soit madame Isabelle Charest, ministre responsable de la Condition féminine ainsi que mesdames Isabelle Melançon, Christine Labrie et Méganne Perry Melançon, porte-paroles de leurs partis en matière de condition féminine. Si les résultats de l'élection de 2018 ont été excellents en matière de parité, toutes sont d'accord pour affirmer que rien ne garantisse que cela se reproduise. Il y a donc urgence de mettre des mesures en place afin de garantir la parité tout en prenant en compte que rien n'indique que les femmes élues en 2018 se représenteront aux prochaines élections ni qu'elles se feront élire de nouveau. La réforme du mode de scrutin serait un premier pas dans cette direction, sans nécessairement y inclure la parité qui pourrait faire l'objet d'un autre projet de loi, selon Isabelle Melançon et Christine Labrie. D'autres enjeux seraient à discuter pour attirer plus de femmes en politique, dont le congé parental et la conciliation famille-travail.

Le 26 avril 2021, Lise Courteau, présidente de l'Afeas, assiste à l'assemblée générale annuelle du Groupe, Femmes, Politique et Démocratie précédée par un panel animé par Pascale Navarro. Sur le thème de *La présence des femmes en politique versus les médias*, les panélistes sont Claudine St-Germain, rédactrice en chef du magazine L'actualité, et Jocelyne Richer, cheffe du bureau de Québec pour La Presse canadienne. Évidemment, la pandémie occupe tout l'espace médiatique pour l'instant. Même s'il est plus difficile de parler de parité ou de la présence des femmes en politique, il n'en demeure pas moins que le discours porte des fruits. Les invités constatent qu'il y a une évolution très nette dans l'approche de ces sujets et que le traitement de la question se raffine. Ces questions font en sorte que tous les partis, qu'ils soient pour ou contre, se doivent maintenant d'en parler et de se positionner. Pour capter l'attention des médias et de la politique, il doit y avoir un intérêt dans la population pour que ça devienne un enjeu.

- **Mouvement Démocratie Nouvelle et Coalition pour la réforme électorale maintenant !**

Le 23 juillet 2020, l'Afeas appuie une lettre ouverte publiée le 4 septembre 2020 dans La Presse et Le Devoir, à la veille de la rentrée parlementaire québécoise, afin de rappeler l'importance de poursuivre le processus d'étude et d'adoption du projet de loi 31 de même que les propositions concrètes de sa bonification.





Le 15 juin 2021, Lise Courteau, présidente de l'Afeas, assiste à l'assemblée générale de la *Coalition pour la réforme électorale maintenant*, portant sur l'état des lieux du projet de loi 39, des propositions de positionnement stratégique et un plan d'action pour l'automne.

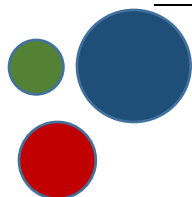
Le 30 juin 2021, le Mouvement Démocratie Nouvelle tient une assemblée générale spéciale qui vise à : 1) informer et discuter des options de consultation citoyenne présentées par le comité; 2) identifier des personnes pour écrire des textes défendant l'une ou l'autre des options afin de les présenter aux membres pour prise de décision; 3) convenir d'une assemblée générale spéciale à convoquer rapidement à la suite de la reprise des travaux parlementaires.

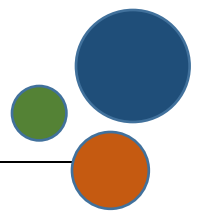
- **Regroupement québécois pour l'action communautaire autonome (RQ-ACA)** – Dans le cadre de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome, du 19 au 25 octobre 2020, le RQ-ACA a organisé une série de rencontres politiques avec des député.e.s de l'Assemblée nationale du Québec afin de faire ressortir les recommandations majeures dans le cadre des consultations sur le PAG-ACA et les résultats d'un sondage auprès de la population du Québec sur l'image de l'action communautaire. Ces rencontres ont été très productives, les député.e.s rencontré.e.s étant très au courant de la démarche sur le nouveau plan d'action et ayant une bonne connaissance du milieu communautaire autonome.

Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, participe à trois de ces rencontres pour le volet des femmes : lundi 19 octobre 2020 avec (1) Nancy Guillemette, députée de Roberval et membre du comité des élu.e.s du PAG-ACA, et (2) Paule Robitaille, députée de Bourassa-Sauvé et porte-parole de l'opposition officielle en matière de Solidarité sociale, remplacée par Vincent Marchessault, attaché politique; jeudi 22 octobre 2020 avec (3) Harold Lebel, député de Rimouski et porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'Emploi, de Solidarité sociale et de Lutte contre la pauvreté.

5.5 Consultations

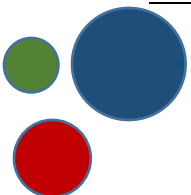
- **Impact de la COVID-19 sur les femmes** – Le 7 juillet 2020, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, présente un mémoire lors des audiences du Comité permanent de la condition féminine fédéral portant sur les impacts de la COVID-19 sur les femmes. Le mémoire de l'Afeas fait ressortir l'ampleur du travail invisible des femmes depuis le début de la pandémie et des mesures à prendre pour les impliquer dans la suite et au moment de la relance.
- **Plan d'action gouvernemental sur l'action communautaire autonome (PAG-ACA)** – Le 24 septembre 2020, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, participe à une consultation menée par la compagnie SOM, au nom

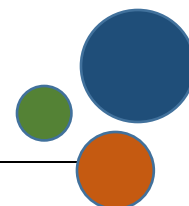




du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. La consultation porte sur : (1) les conditions favorables à la réalisation de la mission et à une offre de services adaptée aux besoins des communautés ; (2) les conditions favorables au développement d'une vie associative et démocratique ; et (3) les défis et les opportunités liés à la recherche de financement et à la reddition de comptes.

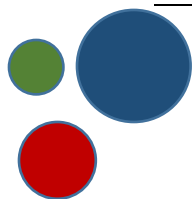
- **Projet de loi 51 sur le Régime québécois d'assurance parentale** - Le 22 septembre 2020, les porte-paroles des 26 groupes signataires dont l'Afeas, Ruth Rose – professeure en Sciences économiques (UQAM) et rédactrice du mémoire, et Kimmyanne Brown du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), présentent un mémoire à la Commission de l'économie et du travail dans le cadre des consultations sur le *Projet de loi 51 - Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail*.
- **Projet de loi 56 sur les personnes proches aidantes** – Le 30 septembre 2020, l'Afeas dépose un mémoire à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre des Consultations particulières et auditions publiques sur le *Projet de loi n° 56, Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives*. Les recommandations portent sur la définition des personnes proches aidantes, les paramètres de la politique à venir, les instances qui seront créées, entre autres, la parité entre les femmes et les hommes dans les comités. Le 4 novembre 2020, l'Afeas souligne dans un communiqué les avancées de la Loi 56 pour les personnes proches aidantes et les recommandations de l'Afeas retenues par le projet de loi.
- **Iciéla** – Le 21 octobre 2020, l'Afeas répond au questionnaire d'Iciéla, organisme initiateur de la première édition de l'agora citoyenne du Vivre-Ensemble. Cette consultation souhaite se pencher sur les processus de consultation et de concertation en lien avec les questions du vivre-ensemble pour arriver à une plus large participation et citoyen.ne.s et des organisations.
- **Sondage « Impact du confinement sur le communautaire »** – Le 14 décembre 2020, l'Afeas remplit le sondage de l'IRIS, à la demande du Regroupement québécois pour l'action communautaire autonome (RQ-ACA), sur l'impact du confinement sur les organisations communautaires comme l'Afeas. Ce sondage porte sur les changements au sein de l'organisation surtout entre avril et juin 2020, notamment sur le financement, les activités, les réunions, l'équipe de travail et les bénévoles, les besoins supplémentaires ou particuliers, etc.
- **Sondage sur les besoins des groupes** – Le 13 janvier 2021, Lise Gratton, coordonnatrice, a répondu au sondage du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) sur les besoins actuels des groupes sur le plan administratif.
- **Consultation pré-budgétaire** – Le 8 février 2021, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, soumet une liste d'éléments à prendre en

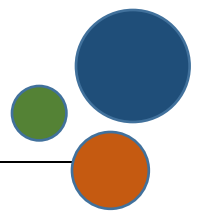




compte pour l'élaboration du Budget fédéral qui sera déposé le 19 avril 2021. Cette consultation a lieu à l'invitation de la députée fédérale d'Hochelaga, Soraya Martinez Ferrada, auprès des organismes communautaires de sa circonscription. Les éléments soumis par l'Afeas portent sur : un budget genré ; des fonds pour la mise en œuvre complète de l'ACS+, pour la mise en œuvre de la loi sur l'équité salariale et pour développer un réseau national de garderie comme celui du Québec ; la transformation des crédits d'impôts non remboursables par des crédits d'impôt remboursables pour les parents et les aidant.e.s ; l'amélioration du régime de prestations de maternité et parentale (taux de remplacement et création de prestations de paternité) ; l'amélioration des prestations de compassion et de proche aide ; une réforme de l'assurance-chômage et la révision de la Pension de vieillesse.

- **Comité permanent de la condition féminine fédéral** – Le 18 février 2021, les porte-paroles de l'Afeas, Lise Courteau (présidente), Hélène Cornellier (responsable des dossiers politiques et des communications), Marianne Pertuiset-Ferland (responsable provinciale de la mobilisation), ainsi que représentante du Comité inter-associations pour la valorisation du travail invisible (CIAVTI), ont présenté un mémoire lors des audiences du Comité permanent de la condition féminine dans le cadre de son étude sur le phénomène du travail non-rémunéré des femmes. Dans ce mémoire conjoint, y est défini le travail invisible des parents des personnes proches aidantes, en temps normal comme en temps de pandémie. Nous soulignons les travaux de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur cet aspect de la vie des femmes et des filles et les engagements des pays membres, dont le Canada. Puis, nous déposons des recommandations sous les angles suivants : reconnaissance et valorisation, comptabilisation et évaluation, mesures fiscales, économiques et sociales.
- **Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027** – Le 4 mars 2021, l'Afeas dépose un mémoire dans le cadre des consultations du Secrétariat aux aînés (SA) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sur le prochain Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées. D'entrée de jeu, l'Afeas souligne l'importance de tenir compte de l'ADS+ et de la pauvreté et de l'exclusion sociale que subissent de nombreuses personnes âgées. Elle fait valoir que la maltraitance touche plus que les personnes âgées, soit les personnes proches aidantes et des personnes vulnérables plus jeunes, handicapées physiquement ou mentalement, vivant à domicile, en foyers supervisés ou en CHSLD.
- **Stratégie Égalité – Plan d'action 2022 – 2027** – Lise Courteau, présidente de l'Afeas, participe au comité de travail *Femmes, autonomisation économique et leadership*, un des comités de travail mis en place par le Secrétariat à la condition féminine du Québec, en préparation de la nouvelle stratégie égalité pour la période 2022-2027.



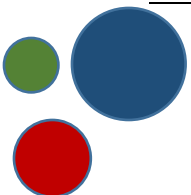


Le 28 avril 2021, la première rencontre porte sur l'état des lieux et sur les travaux à venir. L'Afeas a fait valoir l'importance des impacts du manque de reconnaissance et de valorisation du travail invisible sur les femmes principalement.

Le 19 mai 2021, deuxième rencontre du comité portant sur le partage des responsabilités familiales, la conciliation famille-travail-études et la valorisation du travail des femmes (invisible et rémunéré). L'Afeas présente sa campagne sur le travail invisible 2019-2020 et le Projet de mobilisation sur le travail invisible 2020-2021. Elle souligne les enjeux émergents dans ce dossier, principalement, pour les personnes proches aidantes, les femmes immigrantes et les femmes agricultrices en lien avec le travail invisible et les difficultés de partager le travail invisible au sein de la famille ce qui confine les femmes aux tâches domestiques et aux soins aux personnes de la famille, au contraire des hommes. Quant aux priorités futures, pour l'Afeas, il s'agit, encore et toujours, de reconnaître et valoriser le travail non rémunéré et de s'assurer d'atteindre une réelle équité salariale pour aider les femmes à sortir de la pauvreté et à mieux partager les responsabilités familiales.

Le 9 juin 2021, troisième rencontre portant sur la mixité en emploi et sur la violence, l'intimidation, le harcèlement et la discrimination dans les milieux de travail. En ce qui concerne les enjeux émergents, l'Afeas fait valoir, entre autres, les points suivants : (1) Quelles que soient leur origine ou leur statut en lien avec la citoyenneté, le passage des femmes travailleuses au foyer vers les études et le marché de l'emploi n'ont droit à aucune aide. Elles sont laissées à elles-mêmes, parfois sans le soutien de leur conjoint.e ou de leur famille. La situation est d'autant plus problématique pour les mères de nombreux enfants, les femmes récemment immigrées et les femmes plus âgées qui ont fait un long arrêt du marché du travail. (2) L'organisation des milieux des études et du travail pour favoriser l'inclusion, la mixité et l'avancement des parents, des personnes proches aidantes, des femmes immigrantes et des diversités culturelles en tenant compte de leurs obligations familiales et autres.

Le 21 juin 2021, quatrième rencontre du comité sur la sortie de la pauvreté, l'équité salariale, la valorisation des emplois à prédominance féminine. L'Afeas souligne les lois qui ont amélioré cette situation, mais aussi celles qui ne vont pas assez loin pour assurer un revenu décent à de très nombreuses femmes. Elle fait valoir l'importance de sensibiliser et de former les acteurs concernés sur les enjeux entre le travail invisible et les emplois à prédominance féminine et les impacts sur les personnes qui l'effectuent, généralement des femmes. En ce qui concerne les enjeux émergents, l'Afeas présente les points suivants : (1) La non-reconnaissance du travail invisible qui maintient les femmes dans la pauvreté à toutes les périodes de leur vie et même, avec la pandémie, provoque un recul chez de nombreuses femmes (perte d'emploi, augmentation du TI et de la charge mentale). (2) La reprise économique en cours et post-pandémie qui tient peu compte des femmes très touchées par la pandémie et les impliquent peu dans les



décisions les concernant. (3) La reconnaissance des acquis et compétences, notamment, des femmes immigrantes et femmes au foyer qui retournent au travail.

- **Réforme parlementaire – Table citoyenne** – Le 14 juin 2021, Christine Marion, membre de l'Afeas, participe à une des « Table citoyenne » dans le cadre des consultations lancées par l'Assemblée nationale du Québec. Cette consultation porte sur les moyens de faciliter la participation citoyenne aux travaux et aux activités parlementaires. Lors de ces échanges, les participant.e.s ont fait part de leurs commentaires sur les pétitions, les consultations en commission parlementaire et sur les manières de transmettre des commentaires aux députés sur un projet de loi ou autre. Il est aussi question de la participation citoyenne aux travaux parlementaires et diverses façons de le favoriser celle-ci.

5.6 Relations publiques

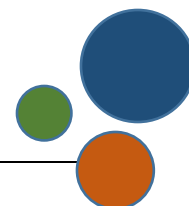
Couverture médiatique *Le travail invisible, ça compte !*

Au cours de l'année 2020-2021, l'Afeas a donné plusieurs entrevues en lien avec son dossier prioritaire, le travail non rémunéré ou invisible, et des sujets d'actualité.

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020 - LANCEMENT DU MANIFESTE POUR LA VALORISATION DU TRAVAIL INVISIBLE	
Afeas - Marianne Pertuiset-Ferland	Radio-Canada – Québec (radio), émission Première heure avec Claude Bernatchez
	RDI (tv), émission L'Info – Journal d'informations
	CJAD, émission Andrew Carter Morning Show avec Andrew Carter
	Radio-Canada Abitibi (radio), émission Région zéro8
Afeas – Hélène Tremblay et Marianne Pertuiset-Ferland, AQ – Jeannine Messier, CFIQ – Laura Noyer	Radio-Canada – Estrie (radio), émission Vivement le retour avec Mathieu Beaumont
CFIQ – Laura Noyer	V télé, émission Noovo le fil
Reprise du communiqué	Presse toi à gauche, Lien multimédias, Municipalité d'Issoudun, Journal de Montréal et Journal de Québec, Radio-Canada International, Agence QMI sur TVA Nouvelles
MARDI 6 AVRIL 2021, 21 ^E JOURNÉE DU TRAVAIL INVISIBLE	
Afeas – Hélène Cornellier	marieclaire.fr, entrevue questions-réponses par Emmanuelle Rincot sur le travail invisible et la 21 ^e Journée.
	Radio-Canada – Île-du-Prince-Édouard (radio), entrevue à l'émission Le Réveil avec Denis Duchesne sur le travail invisible, la place des femmes et la distinction avec le bénévolat.
	Radio-Canada – Vancouver (radio), entrevue à l'émission Boulevard du Pacifique avec Jacques Dufresne sur le travail invisible et les stratégies d'action pour le faire reconnaître.
Afeas – Marianne Pertuiset-Ferland, Ex-députée de Laval – Nicole Demers	courrierdelaval.com, entrevues de Camille Robillard sur les troussees éducatives et à qui elles s'adressent.

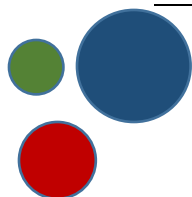
Lettre ouverte	Site Internet Afeas sous le titre « Remercier c'est bien, valoriser c'est mieux ».
Publicités payées	Réseau Québécois - site de nouvelles en ligne
	Le Devoir, samedi 3 avril 2021, page A9
	Le Devoir, mardi 6 avril 2021, page B2
AUTRES	
Afeas – Lise Courteau, TCMFM – Joanne Blais	19 février 2021 - Intervention publique à Trois-Rivières : demande de places en garderies pour que les jeunes mamans puissent retourner sur le marché du travail.
Afeas – Lise Courteau, MND – Raphaël Canet, CSQ - Sonia Éthier, FÉCQ – Noémie Veilleux	21 mars 2021 – Conférence de presse de la Coalition pour une réforme électorale maintenant pour demander la reprise des travaux parlementaires dans ce dossier.

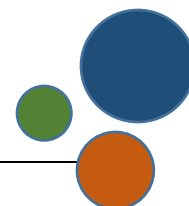
- **Ministère Femmes et Égalité des genres** – Le 11 août 2020, Mélanie Joly, députée d'Ahuntsic-Cartierville et ministre du Développement économique et des Langues officielles, annonce des investissements au Québec, dont le soutien financier du ministère Femmes et Égalité des genres pour le projet « Femmes, solidaires dans le renouveau » de l'Afeas.
- **Statistique Canada** – Le 4 février 2021, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, participe à une rencontre avec Nathalie Sjarova, agente des communications pour le recensement de 2021 (Région du Québec), au sujet d'un partenariat avec l'Afeas comme par le passé. Ce partenariat porte sur deux temps pour publiciser : (1) les emplois ouverts pour le Recensement 2021 et (2) le Recensement 2021 et l'obligation d'y participer.
- **Entrevue en lien avec le plan de relance** – Le 19 février 2021, Lise Courteau, présidente de l'Afeas, et Joanne Blais, directrice de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, font une intervention publique à Trois-Rivières. Elles sont accompagnées par de jeunes mamans qui attendent impatiemment une place en garderie pour pouvoir retourner sur le marché du travail. En plus du Nouvelliste, Radio-Canada, la Gazette de la Mauricie et l'Hebdo Journal étaient sur place.
- **Entrevue au sujet de l'Afeas** – Le 22 mars 2021, Abygaëlle Alix, étudiante au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne, fait une entrevue avec Lise Courteau, présidente de l'Afeas, et Pierrette Marcotte, directrice de projets, sur l'Afeas, le travail invisible et les inégalités dans le milieu des sports, entre autres, la quasi absence de femmes en journalisme sportif lors des jeux internationaux. Cette entrevue constitue un travail dans le cadre du Programme d'art, lettre et communication - option médias, sous la direction de Charles Messier, professeur.
- **INRS et Relais-femmes** – Le 1^{er} juin 2021, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, agit à titre d'experte dans une classe de mentorat afin de commenter le projet de Prisca Benoît, étudiante à la maîtrise au Centre INRS-UCS, Programme sur mesure en politiques publiques et transfert des connaissances sous



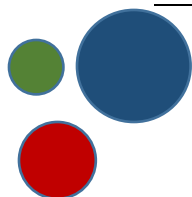
la direction d'Hélène Belleau. Le projet de mémoire porte sur *Les allocations familiales : leur utilisation et leurs répercussions au sein des couples québécois*. Le rôle de mentor des milieux d'action consiste à souligner les données utiles et comment en faire le transfert de connaissances auprès des groupes intéressés.

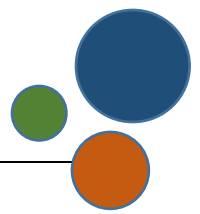
- **30 ans après Femmes en tête en Abitibi-Témiscamingue** – Le 9 septembre 2020, Mariette Gilbert, présidente de l'Afeas de Laval, est mandatée pour représenter l'Afeas dans le cadre du colloque, *30 ans après Femmes en tête en Abitibi-Témiscamingue*, organisé par la Collective Femmes en tête les 28 et 29 mai 2021. Ce colloque, remis à 2022, vise à faire le point sur une trentaine de thèmes, dont le travail invisible présenté par Mariette Gilbert.
- **Relations gouvernementales fédérales** – Le 17 septembre 2020, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, représente l'Afeas lors d'une rencontre avec le député Stéphane Lauzon, secrétaire parlementaire de la ministre fédérale des Aînés. Cette rencontre, organisée par la députée fédérale d'Hochelaga, Soraya Martinez Ferrada, porte sur les projets Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA), les mesures financières et les consignes sanitaires durant la pandémie et la situation actuelle des organismes. L'Afeas réitère sa demande pour que les comités de la relance soient paritaires et utilisent l'ACS+ pour évaluer les impacts des mesures proposées.
- **Afeas locale de Laval** – Le 19 septembre 2020, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'Afeas locale de Laval, Hélène Tremblay - présidente de l'Afeas, félicite les membres de cette Afeas locale et leur présidente, Mariette Gilbert, pour leur créativité et leur implication à faire avancer nos dossiers dans leur milieu. Elle rappelle les actions mises en place pour soutenir les membres durant la pandémie et leur suggère d'appuyer le *Manifeste pour la valorisation du travail invisible* et de le partager avec leurs proches.
- **Agricultrices du Québec** – Le 23 octobre 2020, Hélène Tremblay, présidente de l'Afeas, assiste à l'assemblée générale annuelle d'Agricultrices du Québec sur le thème de l'entrepreneuriat. À cette occasion, a lieu le lancement du projet en entrepreneuriat agricole féminin, Dimension E. Les conférenciers invités étaient Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre fédérale de l'Agriculture, Marcel Groleau, président général de l'Unions des producteurs agricoles (UPA), et Mérianne Labrie, conférencière et auteure.





- **Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec** – Le 7 novembre, 2020, Lise Courteau, 1^{re} vice-présidente de l'Afeas, assiste à l'assemblée générale annuelle du RAFIQ. Lors de cette assemblée, ont été présentés les résultats d'une enquête sur les besoins des femmes immigrées et racisées dans le contexte de la COVID-19.
- **Communauté de pratiques Nouvelles alliances (CdPNA)** – Le 10 novembre 2020, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, participe à un échange entre chercheur.e.s et représentant.e.s de groupes de femmes sur les impacts de la COVID-19 sur les femmes avec une perspective féministe. Trois aspects sont abordés : (1) Ce qui est fait actuellement par les chercheur.e.s et les groupes de femmes sur ce sujet ; (2) Les défis rencontrés de part et d'autre ; et (3) Les priorités pouvant être mises de l'avant pour y remédier. L'Afeas fait ressortir le travail invisible, élément peu documenté actuellement.
- **Coalition des Familles LGBT+** - Le 11 novembre 2020, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, participe à une rencontre d'information sur la structure et le membership de l'Afeas, tout comme sur son site Internet, sa section privée et ses réseaux sociaux. La Coalition rencontre divers organismes pour améliorer et renforcer ses moyens de mobilisation et de rétention de ses membres de même que pour diversifier ses services et activités.
- **Conférence échange RAFIQ** – Le 5 février 2021, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, et Marianne Pertuiset-Ferland, responsable provinciale de la mobilisation, représentent l'Afeas lors d'une conférence échange sous le thème *Le travail invisible et la charge mentale des femmes immigrantes*, organisée en partenariat avec l'Afeas et le RAFIQ. Les autres conférencières étaient Sylvie Lévesque (FAFMRQ) et Yasmina Chouakri (RAFIQ).
- **Forum La mixité aujourd'hui pour demain** – Le 9 février 2021, Lise Morin Vachon, 1^{re} vice-présidente de l'Afeas, assiste au forum, *La mixité aujourd'hui pour demain*, organisé par Agricultrices du Québec. Le forum souligne les gains et les lacunes pour les agricultrices et leur relève, tout en faisant ressortir l'importance des modèles dans ce domaine particulier.
- **Conférence échange FamillePointQuébec** - Le 24 février 2021, Marianne Pertuiset-Ferland, responsable provinciale de la mobilisation et du CIAVTI, Nicole Demers, ex-députée fédérale de Laval (BQ), et Camille Robert, historienne, participent à un échange de points de vue sur le travail invisible. Cet événement est organisé en partenariat par l'Afeas et FamillePointQuébec.





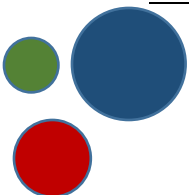
- **Journée internationale des droits des femmes** – Le 8 mars 2021, Lise Courteau, présidente de l'Afeas, participe à un message vidéo « Ce qu'est être une femme pour vous ». Cette vidéo est une initiative de la députée fédérale d'Hochelaga, Soraya Martinez Ferrada, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Diverses personnalités de la circonscription y prennent la parole.
- **Conférence échange GFPD** – Le 9 mars 2021, Lise Courteau, présidente, est la conférencière invitée du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) lors d'une conférence midi sous le thème *La pandémie aura-t-elle favorisé une prise de conscience face au travail invisible ?*
- **Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie** – Le 9 mars 2021, Lise Courteau, présidente de l'Afeas, et Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, participent à la présentation du *Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie* par la sous-ministre à la condition féminine, Catherine Ferembach.
- **Pour la réforme électorale maintenant !** – Le 21 mars 2021, Lise Courteau, présidente de l'Afeas, a pris la parole lors de la conférence de presse organisée par la Coalition pour une réforme électorale maintenant ! Participaient aussi à cette conférence de presse Raphael Canet, coordonnateur de la Coalition et du Mouvement Démocratie Nouvelle (MDN), Sonia Ethier, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et Noémie Veilleux, présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).
- **Politique nationale pour les personnes proches aidantes** – Le 22 avril 2021, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, assiste en mode virtuel à la conférence de presse pour dévoiler la Politique nationale pour les personnes proches aidantes, tenue par madame Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, et madame Marilyne Picard, adjointe parlementaire du ministre de la Santé et des Services sociaux.
- **Conférence échange SPGQ** – Le 2 juin 2021, l'Afeas organise une conférence sur le travail invisible pour les membres du Syndicat professionnel.le.s du gouvernement du Québec (SPGQ).

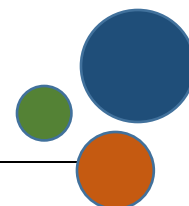
5.7 Représentations politiques

Gouvernement du Québec

Le 1^{er} décembre 2020, l'Afeas rencontre le sous-ministre à la Condition féminine, Catherine Ferembach, afin de préparer une rencontre éventuelle avec la ministre responsable de la Condition féminine, en lien avec la Journée du travail invisible 2021.

Le 21 janvier 2021, l'Afeas rencontre la ministre responsable de la Condition féminine, Isabelle Charest, pour discuter de la création d'une Journée nationale du travail invisible.





Sont présentes pour l'Afeas, Lise Courteau, présidente provinciale, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, et Pierrette Marcotte, directrice de projet. La ministre est accompagnée de Marina Lavoie, conseillère politique. Les sujets discutés sont la création d'une Journée nationale du travail invisible, les consultations pour la prochaine Stratégie égalité et le plan de relance pour les femmes. La situation actuelle ne permettant pas de déposer un projet de loi pour créer la Journée nationale du travail invisible, la ministre suggère d'intégrer cette action dans le prochain plan d'action pour la stratégie égalité.

Le 25 janvier 2021, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, rencontre la députée de Saint-Hyacinthe et présidente du Cercle des femmes parlementaires, Chantal Soucy, afin de demander un appui pour la création d'une Journée nationale du travail invisible. La députée est très au courant du dossier du travail invisible, elle et trois autres députées ayant déposé et débattu une motion sur le sujet le 10 mars 2020.

Le 6 avril 2021, la ministre responsable de la Condition féminine fait une publication lors de la 21^e Journée du travail invisible pour souligner l'importance du travail invisible sur le Facebook de députée de Brome-Missisquoi.

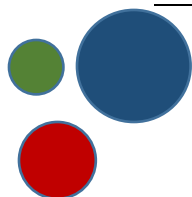
Gouvernement du Canada

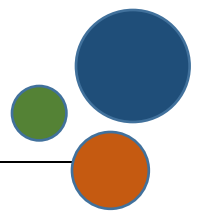
Le 2 février 2021, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, a des échanges avec la députée fédérale de Shefford, Andréanne Larouche, sur les travaux du Comité permanent de la condition féminine.

Le 11 février 2021, en prévision des audiences du 18 février, une rencontre zoom a lieu entre les représentantes de l'Afeas et la députée de Shefford.

Le 19 mars 2021, Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications, fait le point sur les travaux du Comité permanent de la condition féminine avec la députée fédérale de Shefford, Andréanne Larouche. (1) Le Rapport no. 6 sur *Les impacts de la pandémie sur les femmes* est adopté par le comité et sera déposé sous peu. Ce rapport comprend un court volet sur le travail non rémunéré. (2) Les audiences sur le travail invisible se poursuivent. La députée demande à l'Afeas de suggérer des noms d'organismes ou de personnes touchant les personnes immigrantes et les femmes autochtones en lien avec le travail invisible. Nous avons suggéré Yasmina Chouakri du RAFIQ et Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones du Québec. (3) Nous avons discuté de la possibilité d'une motion pour la 21^e Journée du travail invisible.

Le 25 mars 2021, le Comité permanent de la condition féminine dépose à la Chambre des communes le *Rapport 6 : Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les femmes*, et demande une réponse à ses recommandations.





Le 26 mars 2021, la députée de Shefford, Andréanne Larouche, souligne la 21^e campagne du travail invisible de l'Afeas, lors d'une période de déclarations de député.e.s (article 31) à la Chambre des communes.

Le 9 juin 2021, le Comité permanent de la condition féminine dépose à la chambre des communes le Rapport #8, *Le travail non rémunéré des femmes au Canada*, au Parlement canadien et demande une réponse à ses recommandations.

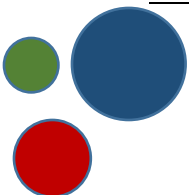
Organisation des nations Unies - Forum Génération Égalité

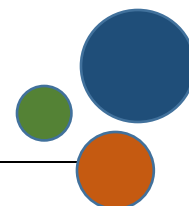
Du 30 juin au 2 juillet 2021, le Forum Génération Égalité se tient à Paris en mode virtuel.

Le 22 juin 2021, l'Afeas appuie la demande d'Oxfam Québec au Premier ministre du Canada d'annoncer dans le cadre du forum génération Égalité un engagement de 200 millions \$ pour une reprise féministe à long terme en lien avec le travail de soins.

Le 24 juin 2021, l'Afeas dépose sur le site du forum un ENGAGEMENT, en lien avec la reconnaissance du travail non rémunéré, pour inciter les gouvernements des pays membres de l'ONU à créer une Journée internationale du travail invisible et à comptabiliser ce travail au PIB de leur pays.

Le 30 juin 2021, l'Afeas salue l'annonce par le Premier ministre du Canada d'un investissement de 100 millions \$ pour de nouveaux fonds d'aide internationale consacrés au travail de soin rémunéré et non-rémunéré.





6- La régie interne

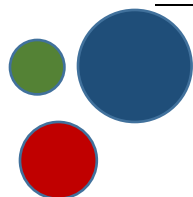
En 2020-2021, l'équipe du siège social se compose de cinq employées et de sept pigistes qui soutiennent la gestion administrative ainsi que la réalisation de l'ensemble des activités d'éducation et d'action sociale de l'Afeas provinciale.

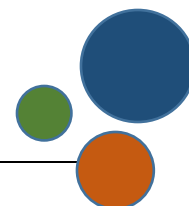
Employées permanentes
Lise Gratton, coordonnatrice, temps plein
Huguette Dalpé, secrétaire, temps partiel
Julie Boyer, coordonnatrice provinciale de la formation, temps partiel
Pierrette Marcotte, directrice de projets, temps partiel
Marianne Pertuiset-Ferland, responsable provinciale de la mobilisation, temps plein
Pigistes à contrat
Hélène Cornellier, responsable des dossiers politiques et des communications
Marianne Thornton, gestionnaire des médias sociaux
Étienne Veilleux, gestionnaire web
Marisabelle Bérubé, consultante en évaluation des projets
Éliane Legault-Roy, conseillère en communications et relations publiques
Marie-Laure Rozas, vidéaste
Mélanie Loubier, graphiste

6.1 Finances

Le Conseil exécutif et l'équipe du siège social préparent les rapports financiers périodiques ainsi que le projet d'audit des états financiers annuels. Ceux-ci sont soumis pour adoption au Conseil d'administration. Les états financiers vérifiés annuellement sont déposés à l'assemblée générale annuelle des membres.

La firme comptable Massie Turcotte et associés a été mandatée pour effectuer le mandat d'audit des états financiers se terminant le 30 juin 2021. Le rapport d'audit est annexé au présent cahier de Congrès pour présentation à la 55^e assemblée générale annuelle du 11 septembre 2021.





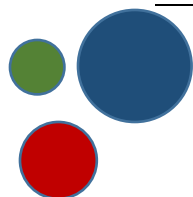
6.2 Assurances

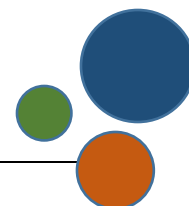
L'Afeas détient une police d'assurance responsabilité civile de 5 millions \$ et une assurance-biens de 10 000 \$ par Afeas locale avec la compagnie BFL Canada qui couvre de la période du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021. Cette police couvre l'ensemble des Afeas locales, régionales et provinciale. Les Afeas locales qui désirent une couverture plus élevée de leurs biens doivent contacter le siège social.

6.3 Membership

Le tableau comparatif suivant présente l'évolution des adhésions du membership des Afeas locales regroupées en 11 régions :

Régions	Membres		Afeas locales	
	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020
Bas-St-Laurent-Gaspésie	245	336	11	15
Centre du Québec	847	1 044	20	21
Estrie	521	593	18	20
Hautes-Rivières	94	114	4	4
Lanaudière	325	431	16	17
Mauricie	849	1 017	28	29
Montréal-Laurentides-Outaouais	187	208	6	6
Québec-Chaudière-Appalaches	252	269	10	10
Richelieu-Yamaska	477	559	16	15
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau	1 723	1 953	42	47
St-Jean-Longueuil-Valleyfield	72	83	3	4
Provincial	9	3		
TOTAUX	5 601	6 610	175	187



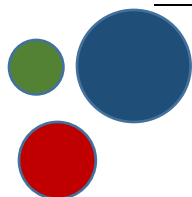


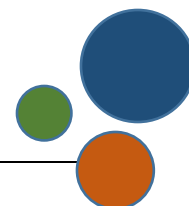
6.4 Prix et concours

Dès le début de l'année 2020-2021, les Afeas locales et régionales ont été invitées à participer aux différents concours et prix annuels organisés par l'Afeas.

Le tableau suivant présente les différents prix annuels auxquels les Afeas locales et régionales peuvent poser leur candidature :

Concours	Objectif	Prix
Azilda-Marchand	Inciter les Afeas locales à réaliser des actions sociales et à faire connaître, par la publicité, l'implication de leurs membres dans le milieu, tant à l'interne qu'à l'externe. Les actions sociales contribuent à réaliser la vision et la mission de l'Afeas.	Certificat et chèque de 100 \$
Activités femmes d'ici - Catégorie Afeas locale	Le concours <i>Activités femmes d'ici</i> récompense des Afeas locales et/ou régionales qui organisent des <i>Activités femmes d'ici</i> dans leur milieu. <i>Les Activités femmes d'ici</i> contribuent à réaliser la vision et la mission de l'Afeas.	Certificat et chèque de 100 \$
Activités femmes d'ici - Catégorie Afeas régionale		Certificat et chèque de 100 \$
Excellence Solange-Fernet-Gervais	Soutenir et récompenser les Afeas régionales dans leur <i>recrutement</i> ; les régions ayant augmenté leur membership comparativement à l'année précédente.	Trophée en plexiglass
Recrutement	Soutenir et récompenser des Afeas locales dans leur <i>recrutement</i> en remettant des certificats à celles qui ont le plus de succès.	Certificats or, argent et bronze
Fidélité	Encourager les membres Afeas à <i>renouveler</i> leur cotisation annuelle.	100 \$
Meilleures vendeuses Tirage provincial annuel	Souligner les efforts et remercier les vendeuses de billets pour le tirage annuel : - un prix offert à la vendeuse qui a vendu le plus grand nombre de billets 5 prix tirés au sort parmi les autres vendeuses de plus de 30 billets	Prix : 250 5 prix de 50 \$





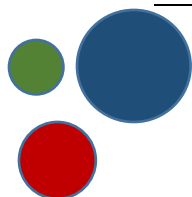
Concours	Objectif	Prix
Concours d'écriture	Le concours a pour but de repérer et faire connaître des autrices de talent qui s'ignorent et stimuler les femmes à l'écriture. Les textes retenus seront publiés dans la revue Femmes d'ici à l'automne 2021, au printemps 2022 et à l'été 2022.	1 ^{er} prix de 100 \$ 2 ^e prix de 50 \$ 3 ^e prix de 25 \$

6.5 Tirage

Le tirage Afeas est une source importante d'autofinancement pour les trois paliers de l'Afeas. Le tirage a eu lieu en direct du siège social sur Facebook le 12 novembre 2020 et a permis de dégager 70 178 \$ de profit net réparti comme suit :

Afeas locales : 22 550 \$
Afeas régionales : 27 060 \$
Afeas provinciale : 20 568 \$

Les billets du prochain tirage sont en vente présentement. Le tirage aura lieu le 14 février 2022 sur Facebook.



55^e Assemblée générale provinciale

Procès-verbal de la 54^e AGA provinciale

INSCRIPTIONS

Dès l'arrivée des participantes sur la plateforme, elles ont été mises en salle d'attente, le temps de consigner les présences. Un horaire d'inscription par région avait été planifié en avant-midi de 8 h 30 à 9 h 20.

CONSIGNES

Marianne Pertuiset-Ferland, responsable provinciale de la mobilisation, donne les consignes techniques pour la conduite de l'AGA.

1. Ouverture et mot de la présidente

L'assemblée débute à 9 h 45. Sur un peu plus de 200 inscriptions à l'AGA, 187 participantes ont participé. La présidente provinciale, Hélène Tremblay, adresse un mot de bienvenue aux membres et déclare officiellement ouverte la 54^e assemblée générale annuelle de l'Afeas.

2. Constat du quorum

Selon l'article 20.3 des statuts et règlements de l'Afeas, le quorum pour la tenue et les délibérations de l'assemblée générale annuelle provinciale est constitué par les membres présentes, à condition que toutes aient été dûment convoquées. Le quorum étant constaté, l'assemblée est reconnue légalement.

3. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Nicole Rivest, appuyée par Liane Loignon, il est résolu par les membres d'adopter l'ordre du jour.

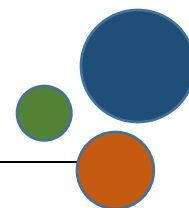
4. Adoption du procès-verbal de la 53^e AGA du 23 août 2019

Sur proposition de Suzanne Guy, appuyée par Josée Boily, il est résolu par les membres d'adopter le procès-verbal de la 53^e assemblée générale annuelle du 23 août 2019.

5. Dépôt du rapport annuel d'activités 2019-2020

La présidente provinciale présente son rapport ainsi que les réalisations de l'Afeas durant la dernière année. Hélène Tremblay n'entreprendra pas un nouveau mandat au niveau provincial. Elle remercie sincèrement toutes les administratrices qui ont cheminé et travaillé à ses côtés depuis son premier mandat comme présidente provinciale en 2016, ainsi que les employées du siège social.

Elle tient à évoquer quelques rappels et les avis spéciaux suivants :



- + La responsabilité légale de la tenue d'AGA locale et régionale pour faire entériner les administratrices, officières du CA et de la représentante régionale au CA provincial;
- + L'obligation légale de déposer ses états financiers auprès des membres, les rapports financiers locaux doivent être acheminés à l'instance régionale et les Afeas régionales doivent faire parvenir leur rapport financier au siège social avant le 15 décembre;
- + L'Afeas locale se compose d'un minimum de six (6) membres; par exemple, si seulement deux membres renouvellent leur carte de membre, il faut absolument rejoindre d'autres membres ou des nouvelles pour atteindre le minimum requis. Les Afeas qui n'obtiennent pas le nombre approprié d'adhésions seront dans l'obligation de se dissoudre, de faire parvenir les documents appropriés et patrimoine au siège social;
- + Report du tirage avec la permission spéciale de la Régie à une date ultérieure, au plus tard le 15 décembre, étant donné que des billets de tirage vendus ne sont pas arrivés dans les délais au siège social.

6. Période de questions sur le rapport annuel d'activités 2019-2020

Les membres soumettent leurs commentaires et/ou questions par écrit à Marianne Pertuiset-Ferland dans la partie clavardage de la plateforme.

Commentaires :

- ❖ Félicitations à la présidente, Hélène Tremblay;
- ❖ Impressionnant tous les dossiers traités cette année;
- ❖ Incompréhensible que des billets vendus ne se soient pas rendus au siège social à temps, d'autant plus que la date du délai pour l'envoi avait été reporté au 1^{er} novembre.

Questions

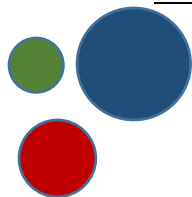
Doit-on formuler une proposition pour l'enregistrement de l'assemblée générale annuelle ? Est-ce que l'enregistrement sera détruit par la suite ? Les réponses sont affirmatives. Cet enregistrement servira seulement à la secrétaire au besoin et non à l'externe.

Sur proposition de Denise Laprise, appuyée par Suzanne Lefrançois, il est résolu par les membres d'adopter l'enregistrement de l'assemblée.

7. Adoption du rapport annuel d'activités 2019-2020

Tel que prescrit par le SACAIS (Secrétariat à l'action communautaire autonome et initiatives sociales) pour le rapport de l'Afeas, on procède à l'adoption du rapport annuel d'activités.

Sur proposition de Christiane Laporte, appuyée par Josiane G. Lenain, il est résolu par les membres d'adopter le rapport annuel d'activités 2019-2020.



8. Présentation des états financiers vérifiés pour l'année se terminant le 30 juin 2020, par la firme Massie, Turcotte et Associés

Madame Jessica Faubert, CPA auditrice, CGA, directrice en certification pour la firme Massie, Turcotte et Associés présente le rapport de vérification des états financiers se terminant le 30 juin 2020.

9. Période de questions sur le rapport financier

Les questions posées par les participantes sont les suivantes :

- *De ce que je connais des valeurs de l'immobilier, le montant n'est-il pas trop bas ?*
Le montant indiqué reflète la valeur de l'achat initial.
- *Dans la partie Bilan, au Passif, que comprend le montant de 40 000 \$?*
C'est un compte d'urgence des entreprises canadiennes (CUEC), garanti par le gouvernement du Canada et un montant de 10 000 \$ pourra être converti en subvention si l'association rembourse 30 000 \$ au plus tard à la date de renouvellement le 31 décembre 2022.
- *Dans la partie Résultats, au Charges, à l'item « Comités et conseil d'administration » pourquoi cette grande différence entre les montants ?*
Cette année, ces dépenses ont été placées différemment de l'année dernière à cause du remaniement complet de la charte comptable.

La présidente remercie Mme Faubert pour les explications très claires de la présentation du rapport financier.

10. Adoption du rapport financier 2019-2020

Sur proposition de Louise B. Comeau, appuyée par Suzanne Guy, il est résolu par les membres d'adopter le rapport financier 2019-2020.

Pause de 10 minutes

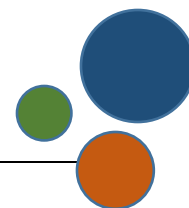
Reprise à 11 h 05

11. Nomination de l'auditeur pour 2021

Sur proposition de Maryse Bruneau, appuyée par Gaétane Gagnon, il est résolu par les membres d'adopter la reconduction du mandat d'audit pour l'année 2020-2021 à la firme Massie, Turcotte et Associés.

12. Dépôt des prévisions budgétaires 2020-2021

Danielle Michaud, la trésorière, présente les prévisions budgétaires adoptées par le conseil d'administration, le 11 septembre 2020 pour l'année 2020-2021. Puisqu'il s'agit uniquement d'un dépôt pour informer les membres, les prévisions n'ont pas à faire l'objet d'adoption.



13. Période de questions sur les prévisions budgétaires

Voici les questions posées par les participantes :

- ✓ *Les séances du CA et des comités sont-elles en présentiel ou virtuel ?*
Dû aux directives de la santé publique, elles ont eu lieu virtuellement.
- ✓ *Quelles sont les formations à venir ?*
Une brochure de la programmation virtuelle 2020-2021 des activités éducatives Afeas a été envoyée à toutes les membres par la poste. Une nouvelle brochure sera produite et prête à consulter en juin 2021.
- ✓ *À quel projet serviront les dépenses des honoraires pour la vidéaste ?*
C'est relié au projet de la campagne de sensibilisation pour « Le travail invisible, ça compte ! »
- ✓ *A-t-on un système fiable au siège social pour sauvegarder les données ?*
La réponse est affirmative.
- ✓ *Quelles sont les réparations prévues ?*
L'argent servira principalement à réparer la plomberie et la ventilation.
- ✓ *Est-ce réaliste de prévoir un montant de 73 700 \$ comme revenu de tirage ?*
Au moment de la préparation des prévisions budgétaires, on s'attendait à pouvoir tenir des rencontres en présentiel dans un avenir rapproché et faciliter ainsi la vente de billets. Malheureusement, cette éventualité n'arrive toujours pas.

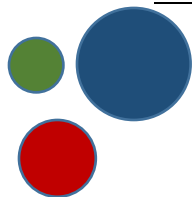
14. Remerciement aux administratrices sortantes

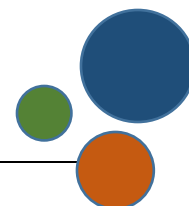
La directrice des projets, Pierrette Marcotte, remercie, au nom des membres et du conseil d'administration, les administratrices sortantes pour leur engagement au soutien de la mission Afeas. Il s'agit de la présidente sortante, Hélène Tremblay, la représentante régionale du Centre-du- Québec, Micheline Lacasse, et la représentante régionale Saint-Jean-Longueuil-Valleyfield, Sylvie Caisse.

Hélène Tremblay tient à dire quelques mots au sujet de Micheline Lacasse, présente au CA dès le début de son premier mandat. Elle raconte quelques anecdotes et la remercie chaleureusement. D'autre part, Lise Courteau, première vice-présidente et Lise M. Vachon, deuxième vice-présidente, rendent un hommage émouvant à Hélène Tremblay. D'ailleurs, celle-ci avait déjà reçu un très joli bouquet de fleurs avant le début de l'assemblée. En 2020-2021, elle assumera la fonction de présidente de la région Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau.

15. Nomination d'une présidente et secrétaire d'élection

Sur proposition de Louise Archambault, appuyée par Margot Poulin, il est résolu par les membres d'adopter la nomination de Pierrette Marcotte à titre de présidente d'élection et de Marianne Pertuiset-Ferland à titre de secrétaire d'élection.





16. Présentation des représentantes régionales au CA provincial 2020-2021

Pierrette Marcotte présente les représentantes régionales au CA provincial 2020-2021 :

- Marielle Roy (Bas-St-Laurent-Gaspésie)
- Francine Chabot (Centre-du-Québec)
- Danielle Michaud (Estrie)
- Diane Doré (Hautes-Rivières)
- Manon Durand (Lanaudière)
- Lise Courteau (Mauricie)
- Rachel Leduc (Montréal-Laurentides-Outaouais)
- Lise M. Vachon (Québec-Chaudières-Appalaches)
- Suzanne Lefrançois (Richelieu-Yamaska)
- Christiane Gilbert (Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau)

La région St-Jean-Longueuil-Valleyfield n'aura pas de représentante pour la nouvelle année. L'instance provinciale lui viendra en aide afin de pallier aux difficultés qu'elle éprouve en ce moment.

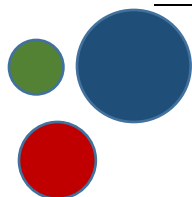
Élections des officières provinciales

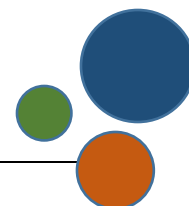
Les administratrices sont invitées maintenant à se *télé transporter* dans la salle d'élection des officières.

17. Plénière : animation Julie Boyer et Hélène Tremblay

Parallèlement aux élections, Julie Boyer, coordonnatrice provinciale à la formation et Hélène Tremblay, présidente sortante animent la plénière. Afin de mobiliser les membres autour des actions à venir dans les prochaines semaines, les sujets abordés sont les suivants :

- Manifeste pour la valorisation du travail invisible – signature de la pétition;
- OTM – bottin des ressources de l'Afeas et différentes activités Facebook reliées à la campagne;
- Génération Égalité – déploiement du projet – inscription à son groupe privé Facebook – concours
- Renforcement des communications internes entre les instances Afeas – Chaque Afeas locale recrute parmi ses membres, une responsable des communications pour la production des bilans trimestriels et transmet leur nom et leurs coordonnées à l'Afeas régionale. Par la suite, l'instance régionale fera parvenir l'information à la responsable provinciale de la mobilisation, Marianne Pertuiset-Ferland.





18. Présentation du conseil exécutif et proposition pour l'installation du nouveau CA provincial 2020-2021

Pierrette Marcotte dévoile les officières qui siégeront au conseil exécutif 2020-2021 :

- Lise Courteau, présidente
- Lise M. Vachon, 1^{ère} vice-présidente
- Manon Durand, 2^e vice-présidente
- Danielle Michaud, trésorière
- Rachel Leduc, secrétaire

Sur proposition de Colette Lemieux, appuyée par Denise Laprise, il est résolu par les membres d'adopter l'installation du nouveau conseil d'administration provincial 2020-2021.

19. Proposition pour la formation des comités permanents et spéciaux

Sur proposition de Céline Duval, appuyée par Thérèse Chevrette, il est résolu par les membres d'adopter la formation des comités permanents et spéciaux du conseil d'administration provincial 2020-2021.

20. Mot de clôture de la présidente sortante

Hélène Tremblay félicite les membres et le conseil d'administration d'avoir su prendre rapidement le virage numérique imposé par la pandémie afin de poursuivre les activités Afeas. Avec la subvention accordée par le Programme Nouveaux Horizons pour Aînées, l'Afeas espère venir en aide à celles qui ont besoin d'appriivoiser les technologies des communications et de continuer ce travail auprès des membres qui sont en régions éloignées où Internet n'est pas disponible. Elle remercie les membres d'être toujours fidèles et solidaires à soutenir la mission d'éducation et d'action sociale pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Le travail reste inachevé et nous avons besoin les unes des autres pour le terminer.

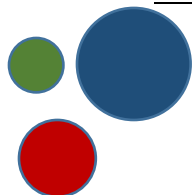
Elle rappelle aux participantes d'aller signer le *Manifeste du travail invisible* sur le site internet de l'Afeas. Un sondage d'appréciation de l'AGA parviendra par courriel aux participantes.

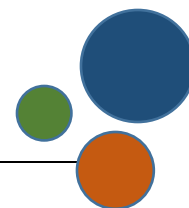
21. Levée de l'assemblée

Sur proposition de France Morissette, appuyée par Denise Laprise, il est résolu par les membres d'adopter la levée de l'assemblée à 12 h 30.

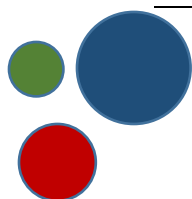
Hélène Tremblay, présidente

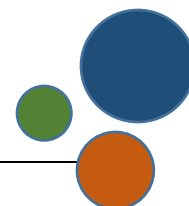
Rachel Leduc, secrétaire





Modifications aux statuts et règlements

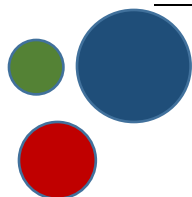




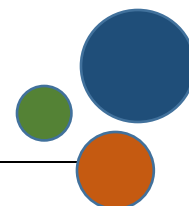
Avis de motion

Dans la colonne de gauche, se trouve le texte tel qu'il apparaît dans le document 2018 de la Constitution – Règlements – Règles de procédure, et dans la colonne de droite le nouveau texte adopté.

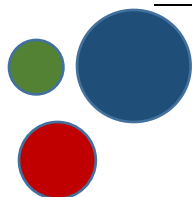
DISPOSITIONS GÉNÉRALES Article 1 – Définitions 1.8 Conseil d'administration 1.8.3 <i>Conseil d'administration de l'Afeas provinciale :</i> groupement de personnes âgées d'au moins 18 ans, élues et mandatées par l'assemblée générale régionale pour administrer l'Afeas provinciale.	DISPOSITIONS GÉNÉRALES Article 1 – Définitions 1.8 Conseil d'administration 1.8.3 <i>Conseil d'administration de l'Afeas provinciale :</i> groupement de personnes âgées d'au moins 18 ans, élues par l'assemblée générale régionale et mandatées par le conseil d'administration régional pour administrer l'Afeas provinciale.
--	---

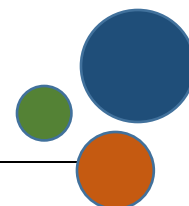


L'AFEAS LOCALE Article 10 – Cadre général 10.6 Secrétariat permanent Le secrétariat permanent de l'Afeas locale est fixé par son conseil d'administration et ne peut être transféré dans un autre endroit que par décision adoptée par les deux tiers (2/3) des membres du conseil d'administration de l'Afeas locale.	L'AFEAS LOCALE Article 10 – Cadre général 10.6 Secrétariat Le secrétariat et le dépôt des archives de l'Afeas locale sont fixés par le conseil d'administration et ne peuvent être transférés dans un autre endroit que par décision adoptée par les deux tiers (2/3) des membres du conseil d'administration de l'Afeas locale. L'adresse du secrétariat, ainsi que celle des archives, doivent être sur le territoire de l'Afeas locale et c'est à ces endroits que les livres, archives et documents importants, qui appartiennent à l'Afeas locale, seront entreposés.
Article 11 – Assemblée générale de l'Afeas locale 11.2 Réunions 11.2.1 L'Afeas doit tenir son assemblée générale annuelle au cours des mois de mai ou de juin.	Article 11 – Assemblée générale de l'Afeas locale 11.2 Réunions 11.2.1 L'Afeas doit tenir son assemblée générale annuelle chaque année, dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la fin de l'année financière et l'avis de convocation doit être envoyé par la secrétaire au moins dix (10) jours à l'avance.
Article 13 – Élections à l'Afeas locale 13.1 Éligibilité Les membres du conseil d'administration (les administratrices) sont élues par et parmi les membres de l'Afeas locale. Une fois élues, les administratrices désignent, parmi le groupe, la présidente, la ou les vice-présidentes, de même que la secrétaire, la trésorière ou la secrétaire-trésorière.	Article 13 – Élections à l'Afeas locale 13.1 Éligibilité Pour être éligible à un poste d'administratrice de l'Afeas locale, la candidate doit être membre de l'Afeas locale, être âgée d'au moins 18 ans, détenir une seule carte de membre de l'année en cours et déposer un formulaire de mise en candidature au moins trois (3) semaines avant la tenue de l'assemblée générale annuelle locale. 13.5 Élections des officières Une fois élues, les administratrices désignent, parmi le groupe, la présidente, la ou les vice-présidentes, de même que la secrétaire, la trésorière ou la secrétaire-trésorière.

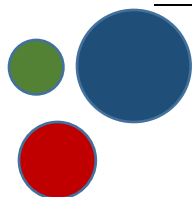


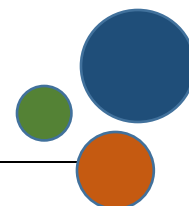
L'AFEAS RÉGIONALE Article 14 – Cadre général 14.6 Secrétariat permanent Le secrétariat permanent de l'Afeas régionale est fixé par son conseil d'administration et ne peut être transféré dans un autre endroit que par décision adoptée par les deux tiers (2/3) des membres du conseil d'administration régional. Article 15 – Assemblée générale de l'Afeas régionale 15.6 Pouvoir et fonctions <i>15.6.3</i> Pour le nombre d'administratrices pour les Afeas incorporées = nombre fixe. Pour les autres Afeas = un nombre impair	L'AFEAS RÉGIONALE Article 14 – Cadre général 14.6 Secrétariat Le secrétariat et le dépôt des archives de l'Afeas régionale sont fixés par le conseil d'administration et ne peuvent être transférés dans un autre endroit que par décision adoptée par les deux tiers (2/3) des membres du conseil d'administration régional. L'adresse du secrétariat, ainsi que celle des archives, doivent être sur le territoire de l'Afeas régionale et c'est à ces endroits que le courrier sera reçu, que les livres, archives et documents importants, qui appartiennent à l'Afeas régionale, seront entreposés. Article 15 – Assemblée générale de l'Afeas régionale 15.6 Pouvoir et fonctions <i>15.6.3</i> Détermine le nombre d'administratrices et les élit au conseil d'administration de l'Afeas régionale. Le nombre d'administratrices doit figurer aux lettres patentes de l'instance régionale.
Article 16 – Conseil d'administration de l'Afeas régionale 16.1 Composition Pour le nombre d'administratrices pour les Afeas incorporées = nombre fixe. Pour les autres Afeas = un nombre impair	Article 16 – Conseil d'administration de l'Afeas régionale 16.1 Composition Le conseil d'administration de l'Afeas régionale est composé des administratrices élues lors de l'assemblée générale annuelle régionale.





Article 18 – Élections à l’Afeas régionale 18.1 Éligibilité Les administratrices sont élues par et parmi les membres de l’Afeas locale de la région de même que les membres de la région. Une fois élues, les administratrices désignent, parmi le groupe, la présidente, la ou les vice-présidentes, de même que la secrétaire, la trésorière ou la secrétaire-trésorière.	Article 18 – Élections à l’Afeas régionale 18.1 Éligibilité Pour être éligible à un poste d’administratrice de l’Afeas régionale, la candidate doit être membre d’une Afeas locale située sur le territoire de l’Afeas régionale ou être membre de l’Afeas régionale, être âgée d’au moins 18 ans, détenir une seule carte de membre de l’année en cours et déposer un formulaire de mise en candidature, avec photo et curriculum vitae, au moins quatre (4) semaines avant la tenue de l’assemblée générale annuelle régionale. 18.5 Élections des offcières Une fois élues, les administratrices désignent, parmi le groupe, la présidente, la ou les vice-présidentes, de même que la secrétaire, la trésorière ou la secrétaire-trésorière, ainsi que la représentante régionale devant siéger au conseil d’administration provincial.
L’AFEAS PROVINCIALE Article 23 – Élections à l’Afeas provinciale 23.1 Éligibilité Les administratrices sont élues et mandatées par chacune de leur région.	L’AFEAS PROVINCIALE Article 23 – Élections à l’Afeas provinciale 23.1 Éligibilité Pour être éligible à un poste d’officière du conseil d’administration provincial, la candidate doit être une administratrice élue et mandatée par son conseil d’administration régional comme représentante provinciale. 23.3 Élections des offcières Les administratrices, représentantes provinciales, désignent, parmi le groupe, la présidente, la ou les vice-présidentes, de même que la secrétaire, la trésorière ou la secrétaire-trésorière.



**RÈGLES DE PROCÉDURES – ÉLECTIONS AFEAS
LOCALES ET RÉGIONALES****Article 30 – Procédures****30.12**

Les administratrices élues se retirent pour nommer les officières en compagnie de la présidente d'élection et de la secrétaire d'élections. Elles éliront la présidente, la ou les vice-présidentes, la secrétaire et la trésorière ainsi que la représentante provinciale. Si, pour une raison de force majeure (ex. : le décès de son père, de sa mère, d'un frère, d'une sœur, de son enfant ou de son conjoint, une maladie grave, une opération, un accident ou un bris d'automobile la journée des élections), une candidate ne peut se présenter à l'assemblée générale annuelle régionale, celle-ci reste éligible à accepter un poste d'officière si elle manifeste ce désir, soit par lettre, courriel, télécopieur, texto, etc., ce qui servira de preuve d'acceptation.

**RÈGLES DE PROCÉDURES – ÉLECTIONS AFEAS
LOCALES ET RÉGIONALES****Article 30 -- Procédures****30.12**

Les administratrices élues se retirent pour procéder à l'élection des officières, en compagnie de la présidente d'élection et de la secrétaire d'élection.

30.12.1

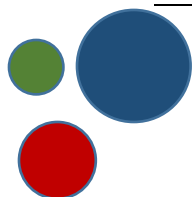
Au palier local, elles éliront la présidente, la ou les vice-présidentes, la secrétaire et la trésorière ou la secrétaire-trésorière.

30.12.2

Au palier régional, elles éliront la présidente, la ou les vice-présidentes, la secrétaire, la trésorière ou la secrétaire-trésorière et la représentante régionale au conseil d'administration provincial.

30.12.3

Si, pour une raison de force majeure (ex. : le décès de son père, de sa mère, d'un frère, d'une sœur, de son enfant ou de son conjoint, une maladie grave, une opération, un accident ou un bris d'automobile la journée des élections), une candidate ne peut se présenter à l'assemblée générale annuelle, celle-ci reste éligible à accepter un poste d'officière si elle manifeste ce désir, soit par lettre, courriel, télécopieur, texto, etc., ce qui servira de preuve d'acceptation.



Cadre légal et responsabilités des administratrices Structure administrative Les membres de l'Afeas, en adoptant leurs règlements internes, ont choisi de décentraliser l'administration de leur organisation. Les groupes locaux et régionaux sont responsables de leur propre administration. Selon les règlements internes de l'Afeas, chaque entité (locale, régionale, provinciale) est administrée par un conseil d'administration démocratiquement élu par une assemblée générale.	Cadre légal et responsabilités des administratrices Structure administrative Les membres de l'Afeas, en adoptant leurs règlements internes, ont choisi de décentraliser l'administration de leur organisation. Les groupes locaux et régionaux sont responsables de leur propre administration. Selon les règlements internes de l'Afeas, les entités locales et régionales sont administrées par un conseil d'administration démocratiquement élu par une assemblée générale. L'entité provinciale est administrée par un conseil d'administration formé d'une représentante par région, élue et mandatée par les membres des conseils d'administration régionaux.
--	---

Absence d'une représentante régionale

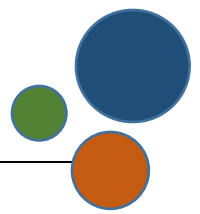
Refonte des règlements (Attendu)

Selon nos règlements, une représentante régionale est élue et mandatée par son conseil d'administration régional pour siéger au conseil d'administration provincial.⁽¹⁾ Lors de la refonte des règlements, aucune règle n'a été établie si une représentante régionale, pour une raison de force majeure, ne peut absolument pas se présenter à un conseil d'administration provincial.

Effet de l'absence (Considérant)

Lorsqu'une représentante régionale ne peut assister à une rencontre provinciale, la représentativité de la région devient nulle. Même après la lecture du procès-verbal ou du compte-rendu de la rencontre, il peut s'avérer très difficile de communiquer l'information exacte.

Une substitut, choisie par et parmi son conseil d'administration régional, pouvant assister en tant qu'observatrice au conseil d'administration provincial, rendrait le suivi plus facile à faire.



Proposition – Absence d’une représentante régionale (Conseil d’administration provincial)

Nous demandons que soit ajouté à l’article 21.1 le point 21.1.1 qui se lirait comme suit :
21.1.1

Lorsqu’une administratrice, représentante régionale, pour une raison justifiée, ne peut se présenter à une rencontre du conseil d’administration provincial, elle peut se faire remplacer par une substitut choisie par et parmi son conseil d’administration régional. Cette substitut tiendra un rôle d’observatrice.

¹ Constitution – Règlements – Règles de procédure 2018, article 21.1, page 29

Changement à la dénomination sociale

Définitions (Attendu)

Selon le dictionnaire Larousse, le mot « féministe » est défini comme un « mouvement militant pour l’amélioration et l’extension du rôle des droits des femmes dans la société » et comme « attitude de quelqu’un qui vise à étendre ce rôle et ces droits des femmes »⁽¹⁾, alors que le mot « féminin » est défini comme ce qui est propre à la femme ou qui a rapport aux femmes, avec comme exemples : le charme féminin ou encore des vêtements féminins⁽²⁾.

Sur le site Internet de l’Afeas, on peut lire dans la section *Qu’est-ce que l’Afeas*, que « L’Afeas défend les intérêts des femmes québécoises et canadiennes auprès de diverses instances [...]. En d’autres mots, nous permettons à nos milliers de membres à travers le Québec de porter leurs voix à la défense de l’égalité entre les femmes et les hommes. »⁽³⁾

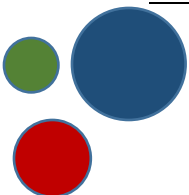
Constitution (Attendu)

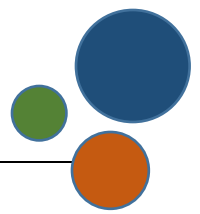
L’article 2.4 de la Constitution – Règlements – Règles de procédure dit que « L’Association pratique un féminisme social égalitaire qui vise l’atteinte de l’égalité de fait dans toutes les sphères de la société »⁽⁴⁾.

En changeant le mot « féminine » pour « féministe », l’acronyme que nous avons toujours utilisé ne changerait pas.

L’idéologie féministe (Considérant)

Notre énoncé de mission de l’Afeas se rapproche beaucoup plus de la définition du « féminisme » que de celle de « féminine ». Il reflète plus la réalité idéologique « féministe » de notre mouvement pour l’égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes.





En se définissant comme « féministe », il pourrait y avoir moins de confusion dans la société et on nous verrait moins souvent comme un groupe qui fait seulement des choses « féminines ».

Relève (Considérant)

Nous désirons attirer une jeune relève au sein de notre mouvement. Rébecca Beauvais, professeure à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM constate que le féminisme a la cote, tant à l'université que sur le web et même dans la culture populaire ⁽⁶⁾.

Selon Francine Descarries, directrice du Réseau québécois en études féministe et professeure à l'IREF, les jeunes femmes s'intéressent plus au féminisme aujourd'hui qu'il y a une dizaine d'années, parce qu'elles se rendent compte que l'égalité est loin d'être atteinte. ⁽⁶⁾ Elles seraient à la recherche de sens, et voudraient avoir un impact sur leur monde.

Ces jeunes femmes sont pétillantes d'idées et de convictions, et ne craignent pas de nommer les choses, d'identifier les éléments problématiques de la société, et de travailler pour améliorer les choses. Les jeunes femmes qui souhaitent s'impliquer pour faire avancer l'égalité seraient donc enclines à unir leurs voix à celle d'une association comme la nôtre qui défend l'égalité et qui s'afficherait féministe.

Proposition – Changement à la dénomination sociale (Conseil d'administration provincial)

Nous demandons d'effectuer un changement à la dénomination sociale, soit changer « Association féminine d'éducation et d'action sociale » pour « Association féministe d'éducation et d'action sociale ».

¹ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/f%C3%A9minisme/33213>

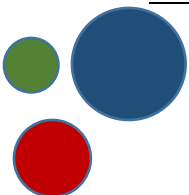
² <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/f%C3%A9minin/33208>

³ <https://www.afeas.qc.ca/a-propos/>

⁴ Constitution – Règlements – Règles de procédure 2018, page 8

⁵ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/769103/feminisme-jeunes-femmes-nouvelle-generation-courants>

⁶ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/769103/feminisme-jeunes-femmes-nouvelle-generation-courants>



Nouveau type de membership

Projet Femmes solidaires dans le renouveau (Attendu)

Le projet Femmes solidaires dans le renouveau comporte des objectifs de transformation organisationnelle pour renforcer l'impact des actions sociales et des représentations de l'Afeas à travers le Québec. Un de ces objectifs est de recruter et former une relève dynamique au sein des instances de l'Afeas pour augmenter le membership actuel, pérenniser les avancées et la poursuite du travail nécessaire à la réalisation d'une pleine égalité entre les femmes et les hommes. ⁽¹⁾

Catégorie de membres (Attendu)

Une seule catégorie de membres existe à l'Afeas : la membre de plein droit. Tel que décrit dans nos règlements, elle est de sexe féminin, elle paie la cotisation déterminée par le conseil d'administration provincial, elle s'engage à observer les règlements et détient une seule carte de membre. ⁽²⁾ Elle peut faire partie des assemblées délibérantes et peut accepter des postes ou des responsabilités au sein de l'Afeas. Pour adhérer à notre mouvement, la membre de plein droit doit aussi adhérer à la mission, la vision et à l'orientation de l'Afeas.

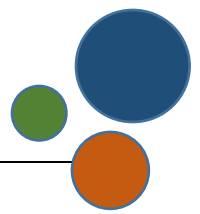
Membres soutien (Considérant)

L'Afeas est une association féministe dont la priorité est la défense des droits des femmes et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Les femmes doivent conserver le pouvoir de prendre les décisions qui les concernent. Aussi, l'ouverture à une nouvelle catégorie de membres sans droit de vote, ni d'éligibilité à aucun poste, laisserait aux femmes tous les pouvoirs sur les décisions au sein de leur association.

Certaines personnes ont démontré leur intérêt pour le travail accompli par l'Afeas. Des député.e.s, des femmes et des hommes influent.e.s ont déjà manifesté le désir de faire partie de notre mouvement, dans le but de soutenir notre travail. Des sujets tels que la violence, le travail invisible, la conciliation famille-travail-études, les congés parentaux, l'égalité hommes/femmes, etc., concernent autant les femmes que les hommes.

Inclusion (Considérant)

L'Afeas a pour mission de défendre l'égalité entre les femmes et les hommes. De plus en plus d'hommes se disent et s'affichent féministes. Selon Stéphanie Pache, professeure en sociologie du genre et des sexualités à l'Université de Québec à Montréal, « il s'agit de pouvoir construire un discours féministe qui laisse la place aux hommes sans effacer la parole des femmes ». ⁽³⁾ « Association féminine » suppose une association exclusive aux



femmes, alors qu' « Association féministe » inclut les hommes qui adhèrent à l'idéologie d'égalité entre les femmes et les hommes.

Organismes membres (Considérant)

Certains organismes, à vocation féministe, pourraient adhérer à notre mouvement. Ces organismes, pour avoir le droit de devenir membres, devraient recevoir l'approbation du conseil d'administration provincial. Les organismes-membres pourraient être admissibles à des formations données par l'Afeas. Des personnes désignées par l'organisme pourraient aussi assister, sur invitation, aux activités des Afeas locales, régionales ou provinciale.

Ces nouvelles et nouveaux membres, ainsi que les personnes désignées par les organismes membres pourraient assister aux assemblées délibérantes, aux assemblées générales, mais n'auraient aucun droit de vote. De plus, ces personnes ne seraient pas éligibles pour occuper un poste au sein de l'Afeas au palier local, régional ou provincial.

Représentativité (Considérant)

La représentativité de l'Afeas est importante. Toutefois, avec la baisse de membership, le risque de subir une baisse d'influence est bien réel. De plus, cette baisse a un impact direct sur d'éventuels partenaires qui prennent connaissance de la courbe descendante du membership. Une nouvelle catégorie de membres qui appuient les orientations et objectifs de l'Afeas augmenterait notre membership et, par le fait même, l'influence de sa représentativité.

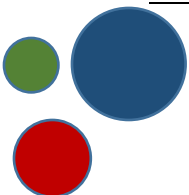
Proposition – Type de membership : Membres soutien

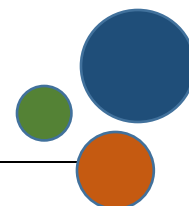
(Conseil d'administration provincial)

Nous demandons qu'une nouvelle catégorie de membres soit instaurée : Membres soutien. Ce type de membership permettrait à des personnes de pouvoir adhérer à notre mouvement dans le but de nous soutenir. Les membres soutien pourraient assister aux activités des Afeas locales, régionales ou provinciale, avec un droit de parole. Les membres soutien pourraient assister aux assemblées délibérantes, aux assemblées générales, mais n'auraient aucun droit de vote et ne pourraient pas occuper un poste au sein du conseil d'administration ou du conseil exécutif de l'Afeas au palier local, régional ou provincial. Ces membres recevraient la revue Femmes d'ici.

Coût suggéré de la cotisation des membres soutien : même tarif que la membre de plein droit.

Partage suggéré : au prorata actuel entre le palier local, régional et provincial.





Proposition – Type de membership : Organismes-membres
(Conseil d’administration provincial)

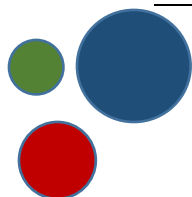
Nous demandons qu’une nouvelle catégorie de membres soit instaurée : Organismes-membres. Ce type de membership permettrait à des organismes à vocation féministe de pouvoir adhérer à notre mouvement dans le but de nous soutenir. Les organismes seraient soumis à l’approbation du conseil d’administration provincial pour devenir membre. Les organismes-membres pourraient être admissibles à des formations données par l’Afeas. Des personnes désignées par l’organisme pourraient assister, sur invitation, aux activités des Afeas locales, régionales ou provinciale. Les personnes désignées pourraient assister aux assemblées délibérantes, aux assemblées générales mais n’auraient aucun droit de vote. De plus, les personnes désignées par ces organismes ne seraient pas éligibles pour occuper un poste au sein du conseil d’administration ou du conseil exécutif de l’Afeas au palier local, régional ou provincial. L’organisme-membre recevrait la revue Femmes d’ici.

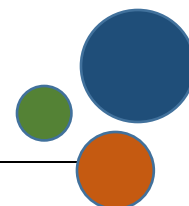
Coût suggéré de la cotisation des organismes-membres : même tarif que la membre de plein droit.

Partage suggéré : au prorata du partage actuel entre le palier local, régional et provincial.

¹ www.afeas.qc.ca

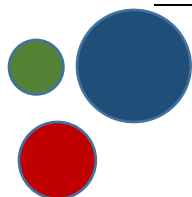
² Constitution, règlements, règles de procédures 2018, article 7, page 11

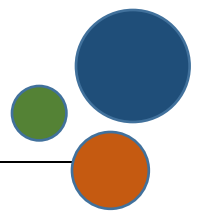




Administratrices provinciales 2020-2021

	Marielle Roy Bas-Saint-Laurent- Gaspésie		Lise Courteau Mauricie
	Francine Chabot Centre du Québec		Rachel Leduc Montréal-Laurentides- Outaouais
	Danielle Michaud Estrie		Lise Morin Vachon Québec-Chaudière- Appalaches
	Diane Doré Hautes-Rivières		Suzanne Lefrançois Richelieu-Yamaska
	Manon Durand Lanaudière		Christiane Gilbert Saguenay-Lac-Saint- Jean-Chibougamau





Étude des propositions

Règles de procédure

Discussions avant l'étude en plénière

L'étude des propositions du congrès se déroulera comme suit pour chacune des propositions ou des thèmes.

1. **Présentation du thème** – En prenant en considération que chacune des participantes aura lu en entier les états de fait avant le congrès, il n'y aura pas de lecture ni de résumé de l'état de fait ;

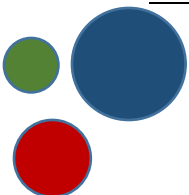
Les avis de motion à être ratifiés par les membres ne feront pas l'objet de débat en salle de discussion ;

En grand groupe, la présidente des délibérations présente les propositions une par une pour chaque bloc. Elle invite une personne de la région qui a présenté la proposition à répondre aux questions de clarification, s'il y a lieu. Le temps réservé pour la période de clarification sera de trois (3) minutes au maximum. (Note : si plus d'une région présente les mêmes propositions, celles-ci doivent s'entendre pour déterminer quelle région prendra la parole pour répondre aux questions de clarification).

2. **Discussions en salles** : L'attribution des salles de discussions se fera au hasard. Les congressistes en salles de discussions discuteront des propositions, telles qu'inscrites au document de travail. Le temps de discussion sera annoncé par la présidente de délibérations. Une animatrice sera officiellement désignée à chaque salle de discussion pour donner les droits de parole à chacune des participantes.

Étude des propositions en plénière

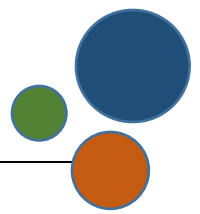
1. En plénière, la présidente des délibérations, procède à la ratification des avis de motion et des propositions de régie interne. Un maximum de quatre (4) interventions *pour* et quatre (4) interventions *contre* (maximum deux (2) minutes par intervention) ;
2. Après les discussions en tables rondes, la présidente des délibérations annonce le début de l'étude des propositions telles qu'inscrites au document de travail (les amendements seront acceptés et étudiés après l'étude de chaque proposition) ;



3. En premier lieu, on reçoit un maximum de quatre (4) interventions *pour* et quatre (4) interventions *contre* pour chaque proposition telle qu'inscrite au document de travail (maximum deux (2) minutes par intervention), à moins que les congressistes ne demandent de prolonger la discussion.
4. En deuxième lieu, nous recevrons un maximum de deux (2) amendements pour chaque proposition avec un maximum de deux (2) interventions *pour* et deux (2) interventions *contre* (maximum deux (2) minutes par intervention) ;
5. Toutes les membres en règle et inscrites au congrès ont droit de parole et de vote et elles votent de façon individuelle.
6. Calcul de votes – Pour la ratification des avis de motion, l'adoption se fait avec les 2/3 des votes exprimés. Pour l'adoption des propositions, un vote majoritaire est requis. Les abstentions ne sont pas prises en considération dans le décompte des votes exprimés. Les votes seront exprimés virtuellement.

La présidente de délibérations

- a. Dirige les délibérations après avoir annoncé le temps réservé à l'étude ;
- b. Lit ou fait lire la proposition inscrite au cahier ;
- c. Ouvre la période de délibérations sur chaque proposition ;
- d. Accorde le droit de parole ;
- e. Fait respecter les procédures (règlements Afeas). Si, au cours de la discussion, la situation devient confuse (manque de compréhension, besoin d'information ou d'explications supplémentaires), la présidente de délibérations peut, temporairement, suspendre les règles de procédure pour permettre un échange informel en plénière ;
- f. La présidente de délibérations réserve la dernière intervention *pour* à l'Afeas régionale qui présente la proposition (si plusieurs Afeas régionales ont la même proposition intégrée dans un seul texte, elles doivent s'entendre, avant l'étude des propositions, pour savoir qui fera cette dernière intervention) ;
- g. Détermine le moment du vote ;
- h. N'a pas droit de vote.



Propositions soumises à l'étude

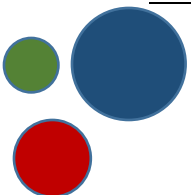
Proposition 1 : Reconnaissance et soutien aux personnes proches aidantes

Critère de recevabilité : Sujet d'étude

Projet de loi n°56 (Attendu)

Le 28 octobre 2020, le Projet de loi no°56 ⁽¹⁾ est entré en vigueur. La *Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives* prévoit notamment :

- l'adoption d'une politique nationale pour les personnes proches aidantes ;
- l'adoption d'un plan d'action gouvernemental ;
- l'obligation pour les ministres et les organismes gouvernementaux de prendre en compte les principes directeurs et les orientations prévus dans la politique nationale dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de tout programme ou de tout autre service ou mesure les concernant ;
- l'obligation pour chaque ministre de faire état des impacts prévus pour les personnes proches aidantes dans tous les projets de loi ou projets de règlement présentés au gouvernement, le cas échéant ;
- la mise en place d'un comité de suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes ;
- l'institution d'un comité de partenaires concernés par le soutien aux personnes proches aidantes qui serait composé principalement de personnes proches aidantes ou de leurs représentants ;
- l'institution d'un observatoire québécois de la proche aide, qui serait un lieu d'observation, de vigie, d'analyse et de partage des savoirs visant à fournir des informations fiables et objectives en matière de proche aide ;
- la proclamation de la Semaine nationale des personnes proches aidantes et différents mécanismes de reddition de comptes, notamment en ce qui a trait à la mise en œuvre du projet de loi et des obligations en découlant.



Personne proche aidante (Attendu)

Le Parlement du Québec a décrété que pour l'application de cette loi, la « personne proche aidante » désigne toute personne qui apporte un soutien à un ou à plusieurs membres de son entourage qui présentent une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosociale ou autre, peu importe leur âge ou leur milieu de vie, avec qui elle partage un lien affectif, familial ou non.

Le soutien apporté est continu ou occasionnel, à court ou à long terme, et est offert à titre non professionnel, de manière libre, éclairée et révocable, dans le but, notamment, de favoriser le rétablissement de la personne aidée et le maintien et l'amélioration de sa qualité de vie à domicile ou dans d'autres milieux de vie. Il peut prendre diverses formes, par exemple le transport, l'aide aux soins personnels et aux travaux domestiques, le soutien émotionnel ou la coordination des soins et des services. Il peut également entraîner des répercussions financières pour la personne proche aidante ou limiter sa capacité à prendre soin de sa propre santé physique et mentale ou à assumer ses autres responsabilités sociales et familiales. ⁽²⁾

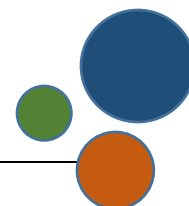
Rapport d'impôt provincial (Attendu)

Par contre, le crédit d'impôt remboursable pour personne aidante ne peut être réclamé si le couple demeure dans un logement situé dans une résidence privée pour aînés ni dans un logement situé dans une installation du réseau public. À cette fin, une résidence privée pour aînés constitue un immeuble qui est soit un immeuble d'habitation collective, ou une partie d'un tel immeuble, dont l'exploitant ou l'exploitante est titulaire d'une attestation temporaire de conformité valide ou d'un certificat de conformité valide, délivré par le ministre de la Santé et des Services sociaux (un tel immeuble est inscrit au Registre des résidences privées pour aînés), soit un centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) privé non conventionné. ⁽³⁾

Milieu de vie (Considérant)

Plusieurs couples, dont un membre est reconnu comme handicapé fonctionnel nécessitant les services d'accompagnateur ou d'accompagnatrice ou d'interprète, prennent la décision d'aménager dans une résidence privée pour aînés offrant des services de soins et d'entretien (inclus au bail ou payables à l'acte) et avec des activités, pour maintenir leurs capacités physiques et intellectuelles.

Cependant, la plupart de ces milieux de vie ne fournissent pas les services d'accompagnateur ou d'accompagnatrice ni d'interprète pour les personnes malentendantes ou ayant des défauts de langage (aphasie), nécessitant, par le fait même, l'obligation pour la personne souffrant d'une ou de plusieurs pathologies et dont aucun service n'est dispensé, d'être accompagnée par le conjoint ou la conjointe pour les rendez-vous et dans tous les déplacements.



De plus, plusieurs personnes préfèrent prodiguer les soins corporels et autres soins eux-mêmes, plutôt que de défrayer un montant d'argent supplémentaire. Tous ces services peuvent devenir très onéreux à la longue.

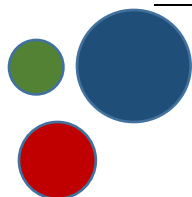
Proposition 1 – Reconnaissance et soutien aux personnes proches aidantes (Afeas régionale Estrie)

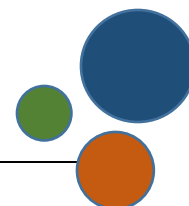
Nous demandons que soient retirés des critères d'admissibilité pour le crédit d'impôt pour personne aidante prenant soin de son conjoint ou de sa conjointe la phrase discriminatoire suivante : « La personne aidée ne doit pas habiter un logement situé dans une résidence privée pour aînés ni dans un logement situé dans une installation du réseau public ».

¹ <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-2408/>

² <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2020C22F.PDF>

³ <https://www.opqh.gouv.qc.ca/publications/guides-de-loffice/guides-pour-les-personnes-handicapees-leur-famille-et-leurs-proches/guide-des-mesures-fiscales/partie-1-les-mesures-fiscales-provinciales/fiche-no-8-credit-dimpot-pour-personne-aidante.html>





Proposition 2

Réglementation sur les pesticides

Critère de recevabilité : Sujet d'étude

Mandat de protection (Attendu)

Santé Canada a pour mandat d'aider les Canadiens et les Canadiennes à conserver et à améliorer leur santé. Il s'assure d'offrir des services de santé de grande qualité, et cherche à réduire les risques pour la santé. ⁽¹⁾

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) est l'organisme de Santé Canada chargé d'assurer la sécurité du public et la protection de l'environnement par la réglementation des produits antiparasitaires au Canada. ⁽²⁾

Réglementations actuelles problématiques (Attendu)

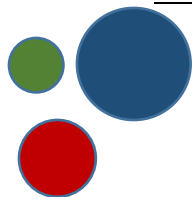
L'ARLA autorise trois insecticides néonicotinoïdes, interdits et bannis en Europe depuis 2018. ⁽³⁾ Ces insecticides (néonicotinoïdes) participent à l'effondrement sans précédent des populations d'insectes et surtout des pollinisateurs constituant un « service écosystémique majeur » dont dépendent plus de 75 % de la diversité des cultures mondiales et 35 % du volume de la production agricole. ⁽⁴⁾

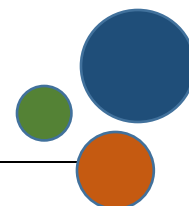
Même si leur impact a été amplement démontré et que leur utilité pour le rendement des productions agricoles est remise en question, le gouvernement du Québec n'envisage toujours pas de bannir les néonicotinoïdes (« Le gouvernement fédéral [Santé Canada] est responsable de l'homologation des pesticides », mais les provinces ont le droit d'interdire l'usage de pesticides sur leur territoire). ⁽⁵⁾

L'ARLA propose — pour des raisons commerciales — de doubler voire de quadrupler les seuils de résidus de glyphosate dans certains produits alimentaires de base. Le glyphosate ne serait pas si facilement dégradé et absorbé par les sols que ne le vantent ses promoteurs, avec des conséquences néfastes pour la flore ; en outre, il présenterait des risques pour la faune, notamment les oiseaux sauvages et les abeilles, et aurait également des effets indésirables sur les sols. ⁽⁶⁾

Malgré le fait que le Centre international de recherche sur le cancer (une agence de l'Organisation mondiale de la santé) ait classé en 2015 le glyphosate et les herbicides à base de glyphosate (HBG) comme étant « génotoxiques et cancérigènes probables », l'ARLA en a renouvelé l'autorisation pour 15 ans en 2017, sur la base des documents non publiés des fabricants et sans examen systématique de la littérature scientifique indépendante. ⁽⁷⁾

Les herbicides à base de glyphosate HBG représentent près de 60 % de tous les pesticides au Canada. ⁽⁸⁾





Importance d'agir (Considérant)

La dégradation des écosystèmes et de l'environnement menace la santé et le bien-être de tous les êtres humains, particulièrement les plus vulnérables. ⁽⁹⁾ Les femmes enceintes, les nourrissons, les enfants et les aînés font partie des sous-populations particulièrement sensibles aux effets néfastes liés à l'utilisation des pesticides. ⁽¹⁰⁾

Santé Canada, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et le ministère de l'Environnement du Québec ne semblent pas préoccupés par l'utilisation des pesticides ayant des effets néfastes sur l'environnement et la biodiversité.

Le bien-être de toutes et tous les êtres humains passent par un environnement sain et sécuritaire, des écosystèmes en santé, et un futur durable pour les générations à venir.

Proposition 2 – Réglementation sur les pesticides (Comité provincial PÉCA)

Nous demandons que l'Afeas se positionne officiellement pour une meilleure réglementation des pesticides par nos gouvernements fédéral et provincial, et pose des actions dirigées vers nos gouvernements pour exiger de tels changements, ainsi que des actions de sensibilisation de nos membres et du public.

¹ Santé Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada.html>

² <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/a-propos-sante-canada/directions-generales-agences/agence-reglementation-lutte-antiparasitaire.html>

³ Louise Vandelac et Marie-Hélène Bacon, Le Devoir, 10 juin 2021. Une réforme urgente de la réglementation s'impose à Santé Canada. Consulté en ligne le 13 juin 2021. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/609405/idees-une-reforme-urgente-de-la-reglementation-s-impose-a-sante-canada>

⁴ Ibid.

⁵ Thomas Gerbet, Radio-Canada, 18 juin 2019. Une étude québécoise illustre l'effet des pesticides « tueurs d'abeilles » sur les femmes. Consulté en ligne, le 14 juin 2021 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1087515/etude-recherche-quebecoise-inrs-effet-femmes-sante-pesticides-tueurs-abeilles-neonicotinoides>

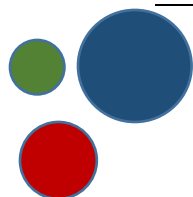
⁶ Adrien Sénécat, Le Monde, 28 juin 2019. Le glyphosate, « vrai poison » ou « faux sujet » ? Petit manuel pour comprendre le débat sur l'herbicide controversé. Consulté en ligne le 14 juin 2021. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/06/28/petit-manuel-a-lire-pour-comprendre-le-debat-sur-le-glyphosate_5482759_4355770.html#risque_consommateurs

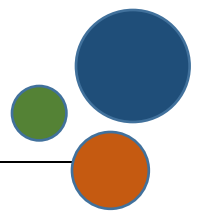
⁷ Louise Vandelac et Marie-Hélène Bacon, Le Devoir, 10 juin 2021. Une réforme urgente de la réglementation s'impose à Santé Canada. Consulté en ligne le 13 juin 2021. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/609405/idees-une-reforme-urgente-de-la-reglementation-s-impose-a-sante-canada>

⁸ Ibid.

⁹ Gilbert Nakweya, SciDevNet, 16 mars 2019. La dégradation de l'environnement, une menace pour la santé. Consulté en ligne le 14 juin 2021. <https://www.scidev.net/afrique-sub-saharienne/news/environnement-16032019/>

¹⁰ Santé Canada. 28 août 2020. Le glyphosate et les aliments. Consulté en ligne le 13 juin 2021. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/rapports-publications/pesticides-lutte-antiparasitaire/fiches-renseignements-autres-ressources/glyphosate.html>





Propositions 3-4-5-6-7-8

Les services de garde au Québec

Critère recevabilité : Enrichissement des positions Afeas

Positions de l'Afeas (Attendu)

Depuis le début des années 1980, l'Afeas a adopté plusieurs positions touchant les services de garde pour les enfants. La presque totalité de ces positions ont servi de balises pour les représentations de l'Afeas auprès du gouvernement au moment de l'instauration de la Politique familiale et de la loi sur les services de garde, en 2003. ⁽¹⁾ D'ailleurs, dans le cadre des consultations menées en 2021 sur les services de garde, l'Afeas questionnait le gouvernement au sujet des conditions de travail, incluant les conditions salariales et avantages sociaux des travailleuses et des travailleurs des services de garde. ⁽²⁾

Règlement des services de garde (Attendu)

Depuis 1997, avec la création du premier ministère dédié à la Famille, aux enfants et aux services de garde, il existe 4 types de services de garde reconnus au Québec. Ils doivent obligatoirement détenir un permis délivré par le ministère de la Famille ou une reconnaissance accordée par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial. Trois types de services de garde sont subventionnés : les centres de la petite enfance (CPE), le service de garde en milieu familial reconnu et la garderie privée subventionnée. De plus, il y a aussi des garderies privées non subventionnées qui détiennent toutefois un permis délivré par le ministère de la Famille. ⁽³⁾

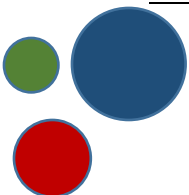
L'article 23 du Règlement des services de garde prévoit que le « titulaire d'un permis doit s'assurer qu'au moins 2 membres du personnel de garde sur 3 soient qualifiés et présents chaque jour durant la prestation des services de garde » d'où les distinctions suivantes :

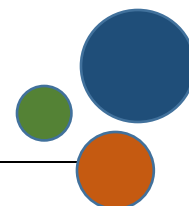
Éducatrice qualifiée : diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'éducation à l'enfance ou en technique d'éducation en service de garde. ⁽⁴⁾

Éducatrice non qualifiée : aucune condition minimale n'est exigée. ⁽⁵⁾

Formation (Attendu)

Deux possibilités de formation existent : l'attestation d'étude collégiale (AEC), généralement obtenue en formation continue et qui intéresse davantage des adultes qui se réorientent vers une nouvelle carrière. Cette formation comprend un maximum de 1 664 heures de formation spécifique par période de 12 mois consécutifs. Pour devenir une éducatrice qualifiée, il faut ajouter 3 années d'expérience. ⁽⁶⁾





La formation collégiale en technique d'éducation à l'enfance, d'une durée de 3 ans, comprend 660 heures de formation générale et 1 830 heures de formation spécifique.

Tous les cégeps sont autonomes dans leur façon de gérer les différents programmes. Ils n'offrent donc pas tous cette formation selon la même formule. À certains endroits, on propose 20% de l'apprentissage en milieu de travail (Sainte-Foy). Certains offrent la formule stages et alternance travail-études (ATE) dont le cégep de Granby.

Autonomie des femmes (Considérant)

Il y a 20 ans, 64 % des mères québécoises d'enfants de 5 ans ou moins étaient dans la population active ; aujourd'hui, elles comptent pour 81 %. Le régime québécois soutient l'autonomie financière des femmes de trois manières. Premièrement, en plus de permettre au revenu total de la famille d'augmenter, il accroît la fraction de ce revenu qui est sous la responsabilité de la femme. Cela améliore l'équilibre du pouvoir dans les décisions du ménage.

Deuxièmement, un bon régime de garde permet plus de continuité et moins d'interruptions dans les carrières féminines. Les femmes peuvent ainsi obtenir des hausses de salaire plus importantes dans leur vie active, et ce, plus rapidement.

Troisièmement, retourner à un travail stable en accédant à un service de garde abordable à la fin du congé parental constitue une assurance efficace contre le risque financier que représente une future séparation du couple. Il y a 20 ans, 100 000 familles monoparentales avaient recours à l'aide sociale au Québec; aujourd'hui, on en dénombre 35 000. ⁽⁷⁾

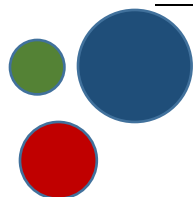
Liste d'attente (Attendu)

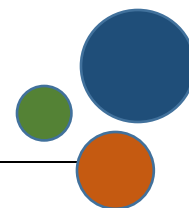
En août 2020, 46 236 enfants étaient inscrits sur la liste d'attente de la Place 0-5, l'unique porte d'entrée pour obtenir une place en CPE ou en garderie privée au Québec. 32 000 enfants de moins de 2 ans étaient en attente d'une place au 31 décembre 2019, révèlent les documents de l'étude de crédits budgétaires du ministère de la Famille.

La Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIEPQ) estime que 13 000 places régies et subventionnées, en milieu familial, n'attendent qu'une responsable pour fonctionner. Les places ont été octroyées à des bureaux coordonnateurs par le ministère de la Famille, mais ces bureaux ne trouvent pas de responsables souhaitant ouvrir les milieux de garde. Le problème ? Un enjeu de main d'œuvre, répond l'attaché de presse du ministre de la Famille, Mathieu Lacombe. ⁽⁸⁾

Garderies en milieu familial (Considérant)

Les garderies en milieu familial sont de moins en moins nombreuses, chaque année. En fait, la moyenne annuelle de 2014 à 2020 indique une perte de 590 responsables de services de garde en milieu familial. Ce fut le double en 2020. Et la COVID-19 n'explique pas tout.





Une éducatrice qui met fin à sa reconnaissance au ministère ne cesse pas nécessairement ses activités. Elle peut continuer à fonctionner sans permis, avec un service de garde non reconnu. Selon le ministre Lacombe, les services de garde non reconnus constituent un problème pour assurer la sécurité des enfants et un développement conséquent du réseau. ⁽⁹⁾

Attirance pour la profession (Considérant)

Les services de garde peinent à trouver du personnel qualifié pour répondre à leurs besoins et les cégeps ont de la difficulté à remplir leurs classes. La profession n'est pas attirante même si elle annonce un placement à 100 % et un salaire à 21 \$/h.

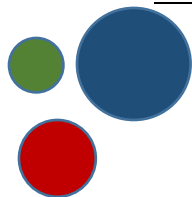
Pour sa part, la FIPEQ considère que ce sont plutôt de mauvaises conditions de travail et un salaire trop bas qui causent problème. En consultant le document « taux et échelles de salaires du personnel de garde », on constate qu'au 31 mars 2020, une éducatrice spécialisée débute à 18,98 \$/h alors qu'une éducatrice non qualifiée débute à 16,75 \$/h. ⁽¹⁰⁾

Alternance travail-études (ATE) (Considérant)

L'ATE consiste à donner la possibilité à un/une étudiant.e inscrit.e à un programme technique d'effectuer un stage rémunéré en entreprise ou au sein d'un organisme. Ces derniers peuvent alors profiter de l'apport d'un ou d'une stagiaire pour combler leurs besoins de main-d'œuvre spécialisée. La formule ATE propose un stage de 8 à 12 semaines à la fin de la première année ainsi que la même période de stage à la fin de la seconde année de formation. Elle permet aussi l'ajout de 2 périodes de stages rémunérés pendant les périodes estivales.

Les avantages sont nombreux tant pour l'employeur que pour l'étudiant.e. Les employeurs sont éligibles à des mesures fiscales (le Gouvernement du Québec offre à l'entreprise un crédit d'impôt pour les stages en milieu de travail) et ont du personnel de plus en plus qualifié prêt à combler des postes. L'étudiant.e accroît son intérêt et sa persévérance pour son programme de formation et a, sans doute, déjà un emploi en terminant sa formation.

Pour faciliter le retour au travail des mères après un congé parental et leur donner ainsi accès aux revenus qui leur assureront l'autonomie financière, le gouvernement devrait faire tout en son pouvoir pour bonifier l'offre de service dans les services de garde du Québec.



Proposition 3 – Formule ATE (Afeas régionale Richelieu-Yamaska)

Nous demandons que le gouvernement privilégie la formule de l’alternance travail-études pour le programme de techniques d’éducation à l’enfance.

Proposition 4 – Promotion de la formule ATE

(Afeas régionale Richelieu-Yamaska)

Nous demandons que le gouvernement fasse la promotion de l’alternance travail-études auprès des cégeps et des gestionnaires et propriétaires de garderies.

Proposition 5 – Mesures fiscales à la formule ATE

(Afeas régionale Richelieu-Yamaska)

Nous demandons que les mesures fiscales soient bonifiées pour inciter les cégeps et les employeurs à participer à cette formule alternance travail-études.

Proposition 6- - Attestation d’étude collégiale

(Afeas régionale Richelieu-Yamaska)

Nous demandons que les personnes qui détiennent une attestation d’étude collégiale (AEC) puissent accéder à un poste en service de garde considérant leur formation spécifique. (Salaire ajusté en conséquence)

Proposition 7 – Reconnaissance de l’expérience

(Afeas régionale Richelieu-Yamaska)

Nous demandons que l’expérience de travail dans un domaine compatible à celui des services de garde diminue le nombre d’années d’expérience nécessaires pour devenir qualifié.e.s.

Proposition 8 – Incitatifs et support

(Afeas régionale Richelieu-Yamaska)

Nous demandons que des incitatifs et du support soient offerts pour que les postes de responsables de service de garde en milieu familial soient comblés le plus rapidement possible.

¹ <https://www.afeas.qc.ca/wp-content/uploads/2018/01/Memoireservicesdegarde2003.pdf>

² <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/consultation/Pages/index.aspx>

³ <https://www.rcpem.com/services-garde-au-quebec/portrait-reseau/types-service-garde>

⁴ http://fichiers.iclic.ca/troispetitspointsaqcpecom_R%C3%A8glement_sur_les_services_de_garde_%C3%A9ducatifs_%C3%A0_l'enfance.pdf

⁵ <https://www.educatout.com/utilitaires/pour-les-remplacantes/conseils/educatrices---qualifiees-et-non-qualifiees.htm>

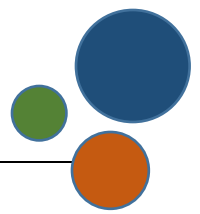
⁶ <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/garderies-et-services-de-garde/educateurs-petite-enfance>

⁷ <https://lactualite.com/lactualite-affaires/vive-les-services-de-garde/>

⁸ <https://www.ledevoir.com/societe/education/584999/garderies-4000-enfants-de-plus-sur-la-liste-d-attente>

⁹ [lesoleil.com/actualite/lhemorragie-saggrave-dans-les-garderies-en-milieu-familial-98dc65d3b490c375164f47725834db86](https://soleil.com/actualite/lhemorragie-saggrave-dans-les-garderies-en-milieu-familial-98dc65d3b490c375164f47725834db86)

¹⁰ <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/taux-et-echelles-de-salaires-personnes-salariees.pdf>



L'Afeas remercie ses partenaires financiers grâce à qui elle a réalisé ses activités et ses projets au cours de l'année 2020-2021.



Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)



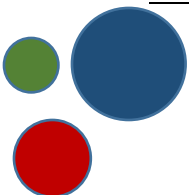
**Femmes et Égalité
des genres Canada**

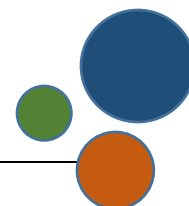
**Women and Gender
Equality Canada**



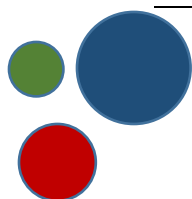
**Employment and
Social Development Canada**

**Emploi et
Développement social Canada**





Annexe-
États financiers vérifiés au 30 juin 2021



L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE** (l'association), qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Éventualités et événements postérieurs à la date du bilan

Nous attirons l'attention sur la note 14 des états financiers qui décrit des éventualités et événements postérieurs liés à la pandémie mondiale de la COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mta CPA inc.

¹

Brossard
Le 9 août 2021

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A147067

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021****4**

	2021 \$	2020 \$
PRODUITS		
Subventions (note 4)	459 757	362 577
Cotisations des membres	93 245	109 301
Tirage	89 527	52 699
Revenus locatifs	15 444	15 264
Assurances biens et responsabilités - régions	13 668	13 729
Exemption de taxes municipales	7 795	8 482
Abonnements et vente de matériel	481	14 425
Intérêts et ristournes	1 401	2 263
Autres revenus	136	18
Congrès	-	21 285
Contribution - Cancers féminins	-	3 128
	<u>681 454</u>	<u>603 171</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	227 115	185 053
Subvention salariale d'urgence	(19 799)	(22 309)
Sous-traitance	100 252	90 993
Dépenses relatives aux régions	83 405	59 348
Frais de tirage	64 959	50 111
Publications et impressions	46 707	44 221
Frais d'immeuble	27 630	19 768
Relations publiques	14 290	2 152
Comités et conseil d'administration	11 423	46 903
Frais comptables	10 577	5 830
Frais de bureau	8 036	14 519
Taxes municipales exemptées	7 795	8 482
Télécommunications et informatiques	4 857	6 580
Mauvaises créances	2 027	-
Assurance-responsabilité	1 405	964
Congrès	-	18 173
Cancers féminins	-	3 128
Intérêts et frais bancaires	341	263
Amortissement des immobilisations	4 515	4 427
	<u>595 535</u>	<u>538 606</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>85 919</u>	<u>64 565</u>

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

5

	Affecté pour travaux futurs \$	Affecté aux projets spéciaux \$	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	2021 Total \$	2020 Total \$
SOLDE AU DÉBUT	28 000	50 000	171 841	138 606	388 447	323 882
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(12 239)	-	(4 515)	102 673	85 919	64 565
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	(8 621)	-	8 621	-	-	-
AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (note 3)	<u>25 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(25 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>32 140</u>	<u>50 000</u>	<u>175 947</u>	<u>216 279</u>	<u>474 366</u>	<u>388 447</u>

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

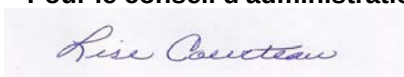
BILAN

30 JUIN 2021

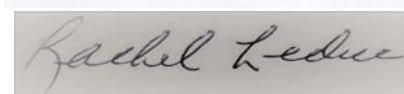
6

	2021 \$	2020 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (note 5)	394 950	118 038
Débiteurs (note 6)	17 250	18 586
Dépôts à terme (note 7)	15 000	16 000
Placements temporaires, au coût	273 627	387 808
Subvention salariale à recevoir	12 910	22 309
Inventaire de librairie	5 245	6 799
Frais payés d'avance	7 906	12 987
	726 888	582 527
DÉPÔTS À TERME (note 7)	15 000	15 000
IMMOBILISATIONS (note 8)	175 947	171 841
	<u>917 835</u>	<u>769 368</u>

Pour le conseil d'administration,



., administrateur



., administrateur

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE**BILAN****30 JUIN 2021****7**

	2021 \$	2020 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 9)	20 919	47 100
Subventions reportées (note 10)	325 930	252 404
Subvention perçue d'avance	36 620	36 977
Revenus perçus d'avance	-	4 440
	383 469	340 921
DETTE À LONG TERME (note 11)	60 000	40 000
	443 469	380 921
ACTIF NET		
AFFECTÉ POUR TRAVAUX FUTURS	32 140	28 000
AFFECTÉ AUX PROJETS SPÉCIAUX	50 000	50 000
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	175 947	171 841
NON AFFECTÉ	216 279	138 606
	474 366	388 447
	917 835	769 368

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021****8**

	2021 \$	2020 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	85 919	64 565
Élément n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	<u>4 515</u>	<u>4 427</u>
	90 434	68 992
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 13)	<u>59 918</u>	<u>111 620</u>
	<u>150 352</u>	<u>180 612</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement d'un dépôt à terme	16 000	33 000
Encaissement de placements temporaires	115 000	-
Acquisition d'immobilisations	-	(1 852)
Produit de la cession de placements	(8 621)	-
Acquisition de placements temporaires	(819)	(351 749)
Acquisition d'un dépôt à terme	<u>(15 000)</u>	<u>(31 000)</u>
	<u>106 560</u>	<u>(351 601)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	<u>20 000</u>	<u>40 000</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	276 912	(130 989)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>118 038</u>	<u>249 027</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>394 950</u></u>	<u><u>118 038</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS DE CONSTITUTION ET OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

L'association, constituée en vertu de la partie III de la « Loi sur les compagnies du Québec » le 8 août 1968, a pour objectif de faire la promotion des intérêts des femmes. Elle est un organisme sans but lucratif exonéré d'impôts au sens de la « Loi de l'impôt sur le revenu ».

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation de l'inventaire de librairie, de la dépréciation des actifs financiers et de la durée de vie utile des immobilisations.

CONSTATATION DE PRODUITS

L'association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les revenus relatifs au congrès, les cotisations des membres et l'aide gouvernementale sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les dons de commanditaires et les revenus du tirage sont constatés lors de l'encaissement ou dans le premier cas lorsqu'une confirmation écrite de don a été obtenue.

Les revenus locatifs sont constatés à titre de produits par période de référence.

AIDE GOUVERNEMENTALE

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes, notamment celle relative aux salaires, est comptabilisée en réduction des charges correspondantes au moment où celles-ci sont engagées, à la condition que l'association soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif. De plus, les dépôts à terme que l'association ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs, à l'exception des taxes sur les transactions commerciales, et des placements temporaires.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, à l'exception des charges sociales.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INVENTAIRE DE LA LIBRAIRIE

L'inventaire de la librairie est composé principalement de fournitures de bureau ainsi que de divers articles promotionnels. Il est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	2 %
Mobilier et équipements	5 %
Matériel informatique	20 %

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

VENTILATION PAR PROJETS

L'association présente plusieurs de ses produits et charges ventilés en deux projets :

- Femmes solidaires dans le renouveau ;
- Le travail invisible ça compte !

Les produits et charges sont ventilés selon l'attribution et le coût réel pour chacun des projets mentionnés ci-haut (voir notes 17 et 18). Certaines estimations ont été nécessaires pour la répartition des charges. Les produits et charges qui sont ventilés par projets se retrouvent dans l'état des résultats.

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2021

12

3. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé l'utilisation de 20 860 \$ des fonds affectés aux travaux futurs pour la rénovation de la bâtisse.

De même, il a procédé à l'affectation pour travaux futurs d'un montant de 25 000 \$ (20 000 \$ en 2020) à même l'actif net non affecté. Les travaux seront effectués au cours du prochain exercice.

L'association ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins, sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. SUBVENTIONS

	2021 \$	2020 \$
Gouvernement du Canada (MFEG)	163 245	170 742
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	149 006	145 689
Secrétariat à la condition féminine	122 506	46 146
Gouvernement du Canada (MEDS)	25 000	-
	<u>459 757</u>	<u>362 577</u>

5. ENCAISSE

	2021 \$	2020 \$
Fonds général et petite caisse	391 780	117 980
Fonds du tirage	3 170	58
	<u>394 950</u>	<u>118 038</u>

6. DÉBITEURS

	2021 \$	2020 \$
Clients	1 963	9 520
Taxes sur les transactions commerciales	14 881	8 553
Intérêts courus	406	513
	<u>17 250</u>	<u>18 586</u>

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2021

13

7. DÉPÔTS À TERME

	2021 \$	2020 \$
Dépôt à terme, intérêts 1,45 %, échéant en mars 2022	15 000	15 000
Dépôt à terme, intérêts 0,50 %, échéant en avril 2023	15 000	-
Dépôt à terme, intérêts 1,25 %, encaissé au cours de l'exercice	-	16 000
	30 000	31 000
Portion à court terme	15 000	16 000
	15 000	15 000

Les certificats de dépôt à terme, d'un montant de 30 000 \$, sont donnés en garantie relativement à un système de loterie.

8. IMMOBILISATIONS

	2021		2020	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Terrain	23 680	-	23 680	23 680
Bâtiment	230 553	102 046	128 507	131 130
Mobilier et équipements	31 889	12 530	19 359	11 530
Matériel informatique	56 072	51 671	4 401	5 501
	342 194	166 247	175 947	171 841

9. CRÉDITEURS

	2021 \$	2020 \$
Fournisseurs	1 436	21 685
Salaires et vacances	18 406	11 890
Charges sociales	1 077	13 525
	20 919	47 100

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2021

14

10. SUBVENTIONS REPORTÉES

	Gouvernement du Canada (MFEG) - Femmes Solidaires dans le renouveau \$	Secrétariat à la condition féminine - Le travail invisible, ça compte ! \$	Total \$
Solde au début	158 150	94 254	252 404
Encaissées au cours de l'exercice	199 677	159 600	359 277
Moins : constatées à titre de produits au cours de l'exercice	<u>(163 245)</u>	<u>(122 506)</u>	<u>(285 751)</u>
Solde à la fin	<u>194 582</u>	<u>131 348</u>	<u>325 930</u>

11. DETTE À LONG TERME

	2021 \$	2020 \$
Compte d'urgence des entreprises canadiennes (CUEC), garanti par le gouvernement du Canada, aucun intérêt ni remboursement n'est requis jusqu'au 31 décembre 2022. Le remboursement du solde du prêt, au plus tard le 31 décembre 2022, donnera lieu à une radiation de 25 % des premiers 40 000 \$ du prêt et de 50 % de l'excédent. Autrement, seuls des intérêts de 5 % seront applicables et payables mensuellement à partir du 1er janvier 2023 jusqu'au remboursement du capital exigé au plus tard le 31 décembre 2025 ^(a)	<u>60 000</u>	<u>40 000</u>

(a) Les radiations de 25 % et 50 % sont conditionnelles à ce que l'association continue de se qualifier aux règles édictées par le Gouvernement du Canada concernant l'admissibilité à ces radiations.

12. ORGANISMES CONTRÔLÉS

L'AFEAS provinciale a dix sections régionales qui sont mandatées afin de faciliter la réalisation de ses objectifs et de ses programmes dans les différentes régions du Québec. Les sections régionales sont également autorisées à conserver, pour la mise en place de leurs programmes régionaux, tous les apports qu'ils reçoivent. Les sections régionales doivent toutefois remettre à l'AFEAS provinciale une portion de la cotisation des membres qu'elles perçoivent (16,50 \$ / 35,00 \$ par cotisation).

13. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021 \$	2020 \$
Débiteurs	1 336	(21 862)
Subvention salariale à recevoir	9 399	-
Inventaire de librairie	1 554	(784)
Frais payés d'avance	5 081	(7 625)
Créditeurs	(26 181)	39 226
Subventions reportées	73 526	120 286
Subvention perçue d'avance	(357)	2 557
Revenus perçus d'avance	<u>(4 440)</u>	<u>(20 178)</u>
	<u>59 918</u>	<u>111 620</u>

14. ÉVENTUALITÉS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

La direction n'est pas certaine de l'incidence sur ses activités et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant au moment ou la durée potentielle de cette perturbation.

En conséquence, la direction n'est pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'association en date de ces états financiers.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS**RISQUES FINANCIERS**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'association est exposée au 30 juin 2021 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'association est principalement lié aux débiteurs.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'association l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux d'intérêt variables assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'association est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et de sa dette à long terme.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

17. PROJET - FEMMES SOLIDAIRES DANS LE RENOUVEAU

	2021 \$	2020 \$
Produits		
Subvention - Gouvernement du Canada (MFEG)	<u>163 245</u>	<u>170 742</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	87 294	87 305
Sous-traitance	40 924	19 729
Dépenses relatives aux régions	3 994	15 536
Comité et conseil d'administration	6 940	25 244
Publications, impressions et relations publiques	20 106	20 239
Télécommunications et informatiques	3 299	1 434
Frais de bureau	<u>688</u>	<u>1 255</u>
	<u>163 245</u>	<u>170 742</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>-</u>	<u>-</u>

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2021

17

18. PROJET - LE TRAVAIL INVISIBLE, ÇA COMPTE !

	2021 \$	2020 \$
Produits		
Subvention - Secrétariat à la condition féminine	<u>122 506</u>	<u>46 146</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	59 671	27 632
Sous-traitance	31 406	7 908
Publications, impressions et relations publiques	20 701	8 975
Dépenses relatives aux régions	7 890	-
Télécommunications et informatiques	1 042	1 167
Frais comptables	1 000	-
Frais de bureau	<u>796</u>	<u>464</u>
	<u>122 506</u>	<u>46 146</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>